



COURANT ALTERNATIF
courant
alternatif

- ▶ **DOSSIER : LA GUERRE EN UKRAINE**
- ▶ **L'ETAT FRANÇAIS CONTRE LES COMITÉS PALESTINE**
- ▶ **LE COMBAT IGNORÉ DES SUFFRAGISTES RADICALES**
- ▶ **LUTTES SALARIALES**

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE | N° 319 | AVRIL 2022 | 3€

Paix aux chaumières



guerre aux palais

A bas tous les impérialismes





courant alternatif



ÉDITO ► PAGE 3

POLITICAILLERIE

► PAGES 4-5 Le mercato est ouvert

► PAGE 5 Tract : Paix aux chaumières, guerre aux palais !

VERTEMENT ÉCOLO ► PAGES 6-7

ÉCOLOGIE/AGRICULTURE

► PAGES 7 à 9 Le paysan impossible - un livre de Yannick Ogier

UKRAINE

► PAGES 10-11 Entre génocide et nazification

► PAGES 12-13 Le gouvernement ukrainien démantèle les droits du travail

► PAGE 13 Des occupations solidaires

► PAGE 14 Un appel de féministes russes

L'ÉCONOMIE EN BRÈVES ► PAGE 15 Les sanctions contre la Russie

INSUBORDINATION SALARIALE ► PAGES 16-17 Caisses de grève

SOCIAL

► PAGE 18 P&O Ferries licencie 800 marins sans préavis

► PAGES 19-20 Valence en lutte

► PAGE 21 L'explosive résurgence de la «question corse»

QUI SOMMES-NOUS ? ► PAGE 22

SANS FRONTIÈRE ► PAGE 23

INTERNATIONAL

► PAGES 24-25 Racecraft : un livre contre l'assignation raciale à l'américaine

BIG BROTHER ► PAGES 26-27

ENFERMEMENT

► PAGE 28 Dans l'angle mort de la garde-à-vue

► PAGES 29-30 La liberté ne se mendie pas

FÉMINISME

► PAGES 31 à 33 Le combat ignoré des «suffragistes radicales»

► PAGE 33 Le parcours peu commun de Sylvia Pankhurst

ISRAËL

► PAGES 34 à 36 Quand les tenants de l'apartheid accusent leurs adversaires de racisme

A LIRE

► PAGE 36 Les routes de Nestor Makhno

Ce numéro a été préparé à Caen, maqueté dans le Poitou
La commission journal de fin avril aura lieu à Strasbourg

Pour plus d'informations, visitez notre site

<http://www.oclibertaire.lautre.net/>

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egregore
BP 81213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Contactez localement

L'Organisation

Communiste

Libertaire

ALSACE

oclstrasbourg@gmail.com

AUVERGNE

ocl-moulins@orange.fr

BRETAGNE

oclnantes@free.fr

CHAMPAGNE-ARDENNES

OCL c/o egregore BP 81213

51058 Reims cedex

lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE

oclidf@riseup.net

LIMOUSIN

ocl.limoges@laposte.net

MIDI-PYRÉNÉES

OCL c/o Canal Sud, 40 rue Alfred Dumeril,

31 400 Toulouse

ocltoulouse@sfr.fr

NORD

• Boulogne : OCLB c/o La mouette enragée,

BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex

lamouette.enragee@wanadoo.fr

• Lille : oclille@gmail.com

NORMANDIE

ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE

ocl-eh@orange.fr

POITOU-CHARENTES

• ocl-poitou@orange.fr

• oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES

• Lyon : "courant alternatif"

c/o Maison del'écologie

4 rue Bodin 69001 Lyon

ocl-lyon@laposte.net

• Valence :

ocl-valence@riseup.net

Autres contacts passer par

oclibertaire@hotmail.com

ABONNEMENT 1 AN

□ 10 numéros 30 euros

□ Tarifs réduits fauchés) 18 euros

□ En soutien + de 30 euros

□ À l'essai (3 numéros) 5 euros

□ Un numéro sur demande **GRATUIT**

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égregore, B.P 81213- 51058 Reims cedex

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL.

La CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s.

En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de décisions

concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à OCL/Égégore - BP 81213 - 51058 Reims cedex, afin de pouvoir vous y rendre.

COURANT ALTERNATIF Mensuel anarchiste-communiste n° 314 novembre 2021 COM. PAR. 0625 G 86750

DIR. PUBLICATION Pour les seules obligations légales Nathalie Federico

Imprimerie des moissons, Reims Imprimé sur papier recyclé





On croit mourir pour la patrie, on meurt pour les industriels !*

éditorial

Biden, Macron et consorts, dénoncent, accusent Vladimir Poutine d'être le fauteur de guerre. Certes il est coupable de l'agression, de la terreur et la désolation semée en Ukraine. Et, si l'autocrate de Moscou n'a que faire des peuples qu'il a bombardé, sous les silences de l'Occident: tchéchènes, kazakhs etc, tous regardent avec la même duplicité les kurdes traqués par Ankara, les palestiniens soumis à l'apartheid par Israël, les yéménites massacrés par l'Arabie Saoudite... etc. Dans ces sanglantes et macabres parties d'échec, le sort des peuples se calcule, à l'aune des intérêts rapportés.

Mais pour les responsabilités, les gouvernements US et Occidentaux ne sont pas en reste. Nos hypocrites démocrates, drapés d'humanisme, ne valent guère mieux. Ils ont déjà oublié les afghans bombardés par les forces US ou les Libyens écorchés depuis l'agression de la France couverte par l'OTAN...

Nos démocrates se posent en défenseurs de la "Liberté", des libertés! Mais les libertés qu'ils nous prêtent restent liées aux profits qu'ils engrangent. La période du Covid a illustré leur philosophie en la matière. En France, la bourgeoisie a su faire passer ses lois liberticides et substituer une politique sécuritaire à une politique sanitaire tandis qu'une minorité voyait ses actions en bourse battre des records. Ils prônent la liberté de circuler mais là aussi lorsqu'elle est source d'accumulation de profits. Sinon, pour les hommes et les femmes qui fuient les guerres, la misère alors des murs se construisent, des barbelés sont tirés et une sélection indécente s'opère entre réfugiés aux frontières de l'Est. Les cadavres flottent en Méditerranée, dans la Manche, ou se dessèchent dans les déserts.

Ils en appellent à la Paix, à la Démocratie, au droit international, mais n'hésitent pas à contourner ce "droit des peuples". Et avec le cynisme des puissants, ils piétinent leurs propres accords, leurs propres règles où, entretiennent des foyers de guerre et soutiennent des dictateurs qui massacrent les peuples avec les armes que ces "apôtres de la paix" leur ont vendus.

La guerre n'est que la continuité de la politique par d'autres moyens. Rappelons que même si l'agression russe est à condamner, ce sont les armes, les missiles et soldats de l'OTAN qui sont massés à la frontière de la Russie et non cette dernière qui est allée à la frontière mexicaine. Ce sont la flotte et les avions américains qui sillonnent la mer de Chine et non les bateaux chinois qui patrouillent devant la Californie, au large de New York ou près des côtes australiennes.

Ainsi, chaque camp s'observe, se teste, pour savoir à quel moment il pourra raffer la mise. Une mise gorgée de sang des peuples otages.

Pourtant, contre la violence de l'agression russe, le peuple, les travailleurs ukrainiens résistent tandis qu'en Russie, malgré la féroce répression, le refus de cette guerre laisse apparaître des oppositions qui font écho. Autant de lueurs d'espoir de solidarité pour les peuples que les bourgeoisies voudront entraîner derrière leurs étendards patriotiques. Nous devons refuser tout embrigadement. Notre combat de classe est ici dans nos pays contre nos exploités, contre le capitalisme porteur de barbarie et de guerre.

C'est entre ces bruits de bottes, l'inquiétude d'un retour du Covid et une campagne électorale française qui suinte l'ennui et le vide -ce qui conduit même des chaînes de télévi-

sion privées à déprogrammer la soirée électorale du premier tour- que le président a déroulé le programme du candidat Macron le 17 mars, devant la presse.

Macron "le protecteur des peuples" si l'on croit ses gestulations guerrières et médiatiques, est inquiet du taux d'abstentions. Doutant d'un réel report de voix de gauche sur sa candidature, le président candidat a repris le cap "à Droite toute", ne s'embarrassant plus de l'hypocrite "Ni de droite Ni de gauche" du scrutin de 2017. Et, à ceux qui lui reprocheraient de siphonner les idées de V Pécresse ou des Le Pen and Co, il rétorque qu'il n'en a "présidentiellement" rien à faire.

Son programme est sans surprise. Il poursuit ses attaques contre les travailleurs, les fainéants, les précaires... Ainsi, les allocataires du RSA devront concourir à 15 ou 20 heures d'activité par semaine pour percevoir un accompagnement d'état. Pour l'âge de départ à la retraite, ce sera 65 ans. "Nous sommes dans une société vieillissante... il est normal compte tenu de la nature des comptes publics que nous travaillions plus", il réaffirme son intention de réduire les régimes spéciaux pour un régime universel, qui évidemment sera tiré vers le bas... Dans le cadre des économies, la casse des services publics de l'éducation et de la Santé sera poursuivie. La misère de l'hôpital ou de l'école mise à jour par les années de Covid et dénoncée par les salariés ou prof, n'affecte en rien le candidat élyséen.

Pour accompagner sa politique réactionnaire, il rassure ses pairs et flatte son électeurat. Plus de fric, pour l'armée, et la police. Son intention s'il est réélu est de porter à plus de 50 milliards le budget des armées. Une façon pour la France de surfer sur la ligne de crête de la mobilisation guerrière qui emporte l'Union Européenne. Il densifie la gendarmerie avec 200 nouvelles brigades. Pour la police il confirme les 15 milliards d'euros promis. Il renforce ce bras armé de l'État par la création d'une FAR -Force Armée Républicaine- qui n'est pas sans rappeler l'autre FAR -force Action rapide- de l'armée. Celle-ci devra intervenir rapidement et occuper dans la durée: les quartiers, les zones "séparatistes" ou de "non droit". En avril 2021 Macron, s'exprimait ainsi dans le Figaro : «Chaque Français verra plus de bleu sur le terrain en 2022 qu'en 2017. Ça rassure les gens, ça dissuade les délinquants. Je me bats pour le droit à la vie paisible.» Sous couvert de lutte contre les dealers, il s'agit d'intensifier la répression dans les quartiers et mener sa guerre antisociale contre les populations. Et, pour parachever son programme, le candidat président aura une politique implacable contre les migrants. Il nous promet une refonte du droit d'asile et de séjour, une politique de réduction et de suppression de visas et évidemment de repenser le modèle d'intégration. Bref un projet d'immigration choisie qui puisse rapporter plus au patronat.

Bref, sans surprise, son programme se coule dans le moule du libéralisme européen, satisfaisant le patronat et la bourgeoisie qu'il représente.

Pourtant bien que favori dans les sondages et média, le match se joue encore et rien n'est jamais gagné avant le coup de sifflet de fin de match à savoir le verdict des urnes.

Caen 26 02 2022

* Anatole France « Lettre ouverte à Marcel Cachin », L'Humanité, 18 juillet 1922





Le mercato est ouvert

En football le mercato c'est à la fin de l'été ou en automne, en politique c'est plutôt tous les cinq ans au printemps lorsqu'une élection à la présidentielle est en vue. Dans un cas comme de l'autre il y a plusieurs cas de figure de transfert d'un club à un autre.



Quelques présidents de clubs, toutes divisions confondues, posant ensemble pour attirer d'éventuels candidats pas trop chers au banc de touche

- Un jeune footballeur talentueux cherche un club plus huppé (et une meilleure paie) pour poursuivre sa carrière. En politique on a connu ça dans les années post 70 principalement dans le mouvement trotskiste fournisseur de cadre au PS naissant. On pense à Henri Weber ou Julien Dray pour la LCR ou à Lionel Jospin et Cambadélis pour les lambertistes ou encore à Cohn-Bendit. Les Verts aussi, quoique moins talentueux, ont eu leur part de transfuges intéressés : de Pompili à de Rugy les exemples ne manquent pas.

- Un joueur confirmé s'étiolle dans une formation en difficulté qui n'est plus ce qu'elle était. Il cherche à être transféré dans un club en bonne santé et plein d'avenir, quitte à ne plus y jouer provisoirement un rôle de premier plan ou même, s'il est en fin de carrière, à accepter un second rôle sur le banc. Le PS est un bon fournisseur de ces deux cas d'école que ce soit après l'élection de 2017 avec Ferrand, Parly ou Le Drian qui quittèrent un navire endommagé pour poursuivre une carrière de premier plan, ou plus récemment avec Marie-Sol Touraine, Elisabeth Guigou ou François Rebsamen qui préférèrent terminer une carrière sous le

maillot d'« en marche » comme second couteau plutôt que sombrer dans l'anonymat d'une équipe de troisième division (Rebsamen avait été jadis dans le cas de figure précédent, transféré de la Ligue communiste au PS).

- Il y a aussi le cas d'honnêtes joueurs de terrain dont la carrière un temps prometteuse, stagne et qui acceptent des transferts à l'autre bout du monde où l'herbe est plus verte financièrement et la considération locale plus alléchante, en Chine ou au Moyen-Orient par exemple. L'échec est parfois au bout et le retour dans la mère patrie douloureux, demandez à Manuel Valls.

- Enfin il y a les transferts réussis de joueurs qui deviennent ou restent des vedettes dans des clubs européens prestigieux. On ne connaît pas à ce jour d'équivalent en politique sinon celui de Bernadotte qui date un peu.

Le parallèle entre la vie footballistique et la vie politique s'arrête là car la première, malgré toute la répulsion qu'elle peut provoquer de par la valse des millions, la corruption et l'embrièvement des masses, elle nous procure quand même quelques petits plaisirs dans ce monde de brute. Un but

de Kylian Mbappé est quand même plus jouissif qu'un orgasme électoral où tous les candidats prétendent n'avoir pas perdu. La vie politique ne nous procure, elle que du dégoût tellement elle est obscène.

La mutation du corps enseignant

Nous sommes jusque-là dans des cas plus ou moins individuels. Mais, en politique, il existe aussi parfois des transferts plus ou moins massifs qui correspondent à des modifications structurelles et idéologiques de classe. Un cas en exemple : le corps enseignant et les mutations de la gauche.

Jusqu'aux années 70 la grande majorité des enseignants, surtout les instituteurs étaient d'origine sociale qualifiée de modeste. Issus des classes prolétariennes, ils baignaient dans l'aire culturelle du socialisme tel qu'on l'entendait à la fin du XIXe siècle et au début du XXe et par conséquent la syndicalisation y était importante. Le SNI (syndicat national des instituteurs) jusqu'en 1970 syndiquait plus de 80 % de la profession et se partageait entre socialistes, communistes et syndicalistes révolutionnaires. Devenir instituteur ou professeur c'était bien entendu une ascension sociale mais aussi un choix politique conclu par un engagement : ainsi, la quasi-totalité des instituteurs firent une grève politique contre le putsch du général de Gaulle en 1958. C'était aussi une volonté de mettre l'éducation et la pédagogie au diapason d'un projet social, aussi flou ou parfois totalitaire soit-il.

A partir des années 1970, un changement se fait progressivement perceptible. L'origine sociale des enseignants évolue. Celles et ceux qui arrivent sur le marché sont souvent d'une deuxième génération d'éducateurs, ce ne sont plus directement des « fils du peuple » comme leurs parents. S'ils passent encore par l'école normale, l'ambiance de cette dernière change et se mute progressivement en une simple école de formation technique jusqu'à disparaître en 1989 remplacée par les IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres) ; d'autres viennent aussi de l'université mais sans avoir entièrement terminé leurs cycles, formant les bataillons de maîtres-auxiliaires. La vocation s'estompe avec la difficulté de trouver un emploi et la multiplication du nombre





de diplômés. Le repli sur une carrière enseignante se fait davantage pour une certaine sécurité de l'emploi et des vacances provisoirement assurées, malgré un salaire jugé faible, que sur une vocation ancrée et affirmée. C'est ainsi que taux de syndicalisation chute au profit d'engagements plus individuels et même individualistes. Il n'est plus question de lutter mais de se caser, tout en se revendiquant d'une certaine éthique, quand même. Les années 1970 finissantes, la contre révolution idéologique s'installe et est couronnée par l'accession au pouvoir des deux partis auxquels le corps enseignant se réferait (le PC et le PS) unis pour achever les grandes réformes que le capitalisme requérait, mais dont on pouvait prévoir le déclin une fois leur forfait accompli.

L'écologie survient à point dans le paysage politique pour permettre un transfert d'une partie milieu enseignant vers une autre crèmerie, tout aussi inoffensive contre le capital mais plus en phase à la période : la fin des grands projets collectifs est actée, l'horizon tend à se borner à une accumulation d'actes vertueux qui, s'ils ne changent pas le monde nous permettront de vivre mieux entre nous tout en pouvant se regarder dans la glace. Mais pour que ce transfert se réalise il a fallu attendre la fin des années 1980 que l'écologie politique qui ambitionnait de participer au redéploiement des mouvements sociaux, se transforme en une écologie politicienne, digérée par la bourgeoisie et susceptible alors d'attirer des jeunes, vertueux mais ambitieux, vers des charges publiques « dans le vent ». Une fois la revendication écologique séparée du mouvement social, les partis écologistes se sont succédés et multipliés au gré de vagues d'arrivistes voulant tenter leur chance en première division. Peu y sont parvenus, sauf à une nouvelle fois solliciter un nouveau transfert et être « en marche » vers de nouvelles aventures. Le corps enseignant, les formateurs en tous genres, ont plus que de raison fourni leur quota de candidats au transfert.

JPD

Paix aux chaumières, guerre aux palais !

Internationalistes, nous refusons de nous laisser enrégimenter par l'un ou l'autre des deux camps qui ont jeté leur dévolu sur le territoire de l'Ukraine pour s'affronter militairement.

Chacun à leur échelle, Poutine, Zelensky, Macron, Biden et consorts ne sont que des courtiers du Capital. En affaire un jour, nouant des alliances de circonstance, ils s'empresseront de les renverser au besoin et de s'affronter le lendemain si la protection ou l'expansion de leurs zones d'intérêts l'exigent. Ce petit jeu se termine toujours mal pour les populations qui en font les frais. C'est à un de ces dramatiques coups de théâtre auxquels nous assistons impuissants depuis peu. Un de ces événements qui, durant tout le XX^e siècle, ont accompagné au rythme des convulsions du capitalisme les menées impérialistes des Etats. A tort, les populations de la vieille Europe se croyaient désormais épargnées par les conflits armés. Elles se figuraient les guerres reléguées aux confins des zones périphériques. Pourtant, la dislocation de la Yougoslavie et son partage en zones d'influence sous la pression des puissances impérialistes sonnait à l'époque comme une mise en garde.

A bas tous les nationalismes !

Que le Kremlin abrite des canailles sanguinaires ne laisse planer aucun doute. Nous sommes conscients que Poutine et sa mafia ne reculeront devant aucune atrocité afin d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés. Sa volonté s'accomplira au prix de la répression des populations qu'il tient sous sa coupe, voire des secteurs de sa propre bourgeoisie qui auraient l'intention d'entraver ses plans. Mais il fait beau voir l'Etat français donner la leçon à son homologue russe. Entendre Macron, comme avant lui ses prédécesseurs, pontifier sur la *démocratie* et les *valeurs de l'Europe* face à un tyran ou à un fou relève de l'invitation à la rêverie. Il suffit de jeter un coup d'oeil, même rapide, sur la politique internationale que mène l'Etat français en matière de soutien aux dictatures et de commerce des armes pour comprendre combien, chez ces gens là, les belles paroles s'envolent dès que se profilent de potentiels intérêts commerciaux ou stratégiques. Il semblerait même qu'une victime civile des pilonnages de l'Otan en Libye n'ait pas la même valeur qu'un martyr de la guerre en Ukraine(1). Du moins, peut-on le supposer depuis que Natacha Bouchard, la maire de Calais d'habitude peu réceptive à l'adversité qui frappe les exilés errant aux alentours de sa ville, s'est inexplicablement ouverte aux souffrances de réfugiés en provenance d'Ukraine...

Guerre de classe !

Certains se demandent comment agir ou intervenir en réaction à cette guerre. D'abord, en refusant de jouer les va-t-en-guerre et de tomber dans le piège de l'Unité Nationale et du poison patriotique, quel qu'il soit. Ensuite, comme d'habitude, en réclamant la libre circulation des personnes et l'ouverture des frontières, de toutes les frontières. Enfin, nous savons que notre camp, celui des travailleurs et des chômeurs, celui des prolétaires sera le premier et le seul à payer le prix fort de cette aventure criminelle. C'est donc, en Ukraine, en Russie, en France et ailleurs contre nos propres bourgeoisies que nous devons mener l'offensive. Macron, encore lui, entend *nous protéger*, dit-il. Lui, qui durant la pandémie n'a su qu'incarcérer à domicile l'ensemble de la population et dépecer l'hôpital public nous promet déjà, s'il est reconduit dans ses fonctions, de nous faire crever au travail.

Cette guerre et ses conséquences s'offrent comme un nouveau moyen d'étouffer dans l'oeuf toute contestation sociale à venir. Nous devons au plus vite reprendre le chemin de la mobilisation dans les entreprises, dans les quartiers et dans la rue. Nous devons, dans la mesure du possible, tenter d'établir des contacts avec celles et ceux qui dans les Etats aux prises dans ce conflit tentent de s'y opposer. En Russie, par exemple, *des féministes, bravant la répression d'État, constituent l'un des mouvements sociaux les plus actifs. Désormais, elles s'unissent dans la résistance contre la guerre de Vladimir Poutine en Ukraine* (2).

Contre le chaos capitaliste, pour la révolution sociale !

Cette guerre n'est qu'une catastrophe supplémentaire qui s'ajoute à la longue liste des méfaits d'une civilisation capitaliste frappée de crise profonde, et peut-être même agonisante. Face au chaos qui est là, à la montée des nationalismes et des replis identitaires, nous devons retrouver le chemin qui mène à l'émancipation sociale et à la solidarité de classe internationale. La nécessité d'un nouvel horizon pour l'humanité s'impose donc avec acuité, mais cet espoir ne sortira pas des urnes, ni ici, ni ailleurs, ni demain, ni jamais.

A bas la guerre ! A bas tous les gouvernements !

Cette exigence politique remet la nécessité de la Révolution Sociale à l'ordre du jour

Publié le 05/03/2022 par *La Mouette Enragée*

(1) Pour le politicien Jean Louis Bourlanges, les réfugiés de guerre ukrainiens constitueraient «sans doute une immigration de grande qualité».

(2) <https://rapportsdeforce.fr/linternationale/ukraine-des-feministes-russes-lancent-un-appel-a-sopposer-a-la-guerre-partout-dans-le-monde-030212949>





VERTEMENT ÉCOLO

« Vertement écolo » poursuit sa série d'articles sur le militaire et l'environnement.

Dans le numéro de février nous avons évoqué l'explosion des budgets militaires et des ventes d'armes en pleine pandémie de COVID, la stratégie de développement durable du ministère des Armées, sa stratégie militaire de greenwashing et le rôle d'idiots utiles joué par certaines associations de protection de l'environnement sur ses terrains militaires.

*L'armée, ça tue, ça pollue
et ça rend con
(vieux slogan antimilitariste)*



Les activités militaires et les guerres passées ont laissé des traces visibles comme invisibles et des dangers bien réels sur toute la planète.

Plus de 100 ans après la fin de la première guerre mondiale, il existe toujours en France des « zones rouges »(1) (créées en 1919), s'étendant sur 13 départements et correspondant à plusieurs centaines de milliers d'hectares ravagés par les obus, les armes chimiques, les cadavres animaux et humains abandonnés. Le tout polluant, air, sols et sous-sols.

Sur ces territoires les autorités ont fait planter des forêts (Verdun, Argonne, Vimy) afin de cacher ce qui pouvait l'être. Ou plus exactement tenter de planquer les conséquences

d'années de combats. Ainsi à Vimy, une partie de la forêt plantée en hommage aux soldats canadiens morts était en 2005 toujours interdite au public. Et, à Verdun qui « ... aurait reçu plus de 60 millions d'obus dont au moins 15 millions n'ont pas explosé [et on en déterre toujours]... on peut estimer que 90 tonnes de mercure [utilisé sous forme de fulminate, pour faire détonner les obus] ont pollué les masses d'air et le sol et l'eau sur le seul secteur de la bataille de Verdun. »

Ailleurs, ce n'est pas mieux.

Des centaines de milliers de tonnes de munitions conventionnelles ou chimiques issues des deux derniers conflits mondiaux abandonnées (50 tonnes dans le fort de Gerland près de Lyon, balancées dans les cours d'eau, les lacs (Gérardmer), les mers (mer du Nord et Baltique) comme les océans sont en train de se dégrader inexorablement(2).

Des déchets nucléaires militaires (très radioactifs) et civils ont été massivement immergés dans les fonds marins entre 1946 et 1982, du moins officiellement(3) auxquels on doit ajouter les « pertes en mers » hautement radioactives des sous-marins, bombes et missiles nucléaires. L'AIEA estime au début des années 90 à 46 petabecquerels (un petabecquerel égale 10¹⁵ becquerels) cette contamination des fonds marins. Il doit déjà faire bon au fond des océans mais d'ici quelques années quand les fûts d'emballage de ces saloperies seront complètement dégradés il va carrément faire chaud.

Depuis 50 ans, l'Agent Orange (Monsanto, Dow Chemical) épandue sur les jungles vietnamiennes et cambodgiennes et leurs populations provoque toujours maladies et malformations (chez les adultes comme in utero). Il est responsable d'un véritable écocide sur la faune, la flore et les milieux forestiers. Écocide dont Saddam Hussein s'est lui aussi rendu coupable en asséchant les marais du sud de l'Irak pour y traquer les rebelles de l'insurrection chiite de 1991. Adieu, les arabes des marais.

Les États, leurs militaires et leurs guerres continuent donc de tuer silencieusement bien après le retour de la « paix ».

Mais à cet impact déjà terrible sur l'ensemble de la vie sur Terre il faut ajouter une série de caractéristiques extrêmement spécifiques à des biens d'armement.

La conception, la fabrication et l'entretien des armements consomment énormément de travail humain, de capitaux, de matières premières, de matériaux et de technologies ultras spécifiques (métaux, alliages, composites, connectique, matériel informatique, soudures de qualité militaire...) pour fabriquer des objets ultra spécialisés (munitions, armes, canons, blindage explosif de tank, ogives nucléaires, bombes à sous-munitions...) qui n'ont et n'auront aucune utilité ou retombées civiles (en terme de réemploi ou d'adaptation) pour les sociétés qui les financent par l'impôt.

Cette spécificité est parfaitement connue des « économistes de l'innovation » : « Les armements constituent un investissement sté-

rile, car ils ne représentent ni des biens de consommation, ni des biens d'équipement. Ils ne permettent pas d'accroître la production ni dans le court terme (en assurant la reproduction économique), ni dans le long terme (en augmentant les capacités productives), représentant une sortie nette du circuit... »(4)

L'État français, dans sa Comptabilité Nationale « n'enregistre pas les achats de biens spécifiquement militaires comme des investissements (formation brute de capital fixe, FBCF) mais en tant que Consommations intermédiaires (CI) car ils ne servent pas à fabriquer d'autres biens et sont considérés comme destructibles. Les CI comprennent donc notamment les achats de l'État aux industries d'armement. »(5)

Les conséquences écologiques des activités militaires ressemblent donc furieusement à ce que l'on voit à l'œuvre dans toutes les sociétés industrielles : production et destruction en masse d'objets inutiles, consommation effrénée de matières non-renouvelables, pollutions massives généralisées niées, dissimulées ou masquées.

Mais dans le cas du secteur de l'armement, elles sont poussées à leur paroxysme car ces industries au service exclusif des États ne seront « pas jugée[s] à l'aune des critères de l'économie de marché, mais de [leurs] propres critères d'efficacité ». L'impunité et l'exception leur sont acquises...

Libertaires, antimilitaristes et écologistes devraient compléter les propos de 1973 de l'économiste J. Robinson selon lesquels « Il est impossible d'analyser les problèmes économiques [ET ÉCOLOGIQUES] modernes sans s'intéresser au rôle des dépenses d'armement ».

Vers des massacres de masse écoresponsables et bas carbone ?

On retrouve cette exceptionnalité militaire dans un autre domaine vital pour les armées : les carburants en lien avec le dérèglement climatique.

Les armées sont les plus grandes consommatrices institutionnelles de pétrole brut au monde. À titre d'exemple, l'armée US produit autant de GES (gaz à effet de serre) que la Roumanie et consomme autant de carburant que le Portugal. Le dernier avion de combat mis au point par les États-Unis, le F-35, consomme 5 600 litres de carburant par heure. Il faudrait 1 900 voitures pour engloutir une quantité similaire de carburant sur le même temps. En 2017 l'ensemble des forces armées états-uniennes a consommé pour plus de 9 milliards de \$ de carburants. Et 70 % de ceux-ci servent à déplacer et à mettre en action les soldats et les armes. Le reste c'est pour les infrastructures.

Alors nous, nos petits efforts pour marcher à pied au lieu de prendre la voiture pour aller chercher le pain, heu, comment dire ...





Pendant de nombreuses années les militaires ne se sont guère préoccupés de leur empreinte carbone. Pour aller, avant tous les autres, plus vite, plus loin, plus efficace, plus gros, plus furtif, plus meurtrier il n'y avait qu'une seule voie : cramer toujours plus d'énergie et de matières premières.

Cette toute-puissance et le statut d'exception permanente qui caractérise le secteur militaire et les armées se sont concrétisés lors des discussions préparatoires au protocole de Kyoto de l'ONU (1997). L'État nord américain a réussi à y imposer « une clause précisant que les opérations militaires qu'elles mèneraient dans le monde entier (sous bannière étoilée) et celles auxquelles elles participeraient avec l'ONU ou l'OTAN seraient intégralement exemptées de toute obligation de réduction. »(6)

Las, le bon vieux temps et ses douces odeurs de kérosène de qualité militaire sont maintenant légèrement bousculés mais l'ingéniosité militaire est toujours au rendez-vous, comme vous le découvrirez prochainement.

À suivre

Freux et Eugene the Jeep

Notes

- 1- Zone rouge (séquelles de guerre). Wikipedia.org2
- 2- Plusieurs centaines de millions de tonnes en mer du Nord et en Baltique selon le récent documentaire (2018) « Menaces en mer du Nord » de Jacques Leuille (disponible sur Youtube)
- 3- Inventaire des matières radioactives pénétrant dans le milieu marin. Bulletin de Agence Internationale de l'Énergie Atomique. 1992
- 4- Armement et dépenses publiques, quels enjeux pour l'analyse robinsonienne ? Renaud Bellais. De Boeck. Disponible sur Cairn Infos
- 5- L'impact économique de la Défense. Avis et rapports du Conseil Économique et Social. 2007
- 6- Pour la sécurité climatique. Ben Cramer. Green European Journal. Avril 2020. Disponible sur athena21.org



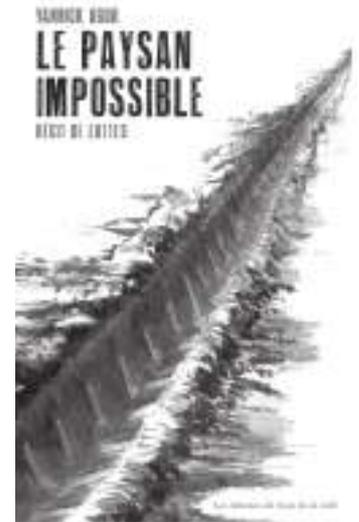
Le paysan impossible

Yannick Ogor a fait paraître en 2017 le livre «*Le Paysan impossible*» (1). Il est venu en Soule (Pays Basque), à l'invitation de la revue *Hau* (2), pour parler de ce qui pourrait être la suite de son livre : comment les normes sanitaires et environnementales ainsi que celles liées au bien-être animal, taillées sur mesure pour l'agro-industrie, attaquent l'élevage en plein-air et menacent l'existence des petits paysans. Ce sont des extraits de sa conférence qui sont retranscrits ici.

Industrialisation accélérée de l'élevage

En tant que paysan en Morbihan, j'avais besoin d'assumer un héritage paysan, une recherche perpétuelle d'autonomie et de liberté, c'est à dire assumer d'«être pris» par une vocation de paysan, de vivre avec des bêtes et des végétaux et d'«avoir prise» sur mon travail et mon existence, ceci contre la situation d'«être pris en charge» en permanence, d'être dépossédé de tout moyen d'existence, par une infrastructure industrielle et bureaucratique. Mon livre était un moyen d'épingler le «mythe libéral» qui voudrait faire croire qu'il y a absence de toute forme de régulation, laisser-faire absolu, alors que, en fait, il y a institutionnalisation perpétuelle et le capitalisme est une histoire d'administration toujours plus puissante.

A la fin du livre, j'épinge, dans les vingt dernières années, la reconfiguration de ces politiques agricoles, de cette administration que j'appelle «l'administration de l'alimentation de masse». Sous l'impulsion d'un écologisme ambiant, porté par des mouvements sociaux de contestation de l'agriculture industrielle, et en Bretagne tout particulièrement, l'administration a pris en compte progressivement et toujours plus les questions sanitaires, environnementales, de bien-être animal en appliquant de nouvelles



normes. D'une part, ces considérations, présentées comme respectueuses de l'écologie, ont permis l'accélération des processus d'industrialisation ; d'autre part, en faisant des mouvements sociaux contestataires des moteurs de la modernisation, elles ont fabriqué de la paix sociale. Je l'ai vécu en tant que salarié de la Confédération paysanne dans les années 90. Que l'Etat donne raison, sur le papier, à ce lobbying porté par l'espoir de freiner les dégâts de l'industrialisation à coups d'arguments écologistes, cela a éteint toute réelle contestation et a même intégré ces anciens contestataires dans les rouages de la cogestion.

Ce que j'ai vécu en Bretagne, en étant à la fois salarié de la Confédération et, après, en tant que paysan, c'est la manière dont la mise en place de la gestion par les normes sanitaires et environnementales a, en quelques années, éliminé tous les petits paysans, en particulier en production avicole et porcine et, dans des petites structures de moins de 100 truies. A partir des années 80, tous ces éleveurs ont disparu, car ces mises aux normes étaient extrêmement coûteuses ; malgré les subventions, il restait un reliquat que la plupart ont considéré comme inassumable et ils ont donc arrêté. Les seuls qui sont restés se sont partagé le magot des subventions. Aujourd'hui, les élevages de cochons comportent au moins 500 truies et sont tous des usines entièrement subventionnées par l'Etat, si accompagnées d'arguments environnementaux. Ce qui a conduit leurs propriétaires à bénéficier de nouvelles subventions (arrivées depuis les années 2000) à la transition énergétique. Ainsi ces usines-là sont non seulement cen-

1 - *Le Paysan Impossible, récit de luttés* – Editions du bout de la ville, 2017

2 - <http://hau.eklablog.com/yannick-ogor-et-la-disparition-des-paysans-p2971349>





écologie/agriculture

sées être aux normes environnementales par rapport aux excédents de lisier et d'azote mais encore elles sont à la «pointe de la transition énergétique», ayant à peu près toutes installé des panneaux solaires sur leurs toits, des éoliennes dans leurs champs ou, mieux encore, des méthaniseurs pour faire de l'énergie avec la merde de cochon. Tout cela généreusement accompagné donc de subventions publiques. Des milliards dilapidés pour conforter le modèle industriel.

Il est affligeant de voir à quel point l'écologisme est le moteur décisif de la modernisation aujourd'hui et comment il n'y a plus de réaction véritable en face.

Épizooties et rôle des normes sanitaires et environnementales

Je ne remonterai pas aux épisodes de la maladie de la vache folle (encéphalopathie spongiforme bovine, apparue en GB en 1986, avec un maximum de bovins touchés en 1992 et une expansion de la maladie en Europe). Je citerai des épizooties anciennes dans les élevages de volailles (1997, à Hong Kong ; 1998, de Bornéo à la Chine, en passant par Singapour ; 2007, grippe aviaire en G-B ; maladies dans les élevages de cochons : 2001, fièvre aphteuse en G-B ; 2007, peste porcine en Roumanie ; 2009-10 grippe porcine au Mexique ; 2017, peste porcine en Belgique...

Les conditions d'émergence de ces maladies et les réponses étatiques et institutionnelles qui y sont données marchent de pair pour fabriquer une espèce de fatalité industrielle.

La responsabilité du système industriel est patente dans l'émergence de ces épizooties. Dans tous les cas, elles surviennent dans des lieux où il y a un système concentrationnaire d'élevages industriels gigantesques, qui regroupent par exemple au mini-

mum 30 000 ou 40 000 canards dans des bâtiments fermés tels des cottes-minute, ce qui amplifie la circulation des maladies au sein même des élevages ; et les virus sont véhiculés aisément dans le cadre d'un système capitaliste mondialisé où le mode de circulation de la viande, vivante ou morte, accélère la propagation des maladies. De plus, comme les animaux d'élevages industriels sont sélectionnés comme des clones, on crée une perte énorme de diversité génétique qui les rend très vulnérables au développement des maladies ; ce qui est à l'opposé de ce qu'on appelle «la dilution paysanne» : à savoir que plus on diversifie les espèces, les patrimoines génétiques, moins on a de risques de faciliter le développement de virus car, dans ces diversités, des immunités vont se faire qui bloqueront le processus viral.

Enfin, le microbiote (du système digestif animal et humain) est essentiel dans la construction d'une immunité naturelle. Or, le système d'alimentation moderne, le traitement chimique permanent des animaux d'élevage, affaiblissent ce microbiote, favorisant énormément le développement des maladies.

On aurait pu penser que ce constat des responsabilités industrielles dans l'émergence des maladies était assez partagé. A l'évidence, ce n'est pas le cas, quand on regarde les réponses administratives qui sont apportées : des protocoles de biosécurité très coûteux et inapplicables pour des petits éleveurs, des obligations de confinement en contradiction totale avec les principes de l'élevage traditionnel et de qualité, et du bien-être animal, et partout, des abattages massifs pour des animaux même lorsqu'ils sont sains... Et les arguments mis en avant par les autorités, à savoir protéger la santé des humains et des animaux d'élevage, sont de pure publicité. C'est une perpétuelle fuite en avant ; nous sommes prisonniers aujourd'hui dans un sys-

tème industriel qui a décidé d'éliminer toute paysannerie qui résiste à cet aspect de l'industrie. En effet, partout dans le monde, ce sont des mesures extrêmement brutales d'abattage dans les petits élevages qui ont été décidées par les autorités.

Quelques cas éloquentes en Asie, en Chine, en Europe

En Asie du Sud-Est l'abattage a concerné, dans les années 2000, les volailles des basses-cours vivrières, d'élevages familiaux, d'élevages en plein air sans toucher aux volailles des groupes industriels, alors que c'étaient eux qui provoquaient la maladie et sa circulation ; les petits producteurs ont tout perdu, la filière industrielle, elle, continue à prospérer. En Indonésie, en 2010, 70% de la production de volailles était détenue par trois grands groupes agro-industriels et il n'existe plus de basse-cours vivrières. La Chine subventionne à coups de milliards la modernisation des élevages de cochons : des usines entièrement confinées, avec la possibilité de mise en quarantaine de tous les ouvriers ; les logements sont intégrés aux usines, les ouvriers travaillent par sessions de trois mois (15 jours en quarantaine, et ils sont désinfectés tous les jours avant de pouvoir entrer en contact avec les animaux ; ils travaillent pendant deux mois dans l'usine ; puis à nouveau 15 jours en quarantaine pour prétendument minimiser les risques de contamination à l'extérieur).

La gestion par les normes biosécuritaires

Au niveau international, à la fin des années 90, s'est mis en place, avec les accords de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), le transfert de ce qu'on appelait historiquement les barrières douanières tarifaires. Depuis des décennies, dans la logique de la régu-





lation capitaliste de l'économie, avait été instaurée, pour préserver les intérêts de chaque pays, la possibilité de mettre des barrières douanières tarifaires à l'entrée de chaque Etat ; elles ont été supprimées pour être remplacées par un autre procédé de régulation : la question sanitaire en agriculture, qui est devenue le mode de régulation principal. L'exemple de la G-B est à ce titre éloquent. En 2001, il y a eu un épisode d'épidémie de fièvre aphteuse, qui est une maladie relativement bénigne, avec un taux très faible de mortalité, car une immunité naturelle s'installe assez facilement. Or, malgré cette évidence, décision a été prise par les autorités d'abattre préventivement plusieurs millions de bêtes. Pourquoi ? Parce que, en étant reconnue foyer de la fièvre aphteuse, la G-B ne pouvait plus exporter, les barrières douanières se refermaient ; pour qu'elle retrouve ses agréments à l'exportation, il fallait que soit décidé l'abattage préventif des cochons.

Quant à la vaccination des animaux, elle n'est pas la solution, sinon pour l'industrie pharmaceutique.

Là encore, on peut prendre l'exemple de la Chine et de Hong Kong : la vaccination des volailles est obligatoire depuis plus de 10 ans ; or les épidémies de grippe aviaire continuent leur cheminement, et donc aussi les abattages massifs, et ceci malgré les piqûres de rappel ; la vaccination est inefficace, le vaccin a toujours un temps de retard sur le virus, de nouvelles souches émergent.

Une logique clairement au service du modèle industriel

Cette logique sécuritaire/sanitaire est clairement explicitée par les règlements mis en place par l'ex-OIE (organisation internationale de l'élevage) qui s'appelle aujourd'hui, - c'est bien plus

bienveillant !- Organisation Mondiale de la Santé Animale. Elle a institué une compartimentation des élevages, classés en 4 catégories selon leur niveau de biosécurité. Dans la catégorie 1, au top du top, se trouvent les élevages hyper-industriels, comme en Chine et comme ce qui est en train de se développer en particulier en Bretagne. Etant considérés comme «étanches», on offre à ces usines la possibilité, quelle que soit la situation sanitaire du pays, de ne pas subir d'abattages massifs et de commercer notamment à l'export. Le puissant groupe Doux, entre autres, a bénéficié de cette catégorie. En revanche, la catégorie 4 correspond aux élevages vivriers, en plein air. L'OIE/OMSA demande à tous les Etats adhérents de les éliminer, processus qui est en cours partout.

Depuis plusieurs mois, on en est à un énième épisode de crise aviaire. Des mesures de biosécurité, très coûteuses et contraignantes, avaient été imposées par les autorités depuis 2017 ; mais cette maladie, qui existe depuis longtemps, continue évidemment à circuler et à faire des dégâts. Les «remèdes» imposés - mesures de contrôle ; confinement des élevages, même pour ceux qualifiés bio et de plein air, pendant 6 mois ; abattages (3) - ou envisagés (la vaccination), sont non seulement coûteux (4) mais encore inefficaces (5). Ce sont de faux remèdes qui donnent une réponse industrielle alors que c'est ce système industriel même qui est en cause. Et ils enlèvent toujours plus d'autonomie aux paysans qui se battent pour ne pas s'en laisser déposséder. Alors que, au nom de la crise sanitaire, se renforce l'élevage hors-sol de volailles et de cochons boosté par des normes environnementales et du bien-être animal, il serait temps de créer une situation de réelle autonomie paysanne et de remettre des producteurs dans les fermes : pour produire la

MOBILISATION POUR L'ÉLEVAGE PLEIN-AIR AU PAYS BASQUE

Un élan collectif existe encore au Pays basque, où des petit.es aviculteur.ices continuent à résister (5)

Iels sont nombreux.ses qui refusent le confinement imposé à leurs canards et à leurs poules. Deux jeunes éleveurs sont dans ce cas : «On a choisi d'être hors la loi pour continuer de faire des animaux de qualité comme on sait le faire depuis la nuit des temps, comme le faisaient nos parents et nos grands parents ». Iels sont installé.es depuis 3 ans en Gaec (Groupeement Agricole d'Exploitation en Commun), élèvent des canards en plein air (une race locale particulièrement rustique et au système immunitaire performant), produisent des céréales, tuent et transforment les animaux et commercialisent leur production en vente directe. Un modèle autarcique. Dans leur village, des élevages industriels voisins ont été touchés par le virus de la grippe aviaire. Le préfet est intervenu sur leur exploitation. Les canards y ont été testés positifs mais porteurs sains. Les deux éleveurs, « victimes d'un système qui est à la dérive », se sont résolus, « sous la pression d'un système administratif bien trop borné », à laisser abattre leurs 1 100 canards, le 27 janvier. 200 personnes, appelées à se mobiliser la veille, étaient venues soutenir les deux aviculteurs. Une importante manifestation de plus de 1000 personnes a eu lieu deux jours plus tard dans le bourg de Saint-Palais (1 900 habitant.es), appelée par les syndicats paysans ELB (Pays Basque), la Chambre d'agriculture du Pays Basque, le Modef (Landes) et plusieurs structures locales liées à la paysannerie : ceci « pour dénoncer le non-sens de la politique sanitaire ministérielle qui rend l'élevage plein-air hors-la-loi. L'industrialisation des élevages doit cesser et les éleveur.ices ne doivent plus être les dommages collatéraux de la gestion catastrophique de ces crises à répétition ». Après cette manifestation, un Collectif s'est constitué élargi à des non-paysans, prêt à se mobiliser pour défendre les autres petits élevages qui sont sous la menace d'un abattage : « La prochaine étape sera de se structurer et de voir comment on agit. Il va y avoir d'autres actions, des manifestations. Si demain un éleveur se voit dans l'obligation de faire abattre ses animaux, peut-être qu'on s'opposera. Aujourd'hui, l'État met une telle pression individuelle que c'est compliqué de s'opposer seul ».

6- Article paru dans CA <http://hau.eklablog.com/yannick-ogoret-la-disparition-des-paysans-p2971349>

nourriture des volailles, les poussins, l'abattage...

Quelle résistance ?

Petits éleveurs, nous sommes pris en étau entre une économie capitaliste de plus en plus folle, des processus d'industrialisation au nom de la biosécurité et de la protection de l'environnement et un lobby animaliste ; toutes les mesures prises par l'administration, bras armé du système capitalisto-industriel, ont pour but clairement avoué de purger l'agriculture pour la « moderniser » et nous condamner à disparaître. Evidemment, nous continuons à nous battre, à exister plus ou moins dans l'illégalité, mais le rouleau compresseur est monstrueux et il manque un élan collectif pour l'affronter.»

Propos recueillis par Kris, février 2022

3- 2,5 millions de volailles abattues en France en janvier 2022

4- Fin janvier 2022, le gouvernement a déjà mis sur la table 36 millions d'aides sanitaires et 52 millions d'aides économiques ; d'autres indemnisations sont prévues.

5- Un premier cas de grippe aviaire en élevage avait été détecté dans une exploitation de 160 000 poules pondeuses élevées en bâtiment, dans le Nord, le 27 novembre 2021.





ENTRE GÉNOCIDE ET NAZIFICATION



Annonçant l'intervention armée de la Russie contre l'Ukraine, le président russe disait vouloir défendre les populations russophones du Donbass menacées de «génocide» et vouloir libérer les ukrainiens d'une «nazification» de la part du régime de Kiev.

Génocide..

Poutine en ex KGB, n'ignore pas le sens des mots ni leur profondeur. En employant ces mots, le président a voulu flatter l'antifascisme russe, le revigorer pour entraîner l'adhésion d'une opinion russe, «muselée», dans sa guerre. Il sait que le souvenir des 20 millions de morts est encore présent, ainsi que les horreurs de la guerre hitlérienne en Europe de l'Est, où les massacres furent nombreux. Quand pour justifier son intervention guerrière contre l'Ukraine, il évoque le «génocide», il utilise la rhétorique du révisionnisme. Il sait que parler de génocide surtout dans cette région, c'est raviver le traumatisme du massacre de milliers de polonais, le gazage de millions de juifs, les images des camps de la mort et. Des souvenirs présents tant en Ukraine qu'en Russie. L'ex ancien colonel du KGB qu'il est, connaît les codes et l'art de la désinformation, de la manipulation. Certes en 8 ans d'une guerre qui n'a pas dit son nom, 14 000 personnes sont mortes dans la région du Donbass

à la frontière Russo-Ukrainienne. Une guerre de sécession entre souverainistes et séparatistes ukrainiens tous russophones. Une guerre instrumentalisée tant par des cliques au pouvoir à Kiev que par Moscou. Une guerre où les milices d'extrême droite de part et d'autre allaient trouver une légitimité. Pour autant, il ne s'agit pas de génocide, il ne semble pas qu'il y ait eu une planification orchestrée depuis Kiev, un projet étatique d'extermination des populations séparatistes du Donbass, à l'instar des nazis contre les juifs, des ottomans contre les arméniens ou avec la bienveillance de la France, des Tutsis au Rwanda. Dans cette ambiance de guerre sans nom, nationalisme exacerbé des souverainistes ukrainiens ultra nationalistes ou milices séparatistes appuyées par les forces de Moscou, se soucient peu du sort des populations locales sous leur feu et otages de leurs exactions. Cette réalité ne pouvait convenir au maître du Kremlin pour manipuler son opinion publique. L'auréoler dans un «génocide» qui menaçait les Ukrainiens russophones donnait de la grandeur à sa geste guerrière d'envahir l'Ukraine.

Si lors de l'accapement de la Crimée en 2014, Poutine avait trouvé un soutien favorable dans la population, il est moins sûr que ses opinions aient cette fois les mêmes indulgences et compréhensions.

Une Ukraine nazie

Peut on considérer l'Ukraine comme un pays de néo nazis dirigé par un gouvernement de nazis?

On ne peut taxer le gouvernement

de Kiev de «nazi» comme le présente Moscou. Avec un président «juif», de centre droit, il peut être libéral, ultralibéral, réactionnaire, corrompu jusqu'à la moelle etc..., on peut accuser certains membres du gouvernement d'être ou de fricoter ouvertement avec les ultra nationalistes, pour certains des néo nazis, pour servir leurs intérêts propres, mais rien n'atteste que les «nazis» soient au pouvoir à Kiev. Une rhétorique manipulateuse dont l'ex colonel du KGB et président de Russie est friand. Elle sert à forger un renouveau de sacrifice national en souvenir de l'armée rouge qui a combattu les forces hitléro-fascistes.

L'insécurité créée par l'état de guerre larvée à l'Est de l'Ukraine depuis 2014, et les agissements de Moscou, ont favorisé jusqu'au sommet de l'état ukrainien l'exacerbation du patriotisme et l'union nationale. Rappelons qu'une des mesures du gouvernement ukrainien fut l'interdiction de parler le russe. (1). Ce qui était le fait de plus de 70% d'une population bilingue et russophone.

Avec sa rhétorique toute aussi nationaliste, V. Poutine à revigoré ces forces para militaires ukrainiennes. Si il pouvait exister un danger, exagéré par le maître du Kremlin, c'est le maillage social que ces milices ont su tisser dans des franges de la population, avec des bienveillances au sein de l'état. Intégration de milices au coté des forces armées légales, acceptation de camps de jeunesse ouverts à la population, acceptation des réseaux de lieux culturels etc.

De plus, les vociférations de patriotisme chères aux bourgeoisies permettaient des deux côtés de la frontière d'étouffer les voix des travailleurs, les voix de l'internationalisme entre peuple russe et ukrainien.

Une icône commune

Ce contexte offre à ces forces para militaires, un terreau de recrutement favorable. Il en est ainsi du mouvement d'ultra droite «Azov» estimé à 5 000 membres déclarés. Formé en bataillon dans le chaos de la guerre du Donbass où il s'est impliqué en tant que force militaire puis est devenu ensuite une unité officielle de la garde républicaine ukrainienne.

Il en est de même avec l'autre force présente le «Pravi Sektor». Ce mouvement ultra nationaliste se militarise rapidement après 2013. Cette force para militaire autonome, s'engage aussitôt contre les séparatistes soutenus par le

1 /l'ukrainien en langue maternelle 67% de la population. Le russe 30% sur l'ensemble de la population mais variable selon l'Est ou l'Ouest de l'Ukraine. Sinon très infime: le biélorusse, le moldave ou le tatar.



Kremlin. «Nous faisons partie intégrante de la défense de notre pays et nous nous coordonnons au plus haut niveau avec l'armée ukrainienne» déclare le capitaine D. Kotsyubalo décoré comme «héros» national par l'actuel président ukrainien. Ce mouvement a su, comme «Azov», agréger nombre de groupuscules d'extrême droite ou néonazis d'Ukraine mais aussi attirer dans ses sphères ceux venus d'Europe de l'Ouest. Il est à noter que de l'autre côté de la frontière, les bataillons russes «infiltrés» dans le Donbass, avaient eux aussi dans leurs rangs des mercenaires d'extrême droite nationaliste ou néo nazi venus d'Europe pour combattre aux côtés des séparatistes. Ce qui n'a guère embarrassé le maître du Kremlin. Il est évident que ces ultra nationalistes, néo nazis ou pas, ont des accointances avec des membres au pouvoir ou ayant été au pouvoir. Ainsi le ministre de l'intérieur qui a démissionné et soupçonné d'être le chef du mouvement Azov. A. Biletsky des «patriotes d'Ukraine», commandant du bataillon Azov a été nommé lieutenant colonel dans la police. Un autre membre de ce bataillon sera mis à la tête de la police de Kiev etc. Il peut en être de même avec M. Marchenko Officier tankiste passé du bataillon «Aïdar» autre milice nationaliste intégrée aux forces régulières qui aujourd'hui est gouverneur militaire de la défense d'Odessa. Dans ces circonstances, ces forces para militaires bien équipées et armées peuvent trouver une légitimité, une utilité au service de l'Ukraine et du pouvoir et, une certaine sympathie due à leurs faits d'armes contre les russes depuis 2014, auprès de la population. Pourtant, ces forces restent encore peu attractives. Elles ne représentent pas le danger fasciste instrumentalisé par V Poutine ou médiatisées hier par les médias français dès lors qu'il fallait diaboliser le Rassemblement National. Mais elles n'en restent pas moins inquiétantes selon l'usage qu'en font, ou en feront, les cliques bourgeoises qui gravitent autour du pouvoir à Kiev, ou leur «parrain»... du pentagone.

Pourtant, malgré leur différences, divergences..., tous s'inspirent du mouvement national ukrainien des années 20 où l'Ukraine était divisée entre Pologne et l'URSS. Ils ont une icône commune, le leader S. Bandéra -1909 1959-. Une figure du nationalisme ukrainien, mort assassiné par le KGB en 1959. Il est considéré comme martyr pour certains ukrainiens de l'Ouest notamment et comme traître par ceux de l'Est. Membre de l'UPA (armée de libération de l'Ukraine) puis de l'OUN-B, nationaliste convaincu, il s'est allié avec les forces nazies pour l'indépendance de l'Ukraine. A leur côté, il a participé avec ses partisans, aux massacres de milliers

de juifs et de Polonais. Toujours à leur côté, il a combattu contre «l'invasion» de l'armée soviétique, l'armée rouge, que nombre d'ukrainiens avaient rejoint. Il est en réhabilitation comme héros national. En janvier 2015, l'ensemble de la galaxie nationaliste et néo nazie a commémoré sa naissance par une marche aux flambeaux. L'ensemble de l'Ukraine se cherche dans un tourbillon «identitaire» pour une identité commune écartelée entre Occident et Russie. L'invasion de V Poutine, a ravivé les braises. Dans ce chaos, ces forces pourront-elles s'affirmer comme incontournables, comme indispensables? Rien n'est moins sûr.

Au service de qui

Non seulement ces mouvements ont des entrées dans les couloirs gouvernementaux mais des accointances avec les oligarques ukrainiens qui n'ont pas hésité à les financer. Le président Zelenski dans son rôle de chef de guerre saluant «notre grande guerre patriotique» et glorifiant l'Ukraine a certes été élu avec 73% des voix. Mais son ascension au pouvoir est due à l'oligarque le plus riche du pays I. Kolomoisky, propriétaire de la chaîne de télé qui produisait la série «Serviteur du peuple»,⁽¹⁾ où le président n'était encore qu'acteur. C'est avec ce monde politicien, militaire, judiciaire, ce monde bourgeois et affairiste, de l'entre soi et de la corruption que sont liée ces forces para militaires.

Les uns et les autres pensent tirer les ficelles à leur profit pour défendre leurs intérêts propres. C'est dans ce sens que certaines forces nationalistes ont remis de côté les représentations nazies et tentent une façade plus respectable se dé-diabolisant à l'exemple du Rassemblement National en France. Mais au delà du cadre ukrainien ce sont les impérialistes qui parfois s'en servent en forces supplétives contre les russes. Il est évident que dans le tourbillon de leur histoire, depuis la chute du mur de Berlin et l'effacement des anciennes ré-

«LE SAUVEUR DU PEUPLE».

Avant de devenir président Volodymyr Zelensky incarnait le rôle principal dans une série: «le sauveur du peuple. Le Héros, un petit professeur, un anonyme qui dénonce la corruption, et la politique des élites ukrainiennes et qui malgré lui allait devenir «Président». Une satire politique qui fut diffusée de 2015 à 2019. La série rencontre un très grand succès avec de plus de 50% d'ukrainiens qui l'ont visionné.

La chaîne qui a diffusé la série appartient au plus riche oligarque d'Ukraine celui-là même qui soutiendra le candidat V. Zelensky à la présidentielle de 2019 et deviendra président avec plus de 73% des voix au second tour.

publiques soviétiques, les ukrainiens se cherchent une indépendance nationale qui irrite leur voisin ou plutôt le président russe. Il est évident que ces forces para militaires, ces groupuscules nationalistes antisémites, néonazis, prônent la suprématie blanche, sont contre l'avortement, attaquent les «LGBT», les migrants...etc. défendent l'état, et servent les intérêts de la bourgeoisie ou des opportunistes qui les subventionnent. Mis à part leur patriotisme, leur ultra nationalisme, ils n'ont rien à proposer comme émancipation à la population, aux travailleurs dans la misère et obligés de s'exiler pour trouver du travail pour un salaire. Leurs préoccupations envers les travailleurs ne figurent pas dans leurs agendas. Sans doute la raison de leurs insuccès électoraux dont les scores étaient de 1,5% à 5% lors de différentes élections.

Certes Poutine a raison de dénoncer cette frange «vert de gris» aux relents nauséabonds mais, son instrumentalisation d'une «dénazification» pour protéger les ukrainiens servait de décorum. Elle n'impliquait pas une guerre et le massacre des populations. Le peuple, les travailleurs conscients du danger auraient trouvé leur solution. Mais il est vrai que le président russe n'a que faire ni des travailleurs, ni des peuples: ukrainien, russe, Kazakh ou tchétchène, qu'il embastille ou bombarde.

MZ 10 02 2022





Le gouvernement ukrainien démantèle les droits du travail pendant la guerre

Le 15 mars, la Verkhovna Rada d'Ukraine (Parlement) a adopté une loi établissant des restrictions sans précédent dans toute l'histoire de l'Ukraine indépendante sur les droits des travailleurs et les activités des syndicats. Cette loi est destinée à régler les relations de travail dans le cadre des hostilités lancées par la Russie en Ukraine. Le gouvernement considère qu'il s'agit d'une mesure nécessaire dans des conditions de guerre et que les syndicats sont contraints d'accepter cette situation sans protester. Les syndicats disent que c'est une excuse pour la déréglementation.

La nouvelle loi proposée par l'Ukraine pour déréglementer les droits du travail, que le gouvernement considère comme faisant partie de l'effort combiné pour contrecarrer l'invasion russe, a mis l'administration en désaccord avec les syndicats du pays.

Il est à craindre que la nouvelle loi, qui a été approuvée par le parlement mais qui n'a pas encore été promulguée par le président Volodymyr Zelenskyi, puisse se poursuivre après la fin de la guerre et conduire à de nouvelles conditions de travail abusives en Ukraine.

La nouvelle loi restreint considérablement les droits des employés (sur les heures de travail, les conditions de travail, le licenciement et l'indemnisation après le licenciement) et augmente l'influence des employeurs sur leur main-d'œuvre.

George Sandul, un avocat de l'ONG ukrainienne de défense des droits des travailleurs Labour Initia-



tives, a déclaré à openDemocracy que les changements ont « choqué les syndicats et les experts dans le domaine ».

« Naturellement, la façon dont les gens travaillent a subi d'énormes changements pendant la guerre provoquée par l'invasion de la Russie », a expliqué Sandul. « Mais les employés qui n'ont pas perdu leur emploi travaillent jour et nuit pour que l'armée et le peuple ukrainien obtiennent la victoire ».

« Il est logique que toute réglementation législative serve un objectif principal : renforcer la capacité de défense de l'Ukraine. Ce projet de loi [...] ne sert manifestement pas cet objectif, il met plutôt des bâtons dans la roue ».

« Il y a de gros risques qu'après la fin de la guerre, ces dispositions migrent vers des initiatives législatives en temps de paix - comme nous avons observé à plusieurs reprises des tentatives désespérées de Tretiakova et d'autres lobbyistes pour démanteler sérieusement les droits du travail en Ukraine », a-t-il déclaré.

À la suite de l'invasion russe, des centaines et des milliers d'entreprises ukrainiennes ont été détruites, ont cessé de travailler ou leurs travailleurs ont été contraints de fuir les hostilités en Ukraine ou à l'étranger. Un autre nombre d'entreprises et d'employés se sont retrouvés sur un territoire occupé par les forces russes, où l'application de la législa-

tion du travail ukrainienne a été entravée.

En outre, de nombreuses entreprises ukrainiennes participent à des activités de défense coordonnées par les administrations militaires locales et leurs employés sont affectés à des travaux qui ne sont pas couverts par des contrats de travail réguliers.

Plus de droits pour les employeurs

La nouvelle loi augmente considérablement les droits des propriétaires d'entreprises privées et des services et institutions publiques, tout en réduisant les droits des employés.

Si, à la suite des hostilités, une entreprise est détruite ou ne peut plus fonctionner, elle peut licencier les salariés moyennant un préavis de dix jours (au lieu de deux mois) et le paiement d'un mois de salaire.

Il sera également permis de licencier les salariés en congé de maladie ou en vacances (mais pas si elles sont enceintes ou en congé parental). Les employeurs peuvent augmenter la semaine de travail de 40 heures à 60 heures, raccourcir les vacances et annuler des jours de vacances supplémentaires. Ils ont également une plus grande flexibilité dans l'embauche d'employés.

Les employeurs peuvent exiger des employés qu'ils effectuent d'autres travaux non couverts par



leur contrat s'ils sont nécessaires à des fins de défense, tant que ces travaux ne nuisent pas à leur santé.

L'une des dispositions les plus controversées du projet de loi concerne la possibilité d'impliquer les femmes dans des travaux physiquement pénibles et des travaux souterrains (dans les mines, par exemple), ce qui est actuellement interdit par la législation du travail ukrainienne. Cela pourrait conduire à une violation de la 45e convention de l'Organisation internationale du travail, datant de 1935, qui interdit le travail souterrain pour toutes les femmes.

Une autre nouvelle disposition, qui concerne la suspension d'un contrat de travail, peut s'appliquer « dans le cadre de l'agression militaire contre l'Ukraine ». Cela libère temporairement toutes les parties de leurs obligations mutuelles mais ne met pas fin à la relation de travail. Le paiement des salaires et autres garanties et indemnités est attribué à « l'État qui commet l'agression militaire » (c'est-à-dire la Russie), et non à l'employeur.

En compensation, le gouvernement propose de payer 6 500 hryvnia (environ 200 €) à toute personne ayant perdu son emploi à cause des hostilités - mais ce paiement ne représente qu'un tiers du salaire moyen dans de nombreuses régions actuellement touchées par la guerre. Et le processus par lequel les employés doivent recevoir une compensation du pays agresseur est loin d'être clair.

« En ce moment, pour tous ceux qui ont encore un emploi et travaillent sur le front intérieur pour la victoire de l'Ukraine et la viabilité de l'économie, il est extrêmement important d'avoir au moins des garanties minimales sur les droits du travail et, dans la mesure du possible, d'être assurés qu'ils pourront acheter du pain », a déclaré Sandul. « La déréglementation de ces garanties est extrêmement nuisible ».

La nouvelle loi donne également aux employeurs le droit d'annuler les conventions collectives de travail à leur discrétion et limite considérablement les droits des syndicats, réduisant leur rôle à celui de « contrôle civil » sur le respect de la nouvelle loi.

Le principal droit pour les employés est que, s'ils sont menacés par les combats ou s'ils sont incapables de remplir leurs fonctions, ils peuvent démissionner immédiatement (et n'ont pas à respecter un préavis de 14 jours comme c'est actuellement requis). Mais ce droit ne peut être exercé que si l'employé n'est pas impliqué dans un travail obligatoire spécial lié à la défense ou aux opérations militaires.

Surveillance civile

La loi «Sur l'organisation des relations de travail en temps de guerre» a été adoptée à la suggestion de la Commission pour la politique sociale et la protection des anciens combattants et soutenue par le ministère de l'Économie de l'Ukraine. Son vote au parlement a été adopté sans examen préalable dans d'autres commissions et discussion par les députés.

Un porte-parole syndical, s'exprimant sous le couvert de l'anonymat, a déclaré qu'« une instance paritaire représentative des syndicats s'est opposée à ce projet de loi ». Il a refusé de critiquer publiquement le projet de loi, par crainte de représailles. Il a expliqué qu'en temps de guerre, les syndicats ne s'opposeraient pas aux changements, qui, espère-t-il, seront temporaires.

Cependant, certains craignent que le projet de loi ne serve de base à une transformation plus radicale de la législation du travail et des syndicats. Plusieurs mois avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, cette même commission parlementaire des politiques sociales et ce même ministère de l'Économie ont fait des propositions tout aussi radicales pour modifier le droit du travail en faveur des employeurs et restreindre considérablement les droits des syndicats.

Comme openDemocracy l' a en octobre dernier, le ministère britannique des Affaires étrangères a été impliqué dans un scandale pour avoir financé les études et conseillé le gouvernement ukrainien sur sa stratégie visant à faire adopter par le Parlement des modifications législatives impopulaires auxquelles les syndicats s'opposent.

Le plan divulgué, marqué du logo de l'ambassade britannique à Kiev, notait que les réformes proposées étaient impopulaires et recommandait au ministre de l'Économie de « rendre ses messages plus faciles et plus émotionnels » afin de convaincre le public ukrainien. Avec le soutien du Royaume-Uni, le gouvernement ukrainien fait pression depuis 2020 pour la libéralisation de la législation du travail, affirmant que cela rendrait le pays plus attractif pour les investisseurs et s'attaquerait à l'emploi informel.

Traduction:XYZ
Serhiy Guz / OpenDemocracy 18
mars 2022.

DES OCCUPATIONS SOLIDAIRES

Deux hommes ont été interpellés puis placés en garde à vue avant d'être libérés. Ils occupaient illégalement, après effraction, une Villa près de Biarritz. L'un des occupants serait un Gilet Jaune et l'autre un militant associatif. L'un d'eux a déployé un drapeau ukrainien. Il est vrai que cette villa «Alta Mira» appartient à un oligarque, banquier et gendre de V Poutine. Cette occupation se voulait être en solidarité avec le peuple ukrainien. Cette Villa a été « achetée avec de l'argent volé par Poutine et sa mafia au peuple russe et aux peuples opprimés » expliquaient-ils. Elle devait être transformée en « maison du peuple pour accueillir les « réfugiés du régime Poutine ».

Fin février déjà, une autre Villa du clan Poutine appartenant à son ex femme, a été taguée sur son portail et ses murs d'enceinte.

A Londres, voici peu, des manifestants avaient aussi occupé, dans un très chic quartier de la capitale, un hôtel particulier appartenant à un oligarque russe magna de l'aluminium. Là aussi comme le notait l'inscription de la bande-roule accrochée sur la façade de l'hôtel libéré «Il devait accueillir des réfugiés ukrainiens».

Mz 22 03 22

Pour que Courant alternatif continue, abonnez-vous !

Nous faisons souvent appel à de nouveaux abonnements et aux réabonnements. C'est, en quelque sorte, une routine pour permettre à *Courant alternatif* de paraître mensuellement, sans discontinuer, depuis quarante ans en pratiquant la rotation des tâches. Il nous semble que CA s'est amélioré ces dernières années, tant par le nombre des sujets traités et la qualité des articles que par le traitement de l'international. Aujourd'hui, l'appel que nous lançons est encore plus vital, dans la mesure où la diffusion militante et en librairie a évidemment subi une baisse importante liée aux différents confinements que nous avons subi. Outre un manque de rentrées financières, cela a entraîné une certaine difficulté à faire connaître la revue à des gens nouveaux ou à retoucher certaines personnes qui achetaient d'ordinaire épisodiquement CA. Nous pourrions concevoir un journal/revue uniquement en ligne ; seulement voilà, éditer une revue papier et s'autonomiser par rapport à internet et au virtuel fait partie de notre combat et de notre projet.

Pour repartir d'un bon pied, une seule solution, **S'ABONNER ET TROUVER DE NOUVEAUX LECTEURS ET LECTRICES**. Faites connaître *Courant Alternatif* autour de vous en nous demandant un ou deux numéros à offrir. Donnez nous une liste d'adresses à laquelle expédier un exemplaire gratuitement.

OCL c/o Egégore - BP 81213
51058 Reims cedex

- www.oclibertaire.lautre.net



Un appel de féministes russes

Le texte ci-dessous est écrit par des féministes russes, participant aux manifestations anti-guerre dans tout le pays, pour s'opposer à l'invasion de l'Ukraine. Les féministes, bravant la répression d'État, et relativement épargné par les vagues de persécution menées par le gouvernement de Vladimir Poutine, constituent l'un des mouvements sociaux les plus actifs. Plusieurs dizaines de groupes féministes existent dans au moins 30 villes de Russie. Elles appellent les féministes du monde entier à s'unir contre l'agression militaire déclenchée par le gouvernement de V. Poutine.

Le 24 février, vers 5h30 du matin, heure de Moscou, le président russe Vladimir Poutine a annoncé une « opération spéciale » sur le territoire de l'Ukraine visant à « dénazifier » et « démilitariser » cet État souverain. Cette opération était préparée depuis longtemps. Depuis plusieurs mois, les troupes russes se rapprochaient de la frontière avec l'Ukraine. Dans le même temps, les dirigeants de notre pays ont nié toute possibilité d'attaque militaire. Maintenant, nous savons qu'il s'agissait d'un mensonge.

La Russie a déclaré la guerre à son voisin. Elle n'a pas laissé à l'Ukraine le droit à l'autodétermination ni l'espoir de mener une vie en paix. Nous déclarons – et ce n'est pas la première fois – que la guerre est menée depuis huit ans à l'initiative du gouvernement russe. La guerre dans le Donbass est une conséquence de l'annexion illégale de la Crimée. Nous pensons que la Russie et son président ne sont pas et n'ont jamais été préoccupés par le sort des habitants de Louhansk et de Donetsk, et que la reconnaissance des républiques huit ans après leur proclamation n'était qu'un prétexte pour envahir l'Ukraine sous couvert de libération.

En tant que citoyennes russes et féministes, nous condamnons cette guerre. Le féminisme, en tant que force politique, ne peut être du côté d'une guerre d'agression et d'une occupation militaire. Le mouvement féministe en Russie lutte en faveur des groupes vulnérables et pour le développement d'une société juste offrant l'égalité des chances et des perspectives, et dans laquelle il ne peut y avoir de place pour la violence et les conflits militaires.

La guerre est synonyme de violence, de pauvreté, de déplacements forcés, de

vies brisées, d'insécurité et d'absence d'avenir. Elle est inconciliable avec les valeurs et les objectifs essentiels du mouvement féministe. La guerre exacerbe les inégalités de genre et fait reculer de nombreuses années les acquis en matière de droits humains. La guerre apporte avec elle non seulement la violence des bombes et des balles, mais aussi la violence sexuelle : comme l'histoire le montre, pendant la guerre, le risque d'être violée est multiplié pour toutes les femmes. Pour ces raisons et bien d'autres, les féministes russes et celles qui partagent les valeurs féministes doivent prendre une position forte contre cette guerre déclenchée par les dirigeants de notre pays.

La guerre actuelle, comme le montrent les discours de V. Poutine, est également menée sous la bannière des « valeurs traditionnelles » proclamées par les idéologues du gouvernement – des valeurs que la Russie, telle un missionnaire, aurait décidé de promouvoir dans le monde entier, en utilisant la violence contre celles et ceux qui refusent de les accepter ou qui ont d'autres opinions. Toute personne dotée d'esprit critique comprend bien que ces « valeurs traditionnelles » incluent l'inégalité de genre, l'exploitation des femmes et la répression d'État contre celles et ceux dont le mode de vie, l'identité et les agissements ne sont pas conformes aux normes patriarcales étroites. L'occupation d'un État voisin est justifiée par le désir de promouvoir ces normes si faussées et de poursuivre une « libération » démagogique ; c'est une autre raison pour laquelle les féministes de toute la Russie doivent s'opposer à cette guerre de toutes leurs forces.

Aujourd'hui, les féministes sont l'une des rares forces politiques actives en Russie. Pendant longtemps, les autorités russes ne nous ont pas perçues comme un mouvement politique dangereux, et nous avons donc été temporairement moins touchées par la répression d'État que d'autres groupes politiques. Actuellement, plus de 45 organisations féministes différentes opèrent dans tout le pays, de Kaliningrad à Vladivostok, de Rostov-sur-le-Don à Oulan-Oudé et Mourmansk. Nous appelons les féministes et les groupes féministes de Russie à rejoindre la Résistance féministe anti-guerre et à unir leurs forces pour s'opposer activement à la guerre et au gouvernement qui l'a déclenchée. Nous appelons également les féministes du monde entier à se joindre à notre résistance. Nous sommes nombreuses, et ensemble nous pouvons faire beaucoup : au

cours des dix dernières années, le mouvement féministe a acquis un énorme pouvoir médiatique et culturel. Il est temps de le transformer en pouvoir politique. Nous sommes l'opposition à la guerre, au patriarcat, à l'autoritarisme et au militarisme. Nous sommes l'avenir qui prévaudra.

Nous appelons les féministes du monde entier :

À rejoindre des manifestations pacifiques et à lancer des campagnes de terrain et en ligne contre la guerre en Ukraine et la dictature de V. Poutine, en organisant vos propres actions. N'hésitez pas à utiliser le symbole du mouvement de Résistance féministe anti-guerre dans vos documents et publications, ainsi que les hashtags #FeministAntiWarResistance et #FeministsAgainstWar.

À propager les informations sur la guerre en Ukraine et l'agression de V. Poutine. Nous avons besoin que le monde entier soutienne l'Ukraine en ce moment et refuse d'aider le régime de Poutine de quelque manière que ce soit.

À partager ce manifeste autour de vous. Il est nécessaire de montrer que les féministes sont contre cette guerre – et tout type de guerre. Il est également essentiel de montrer qu'il existe encore des militantes russes prêtes à s'unir pour s'opposer au régime de V. Poutine. Nous risquons toutes d'être victimes de la répression d'État désormais et nous avons besoin de votre soutien.

Résistance féministe anti-guerre (Russie)

La Résistance féministe anti-guerre dispose d'un canal Telegram où sont disponibles de plus amples informations (en russe) : : <https://t.me/femagainstwar>





Les actifs des oligarques russes dans l'Union Européenne vont être gelés. C'est une sanction ancienne qui est étendue à de nouvelles personnalités, et surtout qui va être appliquée plus fermement. Bon, on peut leur faire confiance pour ne pas avoir mis tous leurs œufs dans le même panier. La côte d'Azur, c'est sûrement un des plus beaux endroits au monde (en plus c'est une tradition russe), mais il y a d'autres beaux sites dans le monde. Surtout, l'Europe a soigneusement toléré les paradis fiscaux qui plaisent tant à ses multinationales et ses propres oligarques. Donc, il n'y a que les oligarques maladroits financièrement (contradiction dans les termes!) qui en souffriront beaucoup. Bien sûr, tous et toutes vont perdre de l'immobilier de luxe et quelques yachts. Alors c'est vrai, pourquoi être milliardaire si on ne peut plus écumer les casinos et se pavaner en yachts et voitures de luxe? Mais il y a pire comme sanction. Les oligarques russes ont sans doute plus à perdre que quelques yachts et villas à se retourner contre Poutine. Poutine n'est pas Macron. Il n'est pas à leur service. Il s'est allié avec eux pour des questions de pouvoir.

Les réserves de la Banque centrale russe placées dans l'Union européenne, mais également dans les pays du G7, sont gelées. Les réserves d'une banque centrale sont ses avoirs en devises et en or. Souvent, les réserves en devises sont des souscriptions à des emprunts d'État, histoire qu'elles rapportent un intérêt. Apparemment, la Russie avait un peu prévu le coup. En 2014, les placements en question représentaient plus des trois quarts de ses réserves. En juin dernier, seulement un peu plus de 40%. (1) Ce qui est certes encore beaucoup. D'ailleurs elle a dû relever très brutalement son taux d'intérêt directeur (le taux auquel l'État prête aux banques) pour éviter l'effondrement du rouble. Ceci va causer un choc très important à son économie. C'est une sanction rare et grave. La banque centrale russe ne pourra plus défendre le rouble, qui a beaucoup baissé déjà, ce qui va provoquer une forte hausse des prix des produits importés. Si elle manque de réserves, elle ne pourra plus soutenir ses banques, déjà mises à mal par leur exclusion du système SWIFT (voir ci-après). Ça peut effectivement provoquer une récession grave comme ça avait déjà été le cas en 2014 mais en pire, probablement même une dépression. Il faut cependant rappeler que le plus efficace pour aggraver cette récession, c'est quand même la guerre et les risques qui l'accompagnent. Evidemment, cette sanction efficace, à la différence de la pré-

cedente, et elle le sera contre le peuple russe. On ne rappellera jamais assez le mot de Paul Valéry: «La guerre, c'est le massacre de gens qui ne se connaissent pas, au profit de gens qui se connaissent et ne se massacrent pas.» Ceci devient alors politique: le peuple russe se révoltera-t-il contre le cortège de misères et la guerre fratricide qui en est responsable ou se retournera-t-il contre l'occident, source apparente de ses malheurs?

Il faut noter que l'or pourrait à cette occasion recommencer à jouer un rôle monétaire. L'or n'est plus une monnaie internationale en occident depuis la fin des accords de Bretton Woods (réellement depuis 1971, officiellement depuis 1976). L'URSS avait continué d'utiliser l'or dans ses échanges internationaux car elle refusait naturellement de se soumettre au dollar. Depuis la fin de l'URSS, l'or n'était de fait plus une monnaie. Et la banque centrale russe n'en avait (quasiment) pas en 2014. En juin dernier, l'or représentait plus du quart de ses réserves. (1) Si le monde se

Les sanctions contre la Russie

fracture complètement, l'euro et le dollar ne pourront plus servir de monnaie mondiale en dehors de leur bloc, et l'or, seule «monnaie» «neutre» pourrait retrouver des couleurs. En effet, la Chine, l'Inde et autres puissances émergentes doivent se dire en ce moment qu'il vaudrait mieux prendre les devants pour éviter d'être trop vulnérables à d'éventuelles sanctions.

Troisième volet des sanctions: l'exclusion des banques russes du système SWIFT. Le système SWIFT est le système d'échanges entre banques sécurisé et informatisé, c'est le système qui permet aux paiements internationaux d'avoir lieu instantanément. Ça rend les paiements pour ces banques compliqués, longs et coûteux. Ça compliquera beaucoup les exportations russes vers l'Union Européenne et les Etats-Unis, car ça gênera les paiements et rajoutera des frais. Sauf que voilà, pour le moment l'Europe ne va pas se passer du pétrole et du gaz russes. Donc, cette exclusion ne touchera pas les banques par lesquelles passent ces échanges, donc forcément les plus grosses banques... Il disait quoi, Paul Valéry? Par contre, oui, des entreprises moins importantes liées à l'import-export vont faire faillite, l'industrie russe va avoir des difficultés d'approvisionnement pour certains éléments, bref, ceci aggravera encore la récession, et les conditions de vie du peuple russe.

Là encore, au-delà de la crise économique qui va frapper la Russie, ceci va avoir des conséquences à long terme sur le commerce mondial. La Chine, pas folle, a

déjà commencé à développer son propre système automatisé d'échanges internationaux, le système CIPS, qui est pour le moment plus coûteux que SWIFT. Il va donc probablement se développer des systèmes alternatifs, ce qui veut dire que le dollar et l'euro vont perdre leur domination quasi exclusive comme monnaies mondiales. Tous les pays qui craignent un jour ou l'autre d'être victimes de sanctions (et quelle puissance émergente ne le craindrait pas?) seront preneurs.

Enfin, il paraît qu'on va arrêter les transferts de technologie. Déjà, la Russie n'est pas exactement un pays arriéré technologiquement... Mais surtout, quelles sanctions sont prévues? Autant beaucoup d'entreprises allemandes, scandinaves, etc. ont annoncé l'interruption de leur activité en Russie, autant les entreprises françaises, elles... Total a annoncé qu'il gelaient ses projets d'investissement: on le comprend, dans les situations de guerre, les investissements c'est un peu risqué. Mais ni Total, ni Renault, pour ne parler que des plus connues, n'ont l'intention d'interrompre leurs activités tant qu'elles n'auront pas d'interdiction formelle. Mieux, dans le domaine du nucléaire (que, certes, nous pourrions considérer comme une technologie arriérée!), Dassault coopère avec la société russe ASE depuis 2008, EDF a signé des accords avec Rosatom (Société nationale pour l'énergie atomique, entreprise publique russe qui concerne tout le secteur du nucléaire) en 2018, Rosatom qui a également signé des accords de recherche avec le CEA en 2017 et qui participe à ITER. (2) Vous croyez que tout ça aurait été remis en cause? Que nenni. Pendant la guerre, la recherche nucléaire, civile et militaire, et les affaires continuent... On comprend que Poutine veuille bien prendre Macron au téléphone...

Bruno Lemaire nous a annoncé que les sanctions avaient la force d'une arme nucléaire. Euh... Oui, la Russie va connaître une récession et sans doute même une dépression, et le peuple russe va le payer très cher. Cette récession est aggravée par les sanctions, mais de toutes façons, à la base, les guerres n'ont jamais été synonymes de prospérité économique, sauf pour les marchands d'armes. Par contre, dans le jeu des interdépendances du capitalisme mondial, les intérêts des plus puissants seront préservés. Et donc, les sanctions n'auront pas d'efficacité contre les fauteurs de guerre. Enfin,

on ne peut pas dire que les multinationales françaises soient à l'avant-garde pour rogner un peu leurs bénéfices en faveur de la paix. Il en est de la guerre économique comme de la guerre tout court: les oppresseurs jouent au jeu du massacre des peuples.

Sylvie, le 18 mars 2022

(1) Alternatives économiques, 28 février 2022

(2) Wikipedia



INSUBORDINATION SALARIALE



CAISSES DE GREVE

O peut continuer de dénoncer les journées d'actions 24 H. Le seul intérêt qu'elles peuvent avoir c'est d'organiser des Assemblées Générales de grévistes. A ces AG de construire un mouvement dans la durée, seul moyen de faire reculer, même modestement, la Bourgeoisie.

Pour dépasser les grèves de 24 h, il ne faut pas sous évaluer le temps de préparation (campagne d'opinion à l'intérieur et à l'extérieur des boîtes et /ou des services publics). Mais aussi et surtout, la constitution de caisses de grève conséquentes avant le début de la grève. Caisse de grève qui devront être aussi abondées pendant la lutte. Les succès relatifs des caisses de grève pendant le mouvement contre la contre-réforme des retraites 2019, mais aussi les insuffisances constatées lors de certaines luttes plus récentes, nous laisse à penser que c'est une tâche prioritaire. Cette question est aujourd'hui centrale pour les piquets de grève de travailleurs Sans Papiers (RSI/DPD/CHRONOPOST) et les AESH du 94 en grève illimitée.

Les 3 piquets de grève des travailleurs sans papiers RSI DPD CHRONOPOST

3 piquets : une seule lutte. Les 3 piquets et leurs soutiens quotidiens (CTSPV/ SUD-Solidaires) agissent ensemble avec 2 à 3 manifestations par semaine. Les cibles restent l'État (les 3 préfectures : Nanterre, Évry, Créteil) et les différents patrons et sous-traitants (Poste, DPD, Derichebourg, Chronopost...). Avec une participation à la manif interprofessionnelle du 17 mars et à la marche des solidarités du 19 mars. Un meeting a eu lieu le 10 mars à Paris. 400 personnes se sont rassemblées à cette occasion. Les seuls politiques à avoir fait le déplacement sont la LFI, LO et le PRCF. Par contre les liens se renforcent avec d'autres collectifs de sans-papiers de Montreuil et Paris. A l'heure où nous écrivons ces lignes, les 3 piquets se sont donnés un calendrier allant jusqu'en avril.

Le moral reste à la combativité. Un appel à l'aide financière est lancé pour aider les camarades (Chauffage, repas, transports) en attendant le lancement d'une cagnotte en ligne, vous pouvez adresser vos chèques à SUD PTT 94 - 11/13 rue des Archives - 94 000 CRETEIL.

Les AESH du 94 reprennent la grève

Après avoir repris la vieille des vacances scolaires, les AESH du 94 ont retrouvé le chemin de la grève et des AG de lutte. Extraits de leur texte :



Nous sommes accompagnant-es d'élèves en situation de handicap (AESH). Nous travaillons dans les classes d'écoles, collèges, lycées, pour aider les élèves en situation de handicap dans les apprentissages... Nous serons en grève « illimitée » à partir du 10 janvier. Nous faisons souvent ce travail depuis plusieurs années, mais nous n'avons toujours pas un vrai salaire... Nous nous voyons imposer des temps partiels de 21 heures rémunérés 728 euros par mois, soit sous le seuil de pauvreté. ... Tant que les AESH n'auront pas un vrai statut et des conditions de salaire et de travail acceptables, la scolarisation des élèves en situation de handicap restera chaotique voire impossible. Le respect des droits des élèves en situation de handicap nécessite que l'État cesse de se dérober à ses obligations et fournisse enfin les moyens... Nous voulons que les droits des élèves en situation de handicap soient respectés... Pour l'abandon des PIAL, pour obtenir un vrai salaire et un vrai statut !

Une caisse de solidarité leur a permis de tenir, il est nécessaire de l'alimenter régulièrement. <https://www.leetchi.com/c/caisse-de-solidarite-avec-la-greve-illimitee-des-aesh-du-val-de-marne>

Un délégué syndical a fait 16 jours de grève de la faim à la raffinerie de Donges

Son action visait à s'opposer aux sanctions disciplinaires infligées par la direction du site à un de ses collègues ainsi qu'à lui, à la suite d'un mouvement de grève précédent.

Début février, les 58 salariés (54 roumains et 4 italiens) de l'entreprise italienne CIPA, sous-traitante de 2e rang de Total, se mettent en grève. Leur employeur ne les a pas payés depuis deux mois. La CGT de la raffinerie Total mène la lutte à leurs côtés. Quelques jours plus tard, un accord de fin de conflit est trouvé, les travailleurs étrangers sont payés et rentrent chez eux. Total en profite pour se débarrasser du sous-traitant italien. C'est une victoire.

Mais la direction de la raffinerie Total ne souhaite pas en rester là. Jeudi 24 février, Fabien Privé Saint-Lanne et un autre délégué syndical du site sont convoqués dans le cadre d'une procédure disciplinaire. Ils écotent d'un avertissement pour « atteinte à la sûreté ». Représailles de la manifes-

tation organisée dans les locaux administratifs avec les travailleurs roumains et italiens.

« Fabien a assuré que si les sanctions n'étaient pas retirées, il entrerait en grève de la faim à la raffinerie de Donges. Ils n'ont pas cru qu'il le ferait vraiment », continue David Arnould -CGT TOTAL-. Pourtant quelques jours plus tard, le délégué syndical met sa menace à exécution. Pendant 16 jours, il campe dans le local syndical, sous l'œil attentif de l'équipe de service de santé au travail et des pompiers, qui vérifient ses constantes.

Fabien et la CGT Total Donges exigent l'embauche de 43 intérimaires et CDD qui travaillent pour la multinationale pétrolière ainsi que la mise en place d'un socle social commun aux différentes entreprises qui œuvrent à la raffinerie de Donges. Car, sur la plateforme, Total emploie 650 salariés et les entreprises sous-traitantes 450 en moyenne.

Si l'action individuelle n'a pas été victorieuse, la CGT cherche désormais à mettre en place une mobilisation collective. Une initiative facilitée par la reprise de l'activité de raffinage à Donges. En effet, depuis le premier confinement et a fortiori depuis l'hiver 2020, la raffinerie est à l'arrêt.

Or à la fin du mois de mars 2022, la raffinerie devrait enfin redémarrer. L'idée : construire un mouvement de grève conséquent capable de mettre la pression à Total.

Dans un tract de préparation à la grève, la CGT Total Donges annonce la couleur et demande, entre autres, le retour aux embauches en CDI, une prime de reprise de 2000 € pour tous les salariés (y compris les CDD et les intérimaires) et un accord multivalence du même niveau que sur les autres plateformes de la branche. Pour ce qui est des sanctions disciplinaires prononcées, les délégués syndicaux vont saisir le tribunal des Prud'hommes

Au port de Calais, pas de terminal ouvert la nuit : des employés dénoncent des conditions d'accueil « intolérables »

Trois mois après l'ouverture du port, le nouveau terminal ferry n'ouvre que de 10 h à 17 h,





INSUBORDINATION SALARIALE



laissant les passagers refoulés aux contrôles sans abris, parfois pendant des heures. Ce que dénoncent des employés de P&O. Trois mois après la mise en service, les conditions d'accueil des usagers font hurler syndicalistes et employés.

Un terminal ouvert uniquement le jour
Pourtant, un des, est muni d'un grand bâtiment d'entrée de port.

Sauf que ce nouveau terminal n'est pas équipé et surtout, il n'ouvre que la journée : le et les guichets de la compagnie P&O sont dans des préfabriqués sur, les travaux à l'intérieur se poursuivent. Il n'y a pas de point de restauration, pas de distributeur automatique de boisson ou d'aliments sous vide. Le bâtiment est ouvert de 10 heures à 17 heures.

Les touristes attendant des heures dans le froid, certains employés leur proposent de se réchauffer dans leur petit local en attendant la régularisation de leur situation ou que quelqu'un vienne les chercher.

Il s'agit de personnes refoulées par l'immigration britannique, en attente de leur navire, de régularisation de leur situation (de test PCR par exemple) « il y a plein de cas de figures différents » énumère un représentant syndical de Avec sa collègue, cette employée de P&O explique donner régulièrement des biscuits, des cafés ou des verres d'eau à des touristes en attente.

Au centre du bâtiment jaune, sont exposés. « On chauffe le bâtiment pour deux avions » raille une source syndicale que l'absence d'accueil des passagers met hors d'elle.

Les organisations du CSE de P&O ont fait remonter ces faits à leur direction.

« Ce sont des conditions d'accueil intolérables et inhumaines. Inhumaines pour les usagers en attente et insupportables pour une bonne partie des salariés qui assistent presque impuissants à cette politique d'accueil mise en place et assumée par la direction de la SEPD. L'équipe dirigeante de la SEPD ne veut pas considérer ce lieu comme un terminal. »

Source : <https://www.nordlittoral.fr/>

HONG KONG

Libérez la syndicaliste Winnie Yu et ses co-accusés !

Le 8 mars, la syndicaliste de l'hospitalisation publique Winnie Yu a été renvoyée derrière les barreaux. Placée en détention préventive en février 2021, elle avait bénéficié cinq mois plus tard d'une liberté sous caution. Celle-ci vient d'être révoquée de façon arbitraire au motif que Winnie Yu a vendu des objets d'artisanat et du café à l'occasion du Nouvel An lunaire afin de subvenir à ses besoins, ainsi qu'aux frais juridiques liés à son procès à venir !

Licenciée de son emploi, Winnie Yu doit en effet comparaître le 28 avril avec 46 autres militantes de pratiquement toutes les nuances de l'opposition. Ils/elles sont accusés d'avoir participé à une « primaire de l'opposition » préalable aux élections législatives.

Parmi les syndicalistes actuellement emprisonnés figurent notamment Lee Cheuk-yan et Carol Ng ex-dirigeantes de la centrale syndicale HKCTU aujourd'hui dissoute.

Quant à Winnie Yu, les autorités ne lui pardonnent pas d'avoir été la présidente du syndicat

HAEA qui avait organisé début 2020 une grève reproductible de 5 jours de l'hospitalisation publique ayant contraint les autorités à prendre enfin quelques mesures contre la pandémie de Covid.

Nous exigeons des autorités de Pékin et de Hong Kong : la libération immédiate des militantes emprisonnées, l'arrêt des poursuites judiciaires à leur encontre.

SOUDAN

Le Comité des enseignants soudanais entame une grève nationale

La situation économique est désastreuse. Elle s'aggrave de jour en jour. Les familles survivent grâce aux envois de fonds de l'étranger.

Le Comité des enseignants soudanais (STC), conformément aux règles établies, a expliqué ses revendications au ministre fédéral des Finances. Le délai de réponse du ministère s'est terminé le 8 mars. Le STC s'est réuni ce jour-là pour discuter de la réponse du ministère et pour planifier la grève.

Le 8 mars, l'organisme de communication du Comité des enseignants soudanais a publié ce qui suit.

« Le délai que nous avons fixé dans le mémorandum soumis par le Comité au ministère fédéral des Finances est passé sans qu'aucune réponse ne soit intervenue, d'autant plus que les conditions économiques se dégradent d'heure en heure. Comme vous le savez, le mémorandum soumis par la commission au ministère des Finances contenait trois revendications :

L'augmentation du salaire minimum à 24 000 livres = environ 24 dollars par mois.

La suppression de la double structure salariale [avec une différence importante entre les salaires les plus bas et les plus élevés] et son intégration dans une seule structure, la « Structure 2022 modifiée ».

Le versement ce mois-ci du salaire de février corrigé de la différence de salaire, y compris pour janvier.

Le fait que le ministère des Finances ignore dans sa réponse le mémorandum des revendications qui lui a été soumis reflète sa vision de l'éducation et son mépris pour les enseignants-e.s. Le Comité des enseignants soudanais a tenu une réunion pour déterminer les prochaines étapes. Après avoir délibéré et lu les rapports, il a été convenu de ce qui suit : Mise en œuvre d'une grève générale dans tous les Etats du Soudan, à condition qu'il s'agisse d'une grève programmée conformément à ce qui suit : - Le jeudi 10 mars est un jour de grève.

- Le dimanche 13 mars, les affaires continuent comme d'habitude

- Lundi et mardi (14-15 mars), sont des jours de grève.

- Mercredi et jeudi (16-17 mars) comme d'habitude.

Les comités de grève et les comités auxiliaires restent en session permanente. La coordination totale entre le comité de grève et les comités d'enseignants dans les localités de l'Etat de Khartoum et de tous les Etats du Soudan se poursuivra. »

• Veuillez envoyer des messages de solidarité à sudansolidarityconference@gmail.com

NICARAGUA

Le gouvernement décide la dissolution de l'association de femmes travailleuses et sans-emploi Maria Elena Cuadra

l'association notamment les salariées des zones franches (maquillas). Voir ci-dessous, une information de 2020, en pleine pandémie.

Les 11 000 salarié.es de la zone franche de Gildán, une des plus grandes entreprises textiles (installée sur trois communes : San Marcos, Rivas et Jinotepe, dans le sud), renvoyé.e.s chez elles et chez eux le 23 mars en « vacances » forcées, ne reprendront pas le travail avant le 7 juin.

Les dirigeants des « syndicats officiels » de l'entreprise ont communiqué au moyen de messages vocaux Whatsapp avec les ouvrière.s : « Nous sommes parvenus à un accord [avec la direction] et à compter du 13 avril vous toucherez 50 % de votre salaire en guise de don [sic !] de l'entreprise, qui dit qu'elle n'a ni matériels ni commandes pour continuer de travailler. » Le 25 mars, les syndicats pro-gouvernementaux ont signé un accord avec le patronat des zones franches (ANIT). Ce document, tout en prônant le respect des mesures sanitaires, autorise les employeurs à procéder à des ruptures de contrats de travail temporaires ou définitives, individuelles ou collectives, s'appuyant sur un article du Code du travail qui permet de renvoyer les salarié.es chez eux et elles avec seulement six jours de salaire en attendant la reprise.

La dirigeante du Mouvement des femmes Maria Elena Cuadra, Sandra Ramos, qui défend notamment les ouvrières des maquilas, a rappelé que 2 775 personnes ont déjà été définitivement licenciées dans les zones franches en moins d'un mois. Dans la région de León, la multinationale japonaise Yazaki a aussi arrêté la production depuis fin mars mettant 10 000 personnes au chômage technique avec seulement 50 % du salaire.

L'articulation des mouvements sociaux du Nicaragua (AMS, regroupement d'organisations sociales, paysannes et féministes indépendantes) accuse le pouvoir du couple Ortega-Murillo de cacher les véritables chiffres de malades du Covid-19, d'intimider les médias qui tenteraient d'informer sur la question, de ne pas prendre de mesures pour les entrées et sorties du pays (notamment à la frontière avec le Costa Rica, où l'épidémie est forte) et surtout de n'instaurer ni respecter aucune mesure de précaution ou de confinement. L'eau potable et le savon sont rares dans ce pays. Le gouvernement en profite également pour continuer de réprimer toute contestation. La situation est très tendue dans les zones franches, avec des conditions sanitaires dangereuses.

15 mars 2022

Sources :
<https://rapportsdeforce.fr/>
<http://www.laboursolidarity.org/>
<https://revolutionproletarienne.wordpress.com/>
<https://www.comunisteslibertairescgt.org/>
<https://www.facebook.com/luttesinvisibles/>
Lecteurs/lectrices de CA
ctspv94@gmail.com





P&O FERRIES LICENCIE 800 MARINS SANS PRÉAVIS*

La société de transport maritime P&O vient de licencier 800 marins anglais sans préavis afin de les remplacer par de la main-d'œuvre à bas coût.



Appuyé par une équipe de gros bras, cet agent de sécurité a dit au personnel de P&O qu'il avait "deux heures" pour quitter le navire après avoir été licencié par Zoom hier.

*Publié le 20/03/2022 par La Mouette Enragée

1. P&O a longtemps assuré les traversées Transmanche depuis Boulogne-sur-mer qu'elle a quittée au début des années 90 pour se recentrer sur le port de Calais.

2. P&O a bénéficié de versements d'argent public au titre du soutien à l'activité lors de la pandémie de Covid.

3. Nous n'avons pas trouvé d'information précise concernant la manière dont s'est déroulée l'expulsion des marins hors de navires. Ont-ils résisté ou non ?

4. La nationalisation d'une industrie n'a jamais été la garantie de conditions d'exploitation moins féroces pour les travailleurs concernés.

P&O est une société de transport maritime anglaise créée au début du XIX^e siècle et qui aujourd'hui appartient au groupe international DP World(1). Son président et directeur général le Sultan Ahmed bin Sulayem, prétexte la perte de 100 millions de livres sterling lors de l'année écoulée pour justifier le plan de licenciement qu'il vient de dérouler.

L'argent va à l'argent

Des deux côtés de la Manche, le scénario est immuable. Dans un premier temps, une entreprise engloutit des sommes d'argent public versées sans contrôle puis dans un second temps, elle licencie tout ou partie de sa main d'oeuvre afin de « préparer l'entreprise à la croissance »(2). Interrogé sur cette pratique, le président du parti conservateur actuellement au pouvoir, Oliver Dowden, a répondu : « Nous devons examiner tout cela – je pense qu'il est un peu prématuré pour commencer à en tirer des conclusions... »

Le « nouveau modèle » qu'envisage Ahmed bin Sulayem repose sur la réduction de 50 % des coûts d'équipage. Afin de le mettre en œuvre, les avocats du groupe compteraient faire jouer une close particulière: appliquer la loi de Jersey. S'ils parviennent à leurs fins,

les marins perdraient les maigres protections qu'offre encore le droit du travail anglais. Dans l'immédiat, il s'agit au plus vite de faire reprendre la mer aux navires. Une seule journée d'immobilisation représente un manque à gagner d'environ un million de livres sterling pour l'entreprise. Le temps n'étant que de l'argent, du moins sous le régime de l'accumulation capitaliste, le patron ne s'est pas embarrassé de protocole. Il a licencié sur le champ et sans préavis 800 marins, comptant leur verser une indemnité de dédommagement afin de tourner la page sans délai.

Des patrons voyous ? des méthodes de brigand ?

A P&O, les licenciements touchent le personnel de bord exerçant sur les liaisons entre Douvres et Calais, Hull et Rotterdam, Cairnryan et Larne et Liverpool et Dublin. Le groupe DP World a décidé de les remplacer par des employés d'entreprises sous contrat de moindre qualité. Certains d'entre eux ont même été informés qu'ils pouvaient d'ores et déjà postuler à de nouveaux postes par le biais de ces entreprises.

Une partie des marins de P&O ont été licenciés par une réunion Zoom préenregistrée. D'autres qui travaillaient ont été avertis en personne à bord du navire. Selon la direction, « les équipages qui étaient en congé ont été avertis personnellement : ils ont été appelés individuellement par téléphone, ainsi que par e-mail et par SMS. Nous avons proposé des indemnités de licenciement plus élevées aux personnes concernées afin de les indemniser correctement et rapidement pour le manque d'avertissement et de consultation. Les changements que nous avons apportés nous mettent en conformité avec les pratiques standard du secteur ».

Chez les syndicalistes et certains politiciens ou parfois mêmes des salariés, on a pris l'habitude de taxer les patrons de voyous lorsqu'ils agissent selon leurs intérêts propres. Le capitalisme n'a pourtant jamais été une affaire de morale; encore moins une épreuve sportive réglée par la notion de fair-play ...

Dès l'affaire rendue publique, la plupart des membres du syndicat RMT

ont organisé un sit-in à bord des ferries. La direction du syndicat aurait exigé que « ses membres soient protégés et que le secrétaire d'État intervienne pour sauver les marins britanniques de la file d'attente du chômage. » Peine perdue puisque sur le port de Douvres, les équipes de sécurité de l'entreprise sont montées à bord pour évacuer manu militari les occupants. Le patron a présenté une toute autre interprétation des faits : « Les équipes qui ont escorté les marins hors de nos navires ont fait preuve d'un professionnalisme total en gérant cette tâche difficile avec toute la sensibilité requise. Contrairement aux rumeurs, aucun de nos employés ne portait de cagoule et on ne leur a pas demandé d'utiliser des menottes ou la force. » Quoi qu'il en soit, les marins se sont retrouvés à quai(3)...

Là encore, le patronat ne connaît que le rapport de force et lorsqu'il sait rien devoir craindre des travailleurs, il agit à sa guise avec l'assurance d'avoir l'artifice du droit pour lui.

Un début de résistance ?

Il y a eu plusieurs réactions immédiates. Devant le port de Liverpool, plus de 200 manifestants se sont rassemblés et les chauffeurs de camions qui travaillent sur place ont klaxonné en signe de soutien. A Douvres, d'anciens employés de P&O et des membres du syndicat RMT ont bloqué la route menant au port entravant un temps l'embarquement des centaines de camions en attente sur le terminal. La police est intervenue immédiatement pour dégager la voie.

Enfin, le syndicat Rail, Maritime and Transport (RMT) réclame un boycott public et commercial généralisé de la société P&O Ferries jusqu'à ce que les emplois soient rétablis... Et il paraît bien peu probable que le gouvernement soutienne la nationalisation de l'entreprise réclamée par certains(4) A suivre, donc.

Boulogne-sur-Mer

P&O emploie 3000 salariés. Les 800 marins britanniques qui viennent de se faire virer manu militari seront remplacés par 100 marins colombiens et 40 intéri-maires. Comme le dit « délicatement » P&O « Notre survie dépend de changements rapides et significatifs ». Déjà en 2020, pandémie oblige, 1100 personnes avaient été licenciées afin de rendre l'entreprise « viable et durable » C'est près de la moitié des effectifs qui ont ainsi été réduits depuis 2 ans. C'est sans doute avec la même « délicatesse » que des agents de sécurité, équipés de menottes, avaient été requis pour « inviter » les marins licenciés à quitter le navire, et permettre aux nouveaux embauchés d'embarquer en toute sécurité. Comme le dit P&O: « nous veillons à pouvoir servir nos clients ».

Mz 24 03 2022



Le 22 janvier, une manifestation "pour un autre monde" était organisée à Valence dans la Drôme, (65000 habitants), à l'appel du collectif Valence en Lutte (VEL). Après une intense campagne d'affichage et de tractage, la manif a rassemblé une petite centaine de personnes, principalement les acteurs habituels de « la gauche de gauche »... Nous profitons de cette occasion pour faire un point avec plusieurs militants sur la sphère militante valentinoise.



Comment l'idée de cette manifestation a-t-elle émergé ?

En fait, l'idée est venue en deux temps. D'abord, lors du rassemblement contre les violences sexistes à Valence, le 18 novembre, un groupe de fachos est venu agresser le rassemblement avec une banderole très provocatrice (pour mémoire « nos femmes, première victimes de l'immigration »). Le rassemblement a fait bloc, le service d'ordre, principalement les antifa ont repoussé les agresseurs, mais l'échauffourée a fait des blessés.

L'idée d'une manif anti fasciste s'est

VALENCE EN LUTTE

imposée et lors d'une réunion du collectif Valence en Lutte, le principe en a été arrêté.

Tu cites Valence en Lutte, qu'est-ce que c'est que ce collectif ?

Valence en Lutte est né avant le deuxième confinement, de la rencontre des partis et organisations « de gauche » sur Valence. Les nombreuses manif contre la loi sécurité globale avaient rendu nécessaire une meilleure coordination des actions. C'était donc à l'origine un collectif de collectifs, qui réunissait les partis et organisation « de gauche » ainsi que des individuels, (surtout gilets jaunes), motivés pour unir leurs forces sur Valence et la proche région. Par la suite, les « réformistes » ont été conduits à laisser le collectif, qui s'est retrouvé plus ou moins avec seulement les Gilets Jaunes de gauche, les syndicats SUD, CGT, la CNT et Solidaires, le NPA le POI, le Laboratoire Anarchiste (qui regroupe peu ou prou toutes les tendances libertaires sur Valence, le Witch Bloc et les Antifas (ACAV), des écologistes radicaux, le média libre de la Vallée de la Drôme (Ricochet).

C'est avant tout un lieu de rencontres et d'échanges entre des individus, des groupes et des tendances d'une gauche radicale qui sans cela n'auraient pas souvent l'occasion de discuter. Il y a aussi un brassage de générations, et donc des frictions (ah, l'intersectionnalité !), mais en fin de compte, on arrive à monter des actions, sur une base commune, et avec des participations mouvantes, mais des actions !

Revenons à cette manifestation, si tu veux bien. Comment est-on passé d'une manif antifa à une « manifestation pour un autre monde » ?

En fait, lors des réunions du collectif, l'idée d'une manifestation « pour » plutôt qu'une énième manifestation contre a été exprimée et a rapidement obtenu un large assentiment. Les seuls à n'adhérer que du bout des lèvres étant les Antifa, d'ailleurs, qui ont rejoint l'idée à la condition qu'une action purement anti fasciste soit organisée avant le premier tour des présidentielles.

Cette idée avait pour but de rassembler très largement, au-delà de la gauche radicale, afin de mettre du monde dans la rue, montrer que les idées nauséabondes de l'extrême droite ne prenaient pas le dessus à Valence. Nous visions, avec cette manif pour des valeurs humanistes, une réaction forte à la montée de l'extrême droite sur Valence et un durcissement de la droite dite « classique » à la mairie.

Il faut se souvenir que le maire a mis

en place une politique d'exclusion des aides sociales municipales des familles dont les enfants auraient maille à partir avec la police, il a pris un arrêté anti-mendicité, renforcé la police municipale ; il continue, bien entendu, la gentrification des quartiers du centre...

Cette manifestation avait donc un objectif politique, qui était de rassembler la gauche, même réformiste, les associations et les individuels derrière un slogan volontairement inter classiste et généraliste, afin de se redonner de la force.

C'était aussi un moyen de réaffirmer que nous ne sommes pas que contre, mais aussi pour ! Un moyen de dire ce pour quoi nous manifestons, des valeurs et des idées.

Alors, que s'est-il passé, le 22 janvier dans la rue ?

Eh bien, disons que malgré des colages et une communication assez intense avec les organisations membres du collectif, quelques tractages aussi, nous nous sommes retrouvés à environ quatre-vingt-dix dans la rue, pour la manifestation. Seule la « gauche radicale » et les anars s'étaient déplacés, et malgré une courte échauffourée avec les fafs locaux, venus provoquer et vite rassurés sur nos capacités gazeuses, la manif s'est bien passée.

En guise de bilan, nous mesurons l'écart qui s'est creusé avec les partis de gauche « réformistes », ou ce qu'il en reste. Nous voyons bien aussi que pendant une campagne électorale, les partis qui sont dans la course ne se mobilisent pas pour ce qui n'est pas leur intérêt immédiat - ce qui n'est pas une nouveauté en soi ! Mais il faut tout de même voir que dans ce contexte, nous avons pu mettre un petite centaine de personnes dans la rue et tenir une manifestation propre.

Outre le contexte politique général de la ville, il est important de rappeler que, l'été dernier, lors des manifestations anti-pass, nous avions eu du mal à mobiliser sur nos mots d'ordre et nous nous étions plusieurs fois mis en danger face aux groupes fafs locaux violents (des camarades agressés et assez gravement blessés en août). Compte-tenu de cela, réunir la gauche radicale non électorale, à Valence, en janvier, sur un mot d'ordre finalement peu radical, ce n'était pas gagné ! Même si les associations humanistes et partis de gauche traditionnelle aurait pu participer, nous tenons compte de la période électorale, pour ne pas voir que le verre à moitié vide.

Il faut aussi dire que rassembler un milieu militant aussi éparpillé et peu enclin à faire des concessions n'était pas chose aisée.



social

Enfin, pour conclure, je veux faire deux remarques :

- la manifestation antifa aura lieu, avant le premier tour, dans une perspective offensive, car les groupes d'extrême droite à Valence sont de plus en plus agressifs et nous ne voulons pas leur laisser la rue.

- lorsqu'on me demande ce que moi, communiste libertaire, je fais au sein du collectif VEL et ce que j'en attends, je réponds qu'il y a encore quelques années, la sphère libertaire à Valence, c'était trois pelés et deux tondus qui se faisaient bousculer par les flics et par les fafs...

A l'origine, ce collectif de communication et de coordination me semblait être un « lieu » intéressant pour échanger et monter ensemble des actions. J'ai participé à ce qu'on a appelé la commission de stratégie politique, qui a déterminé que VEL devrait se doter d'une

instance de veille sur les luttes qui s'engagent dans la région, afin d'apporter du soutien, si nécessaire et possible, et s'était donné comme axe principal d'être présent dans les luttes et dans la rue (Occuper l'espace public !).

C'est ainsi que nous avons suivi et accompagné une grève avec blocage de l'entrepôt « Leroy-Merlin », que nous sommes allés sur le piquet pour apporter tout le soutien possible. C'est dans la même optique que nous avons organisé la manif du 22 janvier. Le collectif a pour principale vertu de permettre à des gens de se rencontrer, ce qui par les temps qui courent, n'est pas rien ! Le collectif est de fait en sommeil, pendant la campagne, et les Gilets Jaunes les plus politisés ont majoritairement rejoint la campagne LFI.

Notons d'ailleurs que le faible niveau de politisation des Gilets Jaunes, leur interclassisme quasi incantatoire et l'iner-

tie sociale et politique de la région, sont les principaux points de blocage du collectif. La CNT et les autres anars ont empêché le travail de sabotage entrepris par certain parti anticapitaliste. Donc, oui, des tensions existent, comme partout !

Si le collectif existe encore dans 6 mois, il redeviendra ce lieu de rencontre qui a le mérite d'exister et de permettre, sur une ville majoritairement de droite, de se parler.

De mon point de vue de communiste libertaire, participer avec la gauche radicale à ce collectif, tout comme participer à la création d'un « pôle radical » sur Valence, c'est résister à une ambiance délétaire et rassembler des militants révolutionnaires autour d'un projet politique local.

DISSOLUTION DU GROUPE ANTIFASCISTE LYON ET ENVIRONS

Depuis décembre 2021, la préfecture fait peser sur notre groupe la menace d'une possible dissolution.

Ses fondements ? Le relais via les réseaux du groupe d'une vidéo du Lyon Antifa Fest montrant notamment des slogans anti-police lors d'un concert, puis quelques mois plus tard celui de l'appel du mouvement « Les Soulèvements de la terre » à assiéger Bayer-Monsanto le 5 mars à Lyon.

Darmanin a indiqué vouloir dissoudre le groupe, après avoir fait un signalement au ministère de la justice, et demandé aux services du ministère de l'intérieur d'entamer des investigations sur la GALE et le Lyon Antifa Fest.

Ce jeudi 17 Mars des documents de déclenchement de la procédure de dissolution ont été notifiés à des individus considérés par la préfecture comme appartenant à notre groupe.

Depuis mercredi 16 mars, c'est un véritable dispositif de harcèlement qui s'est mis en place : des militant.e.s ont été suivi.e.s dans la rue jusqu'à leur domicile et leur travail, iels sont harcelé.e.s au téléphone par la police lyonnaise, venue sonner et tambouriner aux portes très tôt le matin et à plusieurs reprises dans la journée.¹

Nous ne sommes bien sûr pas surpris.e.s par cet acharnement, dans un contexte où le gouvernement ne se cache pas d'être en campagne de cri-

SOLIDARITÉ AVEC LE GALE

Nous reproduisons ci-dessous l'appel du Groupe Antifasciste Lyon et Environs que Darmanin veut dissoudre. Des procédures identiques sont également en cours contre « Nantes révoltée » et des comités de soutien à la Palestine (Voir article page 34).



minalisation des organisations que les médias qualifient « d'ultra gauche ». D'autres groupes politiques tels que le média Nantes Révoltée et plus récemment les associations Comité Action Palestine et le Collectif Palestine Vaincra sont également visés, voire même déjà dissous. N'oublions pas non plus la dissolution visant les associations musulmanes comme le CCIF.

C'est pour cette raison que nous avons toujours refusé d'alimenter les outils répressifs de l'état même s'il est utile de rappeler que la procédure de dissolution a historiquement été établie contre les liges fascistes des années 30.

Cette dissolution ne nous fait pas peur. L'excitation de Darmanin à dissoudre tous les

groupes dits d'« ultra-gauche » est un coup électoral pour attirer les électeurs de droite. C'est aussi un moyen de réprimer un mouvement d'ampleur qui se prépare face à un potentiel second quinquennat du gouvernement macron qui s'apprête à poursuivre sa politique antisociale et raciste.

Cette procédure témoigne d'une double-méprise des gouvernants.

La première c'est de penser qu'en dissolvant des groupes on arrête des mouvements de contestation, qu'on arrête la pensée émancipatrice de se diffuser et la critique de se poursuivre. Au contraire, nous espérons que ces démarches politiciennes auront l'effet inverse. De fait, le procès des 7 antifascistes a eu pour seul effet de resserrer

des liens déjà existants et de créer un mouvement de soutien d'ampleur. Cette répression est pour nous l'occasion de construire à nouveau un rapport de force et ce avec tout notre camp politique.

La seconde méprise c'est de penser que nos organisations reprennent les mêmes structures hiérarchiques que celles des institutions : que nous avons des bureaucrates, des chef.f.e.s, des représentant.e.s et qu'en les déboutant et en les faisant taire ils annihilent les luttes. On a beau leur expliquer, ils ne comprennent pas ou peut-être pensent-ils qu'il est préférable de nous pousser dans la clandestinité ?

Par cette dissolution c'est l'autonomie lyonnaise qui est visée. Or c'est beaucoup donner à la GALE que de penser qu'elle représente tout un mouvement qui par essence est hétérogène, disparate et massif. Encore une fois, les fantasmes du gouvernement alimentent une répression sans précédent : la dissolution d'un groupe antifasciste.

Ceci est un appel à un soutien d'ampleur de la part de tous nos allié.e.s et des forces progressistes dans leur ensemble. Depuis quelques mois, notre camp social vit un basculement répressif, faire bloc est notre seule issue.

On ne dissout pas la révolte qui gronde. À jamais antifasciste.





L'explosive résurgence de la «question corse»

Yvan Colonna – condamné à la perpétuité pour l'assassinat du préfet Erignac en 1998 et emprisonné à Arles – a été violemment agressé le 2 mars par un autre détenu, vétéran du djihad afghan. La responsabilité de cet acte a aussitôt été attribuée en Corse à l'Etat, taxé d'« assassin » dans toutes les manifestations qui ont suivi. Pour tenter d'apaiser les esprits, le gouvernement a successivement annoncé le transfèrement dans l'île des trois membres du « commando Erignac » encore incarcérés, une suspension de peine pour Colonna (juste avant que celui-ci décède le 21 mars) et une autonomie insulaire plus grande.

L'effervescence qu'a connue la Corse ces dernières semaines renvoie trente ans en arrière quiconque y a vécu les chaudes heures de la lutte de libération nationale : des milliers de personnes, de tous âges et de toutes sensibilités politiques (y compris des élu-e-s opposés aux nationalistes), ont manifesté à plusieurs reprises dans diverses villes (1) ; des actions spectaculaires (2) et d'une rare violence ont été menées ; un communiqué du 16 mars signé FLNC a laissé entrevoir la possible reprise des plasticages... La situation à Bastia le 13 mars, où 300 personnes ont affronté pendant cinq heures les forces de l'ordre, a été qualifiée de « quasi insurrectionnelle » notamment par le général Bertrand Cavallier, spécialiste du maintien de l'ordre (3). Le bilan total des blessés serait une cinquantaine parmi les manifestant-e-s, et 123 (selon la préfecture) parmi les policiers.

L'amnistie des « prisonniers politiques corses », une revendication constante

La jeunesse (du collègue à la fac) a surpris par son extrême mobilisation envers Yvan Colonna (4), car elle n'était pas née dans les années 1990 ; mais elle a grandi alors que ce « berger innocent » ou ce « rebelle » restait dans les mémoires comme un symbole de la « cause corse ». Son soudain engagement reflète toutefois aussi, pour par-

tie, un mal-être lié à la fois au manque de perspectives actuel dans l'île et aux deux ans de pandémie. Les jeunes ont imposé au mouvement des mots d'ordre (« justice et vérité » concernant l'attaque dont Colonna a été victime, « libération des patriotes emprisonnés, reconnaissance du peuple corse ») et un calendrier des manifestations – malgré les appels au calme lancés (y compris par la famille Colonna) après que deux lycéens ont été atteints à la tête par des tirs de LBD à Ajaccio le 8 mars.

L'Etat a été conquis pour son « mépris » à l'égard des revendications nationalistes et pour la « vengeance » qu'il exerçait en refusant la libération conditionnelle à laquelle avaient droit légalement Colonna, mais aussi deux autres membres du « commando Erignac », Pierre Alessandri et Alain Ferrandi. L'annonce faite le 8 mars par Castex que le statut de « détenu particulièrement signalé » (DPS) était levé pour Colonna seul a jeté de l'huile sur le feu – et été qualifiée de « stupide » sinon de « cynique » jusque sur le continent. Le ministère de l'Intérieur a en effet refusé systématiquement, chaque année, les demandes de rapprochement en Corse posées par Colonna, Ferrandi et Alessandri au prétexte qu'ils étaient inscrits au répertoire DPS... et, chaque année, il les a réinscrits à ce répertoire.

Le statut de DPS permet à l'Etat de ne pas appliquer le droit commun à certains détenus tout en affirmant qu'« il n'y a pas de prisonniers politiques en France » (Macron en 2017). L'amnistie des « prisonniers politiques corses » n'en est pas moins une exigence récurrente du mouvement nationaliste insulaire (5) – quoique les diverses organisations le composant n'aient pas toujours soutenu ceux du « commando Erignac », et quoique ces derniers n'aient pas toujours voulu de leur soutien (6).

Les manœuvres politiciennes en cours

La mobilisation en Corse intervient alors que les frustrations et déceptions s'y étaient accumulées depuis l'accès au pouvoir des nationalistes. Certes, aux territoriales de 2021, leurs listes ont totalisé 68 % des votes, mais la participation au scrutin n'a été que de 59 %. La dynamique des précédentes territoriales (67 % de participation), en 2015, n'était pas au rendez-vous, car le torchon brûlait entre les autonomistes et les indépendantistes.

Simeoni, le leader autonomiste réélu président de l'exécutif corse à la



majorité absolue, avait écarté toute alliance avec Talamoni, le leader indépendantiste qui avait auparavant dirigé avec lui les instances insulaires. Un choix auquel Macron n'a sans doute pas été étranger. Comme l'a évoqué *Le Canard enchaîné* du 9 mars, les relations difficiles pendant des années entre l'Etat et la collectivité territoriale se sont brusquement améliorées à l'approche de la présidentielle, et Simeoni pouvait espérer, en appelant à voter Macron au second tour, faire enfin avancer les revendications insulaires.

Yvan Colonna a brusquement réveillé la Corse, ce qui a bousculé les plans de Macron et Simeoni, mais sans les chambouler. Bien sûr, le chef de l'exécutif insulaire doit en ce moment faire le grand écart entre « l'Etat français » et « le peuple corse » – mais il est tout à fait capable d'être leur intermédiaire indispensable. Il a assuré dès le 3 mars : « L'Etat porte une responsabilité accablante, première, dans cette affaire [l'agression de Colonna] et à plusieurs niveaux », et, le 8 : « La mobilisation du peuple corse doit se poursuivre ». Mais, le 9, il a annoncé avoir « longuement » parlé au téléphone d'Alessandri et de Ferrandi avec Castex – et, le 11, Castex a déclaré qu'ils étaient à leur tour radiés du répertoire des DPS.

La mobilisation de mars a constitué un grand moment dans l'île, où le sentiment que la violence paie est couramment exprimé – Darmanin n'a-t-il pas enfin dit, le 16, que l'Etat était « prêt à aller sur l'autonomie » dès 2022 ? Néanmoins, pour que les belles promesses d'un Macron en campagne se concrétisent, le mouvement nationaliste devra continuer de peser. Faute de quoi, elles sont susceptibles de s'enliser dans les procédures administratives ou législatives. L'enquête sur l'agression de Colonna et le rapprochement accordé à Ferrandi et Alessandri prendront des semaines, voire des mois ; et 2022 ne suffira pas forcément pour que la Corse gagne en autonomie.

Vanina

1. Entre 12 000 et 15 000 à Bastia et à Ajaccio, des chiffres impressionnants pour un territoire de 340 000 habitant-e-s.
2. Incendie du palais de justice et attaque à la pelle mécanique d'un Crédit agricole à Ajaccio, plasticage du centre des impôts à Bastia...
3. Le 17 mars sur le site La Voix du gendarme magazine.
4. Armand Occhioni, président du syndicat étudiant Ghjuventù paolina, déplorait encore, il y a six mois, « le déclin de la prise de conscience politique chez les plus jeunes ».
5. Une Unità strategica regroupant divers collectifs de soutien a été créée en octobre 2021 pour « faire plier l'Etat français » sur cette question.
6. Lire, sur ocliber-taire.lautre.net : « Témoignage de deux « prisonniers politiques indépendants », mis en ligne le 30 décembre 2015.





Le capitalisme domine encore plus largement le monde aujourd'hui qu'hier. Ce système économique a bien montré, tout au cours du XXe siècle, son incapacité à supprimer les inégalités, la misère et l'exploitation. Tout au contraire, il s'en nourrit et les engendre : guerres, massacres, famines se sont multipliés sur la planète comme jamais ; des années de colonialisme et de néocolonialisme ont accéléré le pillage des ressources des peuples du Sud au même rythme que l'extermination de populations entières ; le développement technologique conçu comme pourvoyeur de profits a entraîné une lente et inexorable destruction de l'écosystème de la planète. Partout, l'exploitation des prolétaires par une minorité de nantis au service de la bourgeoisie qui achète à bas prix les services d'armées de travailleurs précaires, soumis à la flexibilité et sans cesse menacés par le chômage, se fait plus pressante.

Ce système capitaliste, nous voulons le détruire. Il n'est ni éternel ni le meilleur des mondes possible, contrairement à ce que veulent nous faire croire ses défenseurs, de quel bord soient-ils.

COMMUNISTES...

Nous luttons pour une société dans laquelle les moyens de production et d'échange seront gérés non par leurs propriétaires « légaux » actuels ou par des bureaucrates de l'Etat, mais directement par les gens concernés au premier plan, c'est-à-dire les producteurs. Une gestion assurée par des assemblées de base des conseils d'usine, de quartier, de village, de ville et de région, composés de celles et ceux qui y vivent et y travaillent, et qui ont ainsi la possibilité de se fédérer librement pour déterminer la quantité, la qualité et l'usage de la production. Une société dans laquelle le principe de base sera « De chacun-e selon ses possibilités à chacun-e selon ses besoins » : une société économiquement communiste, sans classes et sans Etat.

Partis et syndicats ne pourront être les gérants de cette nouvelle forme d'organisation de la production et de la répartition, mais seulement des forces de proposition. Dans ces nouvelles structures, toutes les formes permanentes de délégation de pouvoirs sans mandat précis ni révocation possible à tout moment, de Parti-guide, de Parlement, de structures étatiques, seront écartées pour laisser la place à l'auto-organisation des prolétaires.

Les modalités d'application du communisme libertaire ne sont pas à déterminer à l'avance : elles dépendront des situations générales et particulières, des formes locales de culture, des possibilités et des désirs. Pour autant, le communisme libertaire n'est pas qu'une vague utopie. L'histoire des révoltes et des tentatives de révolution fourmille d'exemples de l'application concrète de notre

QUI SOMMES- NOUS ?

projet anarchiste révolutionnaire, adapté aux situations particulières d'une époque ou d'un lieu — la Commune de Paris, les Soviets dans la Russie de 1917, la révolte ukrainienne des makhnovistes en 1921, les collectivisations dans l'Espagne de 1936, les conseils ouvriers en Hongrie en 1956, etc.

Notre projet communiste libertaire est aux antipodes du communisme étatique qui dominait les pays de l'Est. Ce dernier s'est effondré, et nous ne pouvons que nous en réjouir ! Cela faisait plus de quatre-vingts ans que le courant libertaire dénonçait ces pays dits communistes comme étant des dictatures sanglantes, qui pratiquaient un capitalisme d'Etat ayant substitué à la forme classique de la propriété privée la domination d'une classe bureaucratique dirigeant la production et l'échange pour son propre compte.

Le modèle social-démocrate, qui entendait parvenir au socialisme par une succession de réformes en s'emparant du pouvoir d'Etat par les élections, s'est heurté à la toute-puissance du modèle capitaliste, qui joue tour à tour de la répression et de l'intégration. Il y a bien longtemps que les « socialistes » ont renoncé à se battre pour une société égalitaire et sans exploitation.

...ET LIBERTAIRES

Mais l'oppression que nous voulons supprimer ne se cantonne pas à une sphère strictement économique. Elle touche à tous les rapports de pouvoir. Nous voulons une société politiquement libertaire sans domination d'aucune sorte.

Nous luttons contre toutes les sortes d'uniformisation (des modes de vie, des cultures, de la production et de la consommation) imposées par le développement capitaliste.

Nous luttons pour de nouveaux rapports entre les hommes et les femmes, où la valorisation de la virilité et la soumission n'auraient plus lieu d'être. Car une société sans classes ne mène pas forcément à l'éradication du patriarcat (système de domination des hommes sur les femmes) : celui-ci mérite une lutte spécifique, parce qu'il traverse l'ensemble des classes sociales et préexiste au capitalisme. La lutte contre le patriarcat est une lutte pour la déconstruction des genres masculin et féminin modelés et imposés par l'ensemble des sociétés préexistantes. Se réapproprier nos identités personnelles, c'est

refuser d'intégrer un statut social lié à notre sexe et c'est refuser que les normes actuelles (hétérosexualité, monogamie...) soient des codes de notre vie. Nous voulons vivre librement notre corps et nos désirs.

Nous ne voulons plus d'une société où le travail n'est pas une activité humaine partagée en fonction de besoins librement décidés, mais un esclavage salarié destiné à produire n'importe quoi, du moment que ça se vend et que les capitalistes peuvent réaliser, par ce biais, des profits.

Il nous faut tordre le cou aux « vieilles croyances » que sont la nécessité de la croissance, du productivisme, de la prépondérance de l'« économie ».

De très nombreux courants socialistes ont lié la possibilité du communisme à une réalisation de l'abondance. Mais l'idéologie de la croissance, économique et démographique, est une course perdue d'avance : elle ne fait que renforcer les inégalités entre les gens et abaisser la qualité de la vie ; notre planète ne peut permettre à toute la population mondiale d'accéder aux modes de consommation des classes supérieures des pays riches.

Les alternatives locales aux modes de consommation et de production qui tentent un peu partout de se mettre en place nous paraissent révélatrices du besoin de réappropriation collective de l'espace de nos vies que restreignent de plus en plus les productivistes. Même si ces alternatives, en l'absence d'une lutte globale contre le système et d'un projet politique, restent limitées quant à leur possibilité de changer réellement la vie.

Dans la mesure où notre projet politique s'est historiquement construit au fil et au cœur des mouvements sociaux, des révoltes et des tentatives d'établir des rapports sociaux égalitaires, c'est dans ces mouvements qu'il faut combattre, y compris en s'élevant contre certains de leurs aspects qui chercheraient à reproduire un ordre ancien (ou à en créer un nouveau) de domination. Ce sont dans les contradictions et les conflits actuels de la société que plongent les racines d'une autre forme d'organisation sociale dont l'ébauche jaillit parfois spontanément, dans certaines situations. Nous pensons que c'est lorsque les gens sont « en mouvement », dans des moments partiels de rupture, qu'ils sont porteurs d'idées et de pratiques correspondant le mieux à nos aspirations.

Organisation **C**ommuniste **L**ibertaire

OCL c/o Egregore
BP 81213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

**Pour plus d'informations,
visitez notre site**
<http://www.oclibertaire.lautre.net/>





Sans frontières

TENTATIVE D'EXPULSION D'UN UKRAINIEN

4 jours après le début de la guerre, la cour administrative d'appel de Bordeaux a confirmé l'expulsion d'un ukrainien. A cause des bombardements russes et de la décision de la préfecture, la décision n'a pas pu être exécutée mais montre le cynisme d'une administration judiciaire qui estimait que ce père de famille de 36 ans « ne produit aucun élément probant de nature à établir la réalité des risques ». Il résidait avec sa famille depuis 2015 près de Toulouse, sa demande d'asile avait été rejetée en 2018. Ils sont originaires du Donbass et faisait l'objet d'une OQTF (obligation de quitter le territoire français) depuis août 2021. Elle avait été annulée en première instance par le tribunal administratif de Toulouse pour un vice de forme mais l'État via le procureur a voulu faire appel. Cette affaire médiatique rappelle que l'État français n'avait cure de la situation en Ukraine avant le déclenchement de la guerre. Depuis, il péroré pour un accueil inconditionnel des migrant-es ukrainiens qui obtiennent automatiquement le statut de réfugié tandis que d'autres migrants majoritairement noirs ou arabes sont toujours chassés et enfermés dans des CRA dans l'indifférence générale. Ne soyons pas dupe, personne n'est illégal, abolition des frontières qui ne sont que source de nationalisme et de guerre.

Source : Le Monde

CYNISME CALAISIEEN, ENTRE AUTRES

Toujours en rapport avec ce qui se passe en Ukraine, Natacha Bouchart - la maire nouvellement macron-compatible - a déclaré vouloir accueillir à bras ouvert les réfugiés ukrainiens. Elle s'est même personnellement engagé auprès d'une famille migrante qui avait été refoulé d'un hôtel « On ne refoule pas des réfugiés dans mon agglomération. C'est scandaleux! » a-t-elle déclaré . Elle a ainsi exigé l'ouverture de l'auberge de jeunesse pour la nuit et elle a réservé une table dans une brasserie pour aider cette famille. En nouvelle militante humanitaire, elle a négocié directement avec les services britanniques pour l'obtention d'un visa. En quelques jours, l'affaire été solutionnée et les ukrainiens chanceux ont pu partir au Royaume-Uni avec un tote-bag offert par la municipalité et des brochures touristiques. Le délire



Des réfugiés originaires d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Inde, pour la plupart des étudiants d'universités ukrainiennes, au poste frontière de Medyka dans l'est de la Pologne, le 27 février 2022.

quand on sait que Natacha Bouchart participe depuis de nombreuses années à la politique gouvernementale de la terre brûlée contre les migrant-es en détruisant systématiquement leur campement par exemple. Cette transfiguration n'est pas la seule : Robert Ménard, maire de Béziers a fait aussi son mea-culpa médiatique en disant qu'il était xénophobe et avait notamment refusé la venue des migrant-es syriens mais maintenant c'est fini car la guerre est en Europe et concerne des blancs, chrétiens, etc.

Source : Voix du Nord

AU CRA DE NICE, DU PORNO PLEIN LES OREILLES

Nouvelle trouvaille des flics fachos : diffuser dans les hauts parleurs d'un centre de rétention niçois une bande-son pornographique à l'heure de la prière pour les musulmans. Les faits se sont produits les premiers jours de janvier et d'après les témoignages des personnes enfermées cela s'est répété plusieurs fois sous les moqueries de « jeunes policiers et policières qui faisaient les malins » et il y a même eu des propositions de relations sexuelles tarifées. Les tensions sont vite apparues, plusieurs dizaines d'enfermés ont déposé une plainte et les avocats réclament une enquête interne notamment grâce à la vidéo-surveillance. La direction générale de la police nationale essaie de couvrir l'affaire, une policière a été « changée d'affectation » mais c'est bien une enquête plus générale sur les pratiques dans ce CRA qui est réclamée. En effet, ce n'est pas la première fois que la CRA de Nice

se fait connaître pour des mauvais traitements. En décembre 2020 suite à des violences policières un retenu a dû subir une ablation des testicules. En octobre 2021, lors d'une arrestation de masse, les policiers ont marqué les personnes arrêtées par des numéros sur les mains.

Source : Médiapart

RELAXE POUR LE SQUAT DU FORT-NIEULAY À CALAIS

Nous en avons parlé longuement dans la dernière rubrique, des militant-es no-border avaient réussi un bon coup politique en organisant entre le 7 et le 11 février l'occupation d'un immeuble abandonné dans le quartier populaire du Fort-Nieulay pour proposer des logements aux migrant-es. Il y avait eu une chouette solidarité du quartier face à un défilement sécuritaire : siège de l'immeuble par la police, envoi du RAID pour l'évacuation, lacrymos, etc. Un mois après, quatre militants devaient être jugés par le tribunal de Boulogne-sur-Mer pour divers griefs : violences, refus de prélèvement ADN. Bonne nouvelle, le tribunal abandonne les poursuites notamment pour des vices de forme comme le délai tardif dans la notification des droits lors de la garde à vue. Le contrôle judiciaire qui avait été décidé après une comparution immédiate dans l'attente du procès a été levé. Rappelons, qu'un squat tient toujours sur Calais au niveau de la rue Frédéric Sauvage. Il accueille des migrant-es mais le 29 mars, une audience doit avoir lieu au tribunal de proximité de Calais pour décider ou non d'une évacuation. A suivre.

Source : infos militantes

SOMMET UE-UNION AFRICAINE : LE CHANTAGE À L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET AUX VISAS

Le 17 et 18 février a eu lieu le sommet Union africaine-Union européenne, présidée respectivement par le président sénégalais Macky Sall et Emmanuel Macron. Ce dernier souhaite toujours faire du contrôle des migrations une priorité de cette « coopération ». Pour rappel, l'UE externalise ses frontières bien au-delà de l'espace Schengen en signant des accords de coopération avec des pays africains. Le deal est le suivant : vous bloquez les migrants dans votre territoire, en échange on vous donne des aides mais aussi on accorde plus ou moins de visas selon le degré de coopération. Ceci est possible depuis 2020 et l'entrée en application du nouveau code « visa-schengen ». Concrètement, cela joue sur le traitement des demandes, la fourniture des justificatifs (qui n'est pas la même selon les pays d'origine) et enfin les prix : si le demandeur vient d'un « état peu coopératif », un adulte doit payer 160 euros au lieu de 60 euros pour les « états coopératifs ». Le tout a été sous-traité à des sociétés - comme l'encourage la législation européenne - qui se servent au passage...

Au final, les États européens font le tri entre bons et mauvais migrants. Par exemple, la France a réduit de 33 à 50% l'accès aux visas de trois pays qu'elle considère comme « défaillant en termes de réadmission de leurs ressortissant-es expulsés » : la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Le Niger de son côté est jugé bon coopérateur et a mis en place une politique répressive contre toute une partie de la population qui travaille en lien avec les mobilités, très courantes dans cette région. Ainsi, des transporteurs, des porteurs d'eau ou des vendeurs ont été accusés d'être des passeurs, ce qui a mis fin à leur activité et certains ont subi des poursuites. La récompense pour les gouvernants est le versement des FFU, fonds fiduciaires de l'UE pour l'Afrique. Il y a eu moins 29,18 milliards d'euros prévus par l'UE pour l'Afrique sur une période allant de 2021 à 2027. Selon le réseau Euromed Droits, 75 % de ce budget est alloué aux retours, à la gestion et à l'externalisation des frontières européennes.

Source : La Cimade mais aussi le collectif Loujna-Tounkaranké





Racecraft : un livre contre l'assignation raciale à l'américaine

Racecraft. Karen et Barbara Fields. Éditions Agone, 2021, 469 pages, 25 euros



Ce livre part d'un constat : aux États-Unis, le concept de race est omniprésent. Le mot Racecraft, construit à partir de Witchcraft (sorcellerie en anglais), décrit la manière dont les Américains renouvellent au quotidien leur croyance en l'existence des races. Par ce terme, les autrices font un parallèle avec les mécanismes qui entretiennent la croyance en la sorcellerie dans d'autres communautés. Le «Racecraft» renvoie à un terrain mental, une manière de percevoir le monde selon un certain prisme qui justifie au quotidien la croyance en l'existence «naturelle» des races. Pour schématiser, dans la manière qu'ont la plupart des Américains de percevoir leur société, il y aurait un filtre mettant les «différences raciales» au premier plan. Au centre de toute perception, l'idée de race structurerait l'imaginaire et serait donc à la base de nombre d'actions. Cette omniprésence renforcerait en retour la certitude de l'existence des races.

Pour faire le parallèle avec la sorcellerie, si dans une société chacun tend à percevoir et expliquer la réalité comme étant régie par la magie, l'existence de cette dernière semblera se confirmer au quotidien, à chaque fait où elle paraîtra jouer un rôle. Ainsi, la croyance s'auto-nourrit malgré toutes les preuves de son inanité. Le terme de Racecraft décrit les

mécanismes en jeu dans ce processus de reproduction quotidienne de la croyance en l'idéologie raciale.

L'asymétrie de l'idéologie raciale américaine

Une des spécificités de l'idéologie raciale américaine est son caractère asymétrique : «*parmi les hypothèses absurdes, acceptées implicitement par de nombreux états-uniens, la croyance qu'il n'existe qu'une seule race, à savoir la race noire, figure au premier plan. Voilà pourquoi la Cour suprême est obligée de se livrer à des contorsions intellectuelles en vue d'inclure les personnes non noires dans des races et de les faire ainsi bénéficier des lois interdisant la discrimination raciale. Les personnes qui ont des ancêtres africains ou une apparence africaine sont considérées comme une race, mais pas celles d'origine ou d'apparence européenne. [...] Saul Below et John Updike sont des écrivains ; Ralph Ellison et Toni Morrison sont des écrivains noirs.*» (p. 166).

Beaucoup d'Américains croient qu'«*à peu près tout ce que les personnes d'ascendance africaine font, pensent ou disent est racial par définition*», et que «*toute situation impliquant des personnes d'origine européenne et des personnes d'origine africaine relève automatiquement de la rubrique des «relations raciales»*» (p. 167-168). «*Personne ne songe à analyser la lutte des Anglais contre les Irlandais comme un problème de «relations raciales», en dépit du fait que les justifications utilisées par les Anglais pour la suppression des «barbares» irlandais devaient plus tard être reprises quasiment mot pour mot pour celle des Africains et des Amérindiens. Personne ne songe non plus à analyser le servage en Russie comme étant essentiellement un problème de «relations raciales»; les fictions absurdes inventées par la noblesse russe au sujet de sa supériorité innée et naturelle sur les serfs n'ont pourtant rien à envier à celles des racistes états-uniens*» (p.169). Dans l'imaginaire américain, il y a donc une tendance à ce qu'une personne noire soit toujours avant tout considérée comme telle. Sa couleur de peau définira comment elle sera perçue et comment il faudra interagir avec elle, surclassant tout autre particularité de sa personne.

La perception de la société américaine au travers du prisme de la race, y compris dans des institutions scienti-

fiques, entraîne aux États-Unis des conséquences spectaculaires, comme l'approbation par la Food and Drug Administration d'un médicament développé pour les Afro-Américains, mais n'ayant été testé sur aucun patient se revendiquant d'une autre race (c'est à dire sans groupe de contrôle). Autre exemple : en 2010, lors d'une campagne de dons du sang par la Croix Rouge, le sang des noirs américains était classé à part, sur la base d'hypothèses faussées qui racialisait la génétique des donneurs.

Dépasser la construction sociale

Si les autrices dénoncent la croyance en l'existence de races biologiques, et partent donc de l'affirmation que la race est une construction sociale, elles refusent de s'arrêter là :

«*Les universitaires qui invoquent solennellement la «construction sociale» comme un mantra permettant de purifier la race n'expliquent pas clairement – peut-être parce qu'ils ne le saisissent pas eux-mêmes – que la race et le racisme font partie de constructions sociales différentes [...]. La race fait partie de la même famille que le mauvais œil. Le racisme fait partie de la même famille que le meurtre ou le génocide. Ce qui veut dire que le racisme, contrairement à la race, n'est pas une fiction, une illusion, une superstition ou une mystification. C'est un crime contre l'humanité. On ne pourra jamais lutter contre le crime en se basant sur la fiction. Mais, pour certaines personnes bien intentionnées, la fiction semble plus facile à manier.*» (p. 147)

Les autrices considèrent que l'affirmation que «*la race est une construction sociale*» est un truisme, une évidence dès que l'on accepte l'inexistence des races biologiques. Il est peut-être nécessaire de passer par ce truisme afin d'enterrer une bonne fois pour toute le racisme biologique «à l'ancienne», mais selon elles, s'arrêter là est un piège qui mène à une nouvelle essentialisation des personnes noires. L'important, au final, serait d'œuvrer vers le dépassement de l'idée de race.

Histoire de l'idéologie raciale américaine

«*race n'est pas une idée mais une idéologie. Elle naît à un moment historique donné, du fait de causes historiques explicables rationnellement et est sujette au changement pour les mêmes raisons. [...] Il faudrait donc commencer par restituer l'histoire propre de la race, plus exactement de la version états-unienne de la race.*»(p. 172)

Pour retracer les conditions dans lesquelles l'idéologie raciale est apparue, Barbara Fields prend comme terrain d'étude la Virginie du dix-septième siècle, où la culture du tabac prit son envol, d'abord grâce à l'exploitation de





serviteurs sous contrat d'origine anglaise, «nés libres». Ce statut avait court en Angleterre, mais les serviteurs «expatriés» en Virginie avaient des conditions d'exploitation beaucoup plus dures, ainsi que des contrats plus longs : «Leur dignité était moindre et ils étaient moins protégés par la loi et la coutume. Ils pouvaient être achetés et vendus comme du bétail, enlevés, volés, joués aux cartes.» Dès 1619, il y avait en Virginie des esclaves africains, mais sporadiquement : «l'esclavage pouvait ne pas devenir systématique tant qu'un esclave africain à vie coûtait deux fois plus cher qu'un serviteur anglais sous contrat pendant cinq ans, et qu'il y avait un fort risque qu'il meure avant que cinq années ne se soient écoulées».

Selon Barbara Fields, les serviteurs sous contrat d'origine européenne n'étaient pas totalement réduits à la condition d'esclaves car ils héritaient d'une partie des droits obtenus par les catégories les plus populaires d'Europe. Les droits d'une catégorie de population sont la conséquence de luttes passées ; les «coutumes», les «scrupules moraux sur ce qu'il est possible de faire ou non aux classes inférieures» sont issus de ces expériences historiques collectives. Ils sont toujours susceptibles d'être renégociés et de faire de nouveau l'objet d'une lutte. Ce qui pousse Barbara Fields à postuler que «quand les serviteurs anglais montèrent sur le ring en Virginie [...] ils étaient accompagnés par toutes les générations qui les avaient précédés dans la lutte». Tout cela n'entraîne pas en jeu concernant les Africains : «Les Africains et les Afro-Caribéens montèrent sur le ring seuls. Ils combattaient sur une toute autre arène que celle où avaient combattu leurs ancêtres. [Ils] n'étaient pas partie prenante de la longue histoire de négociation et de contestation à travers laquelle les anglais des classes inférieures avaient façonné leurs relations avec les classes supérieures. Par conséquent, la coutume et la loi, qui étaient le fruit d'une telle histoire, ne s'appliquaient pas à eux». C'est ainsi qu'il était possible de soumettre les Africains et Afro-Caribéens à l'esclavage à vie, contrairement aux serviteurs d'origine européenne. Cela n'était pas une affaire de race.

Dans les années 1660, le prix du tabac chuta, ainsi que le nombre de serviteurs anglais qui émigraient en Amérique. Ceux qui y étaient déjà voyaient leur durée de vie augmenter suffisamment pour prétendre à la liberté, aux indemnités et à la terre auxquelles ils avaient droit en principe à la fin de leur service. Mais les propriétaires ne l'entendaient pas de cette oreille : «l'une des contre-mesures fut d'inventer toute sorte de prétextes pour prolonger la durée de leur contrat, ce que l'Assemblée de Virginie n'eut de cesse de faire tout au long des années 1650, 1660 et 1670.»

Et ainsi : «Dans les années 1670, les dirigeants de la Virginie ont été confrontés à

[...] une classe importante de jeunes hommes (blancs) affranchis, sans terres ni femmes, mécontente et bien armée. [...] En 1676, un certain nombre de ces mêmes jeunes affranchis, auxquels s'étaient également joints des serviteurs et des esclaves, déclenchèrent la plus grande rébellion populaire que l'Amérique coloniale ait connue [...]. Le soulèvement prit fin brutalement, sans réaliser – ni même chercher à réaliser ou à proposer – de changements dans le système de pouvoir et d'autorité en place. Ce qu'il parvint à faire c'est à éveiller dans l'esprit des riches et des puissants le soupçon et la peur à l'égard d'une classe inférieure blanche qui ne cessait de croître».

En parallèle, la durée de vie des esclaves africains était devenue assez longue pour qu'il soit viable économiquement de disposer d'eux en nombre à la place des serviteurs sous contrat. De



leur côté, les Blancs libres du Sud installés dans l'arrière pays ont développé un mode de vie communautaire exaltant une certaine idée de la liberté. C'est cette réorganisation de l'espace social qui a donné naissance à l'idéologie raciale, qui, «sous sa forme américaine radicale, est l'idéologie requise par une société où l'esclavage apparaît comme une exception par rapport à une définition radicale de la liberté, si répandue qu'on peut facilement la tenir pour acquise. [...] Mais, dans les cent années qui ont suivi son instauration, l'esclavage a fonctionné sans la justification idéologique de la race. La raison en est simple. La race expliquait pourquoi on pouvait à bon droit priver certains de ce qui était garanti aux autres, nommément la liberté [...]. Mais, tant que dans les faits, de nombreuses personnes, notamment les serviteurs sous contrat et les affranchis dépourvus de droits de l'Amérique coloniale, ne pouvaient tenir la liberté pour garantie, il n'y avait rien à expliquer.»

Pour conclure

«Si la race continue à vivre aujourd'hui, ce n'est que parce que nous ne cessons de la créer et de la recréer dans notre vie sociale, ne cessons de la vérifier et, par conséquent, ne cessons d'avoir besoin d'un vocabulaire social qui nous permette de donner un sens non pas à ce que nos ancêtres ont fait autrefois mais à ce que nous-mêmes choisissons de faire aujourd'hui». Si la race est une

construction sociale dont on peut tracer la genèse, postulons qu'elle peut aussi disparaître. Les sœurs Fields invitent les Américains à penser leur société au travers d'autres prismes, plus émancipateurs au vu des inégalités sociales flagrantes au sein de leur société. Comme d'autres Africains-Américains tels que Cedric Johnson, tout en prenant en compte les oppressions spécifiques dont font l'objet certaines parties de la population américaine, elles dénoncent la disparition dans le débat américain du concept de classes sociales, indispensable pour comprendre l'exploitation dans nos sociétés capitalistes : «Aux États-Unis, aborder de front la question de l'inégalité de classe est chose impossible, voire tabou. Faire appel à l'intérêt économique des électeurs ordinaires, en l'opposant à celui de leurs compatriotes plus fortunés, c'est être assuré de voir ses propos immédiatement stigmatisés et défigurés par la presse, et qualifiés de «populisme économique» diviseur ou d'incitation à la «lutte des classes». (p. 31).

Cedric Johnson, dans une critique du mouvement Black Lives Matter analyse les statistiques des victimes de violences policières aux USA selon leurs classes sociales et leur lieu d'habitation plutôt que leur couleur de peau. Il montre que si les Africains-Américains sont bel et bien sur-représentés par rapport à leur proportion dans la population générale, ils ne sont pas pour autant majoritaires dans ces statistiques, et c'est bien l'ensemble des classes populaires considérées «à risque» (chômeurs, SDF, personnes vivant des économies informelles ou dans des zones où ces dernières sont dominantes), indépendamment des origines ethniques, qui est ciblée, traquée, arrêtée et tuée par la police. Selon lui, sans nier un racisme anti-noir profondément ancré dans la société américaine, c'est en déracialisant cette question que pourrait émerger l'espoir d'un mouvement révolutionnaire effectif. On peut entendre là une critique des personnes impliquées dans le combat antiraciste qui, se limitant à une position d'alliés des premiers concernés, ne vont pas toujours jusqu'à remettre en question leurs propres conditions d'exploitation, ce qui serait le début d'une lutte commune vers l'émancipation. La constante chez ces auteurs et autrices africaines-américaines est aussi l'idée que la couleur de peau n'est pas un critère valable pour catégoriser la population américaine, car cela crée des catégories incluant des individus qui n'ont rien en commun à part, justement, leur couleur de peau.

Millepatte





chroniques du contrôle et de la répression **Big**

Le racisme dans la police républicaine

Un brigadier et un gardien de la paix seront jugés le 20 avril au tribunal judiciaire de Paris, soupçonnés d'avoir publié des messages racistes dans un groupe Facebook appelé « TN Rabiot Police officiel ». Le 4 juin 2020, le site Streetpress révélait que figuraient, sur ce groupe Facebook de 7 500 membres destiné aux forces de l'ordre, des « centaines » de messages racistes, sexistes et homophobes, ainsi que des appels au meurtre.

Ce procès du 20 avril est donc exceptionnel de part sa rareté.

Petit rappel : Lorsque C.Castaner était encore ministre de l'Intérieur, il avait annoncé qu'en 2019 une trentaine d'enquêtes judiciaires avaient été engagées contre des flics ayant tenu des propos racistes. Huit de ces enquêtes ont été classées sans suite et les 22 autres ont été transmises à la justice. Dans la plupart des cas les flics concernés n'ont même pas été suspendus de leur fonction. C'est le cas de ces 4 flics à Rouen mis en cause en décembre 2019 pour des propos racistes échangés sur la messagerie WhatsApp.

Par contre, lorsqu'il s'agit d'insultes racistes, sexistes, ... au sein même d'une unité, la police par l'intermédiaire de l'IGPN, peut être amenée à faire le ménage et transmettre à la justice un dossier accablant. C'est ainsi que 10 membres de la Bac de nuit de Nancy qui vont sévir jusqu'en 2017 ont été traduits devant le tribunal correctionnel de Nancy les 10 et 15 mars 2022 pour harcèlement moral et pour insultes raciales non publiques. Ces baqueux agissaient en meute et faisaient vivre un véritable enfer à certain.es de leurs collègues à base d'insultes racistes, xénophobes, misogynes et d'humiliations. Au niveau administratif 4 d'entre eux (seulement...) ont été révoqués, d'autres suspendus ou rétrogradés. Au niveau judiciaire des peines allant de 2 mois avec sursis à 18 mois avec sursis pour le brigadier-chef du clan ont été requises. Le jugement sera rendu le 13 mai.

Sources : Streetpress.com et mediapart.fr

Six mois après avoir été blessé par des policiers, un automobiliste condamné à deux ans de prison ferme

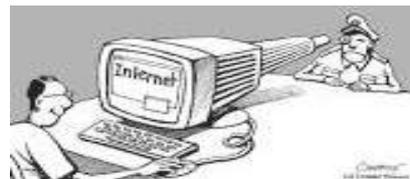
Dans la soirée du 15 au 16 août 2021, à Stains, en Seine-saint-Denis, une fusillade éclate en pleine rue. Un véhicule est la cible de plusieurs coups de feu. Dans l'habitacle, Nordine est accompagné de sa petite amie, enceinte. Nordine, touché par plusieurs balles, en état d'urgence absolue, est emmené à l'hôpital. Sa conjointe perd son enfant. La vidéo de la scène, terrifiante, fait le tour des réseaux sociaux : qui sont ces deux individus qui vident sans sommation leurs chargeurs sur une voiture ?

Problème : les tireurs sont des policiers de la brigade anti-criminalité de Stains ! Sans brassard, en civil, donc non-identifiables, les agents effectuaient des contrôles routiers. Nordine pensant être victime d'une agression avait essayé de dégager son véhicule. Il raconte : « Je ne comprends pas ce qu'ils me veulent. Comme je ne vois pas de brassard de police, je ne pense pas à eux. J'ai cru que c'était des voleurs, des agresseurs. Ils n'ont pas crié 'police'. Il s'agit bien ici

d'une tentative d'homicide volontaire par des fonctionnaires de police.

Le jeune homme porte plainte. Mais comme souvent dans le cadre d'affaires de violences policières, les autorités tentent de transformer la victime en coupable et protègent les agents assermentés. Le 18 février 2022, c'est le conducteur qui a reçu 6 balles dans le corps qui a été condamné à 2 ans de prison ferme pour avoir tenté de fuir face à 3 individus ne portant aucun signe distinctif de policier. La justice a reconnu Nordine coupable de « refus d'obtempérer » et de « violence ». Il a aussi été condamné à payer 15000€ aux policiers, puis été emprisonné immédiatement après l'audience. Son avocat Yassine Bouzrou réclame la remise en liberté de son client, et a déposé une plainte contre les policiers pour « tentative d'homicide volontaire » et « faux en écriture publique », ainsi qu'une demande de dépaysement du dossier. A suivre

Sources : Lemonde.fr et Nantes révoltée



Comment résister au « solutionnisme

L'épidémie « a accéléré le déploiement de technologies qui sont le support de nouveaux modes de gestion des populations », explique le sociologue Félix Tréguer (membre par ailleurs de la Quadrature du net) dans une interview qu'il a accordée à Médiapart.

Au mois de mars 2020, lorsque l'épidémie de Covid-19 s'est propagée dans le monde entier et s'est muée en pandémie, la réponse des pays touchés a en grande partie reposé sur des outils numériques. Tout d'abord en Asie, puis en Europe, on a vu apparaître diverses solutions de « traçage » des personnes malades plus ou moins intrusives.

En France, le gouvernement annonce dès le mois d'avril le développement d'une application de « contact tracing » (traçage des contacts) baptisée StopCovid. Parallèlement, plusieurs fichiers sont créés et le déploiement du Health Data Hub (voir CA 311 sous cette rubrique), cette plateforme devant centraliser les données de santé de l'ensemble des résident.e.s en France, est accélérée au nom de l'état d'urgence sanitaire.

Deux ans plus tard, le bilan de cette approche technologique de la lutte contre la crise sanitaire est extrêmement mitigé. D'un côté, nombre de ces outils ont montré

leurs limites. La stratégie de contact tracing, notamment, a été un échec. Au mois de septembre 2020, l'application StopCovid n'avait envoyé que 434 notifications de cas contacts et n'avait été téléchargée que par 2,2 millions de résident.es en France.

D'un autre côté, beaucoup de ces technologies se sont banalisées et ont infiltré notre quotidien. L'application TousAntiCovid, qui a succédé à StopCovid au mois d'octobre 2020, a été réorientée pour devenir une sorte de portefeuille sanitaire permettant de gérer les divers documents rendus indispensables (diverses attestations de sortie, de guérison, de vaccination...) par les restrictions. Son usage a bondi depuis l'instauration du passe sanitaire et elle a été l'application la plus téléchargée de l'année 2021, avec 50 millions d'installations.

Quel bilan tirer de l'usage des technologies durant la crise sanitaire ? Quel usage politique le gouvernement a-t-il fait de ces outils ? Combien, parmi ceux-ci, risquent d'être pérennisés ? Pour répondre à ces questions, Médiapart s'est entretenu avec le sociologue Félix Tréguer, chercheur associé au centre Internet et société du CNRS, et membre de l'association de défense des libertés numériques La Quadrature du Net.

Big Brother





Brother



Les conseils de discipline dans la police

Pour écarter les brebis galeuses trop visibles dans la police nationale républicaine, le ministère de l'Intérieur, les syndicats de police, les commis de l'Etat parlent, lorsqu'ils ne peuvent pas faire autrement, de conseil de discipline. Or, ce conseil de discipline se borne à proposer des sanctions, la direction générale de la police nationale décide ensuite ou non de les appliquer. Quant aux contenus des mesures proposées par ces conseils, on va comprendre par 2 exemples pourquoi les délinquants en uniforme en rigolent. Le 1er décembre 2018, des CRS avaient été filmés en train de rouer de coups des manifestants dans un Burger King pendant l'acte III des « gilets jaunes ». Le 28 février 2022 les responsables du service de

maintien de l'ordre (un commissaire et un commandant) passaient en conseil de discipline qui finalement propose un avertissement ! L'avertissement étant la sanction la plus faible dans l'échelle en vigueur au sein de la fonction publique, d'une portée insignifiante puisqu'elle ne fait pas l'objet de la moindre mention au dossier administratif du fonctionnaire. Le lendemain, le 1er mars, c'était au tour de 9 CRS d'être convoqués devant ce conseil pour la même affaire. A l'issue de leur comparution, les membres du conseil n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur la proposition d'une sanction. Ils ont fini par adopter un avis d'absence de punition ! C'était notre rubrique : Après 20 avertissements le flic obtient un blâme, et après 20 blâmes ... Il est en retraite !

Source : lemonde.fr

Prise d'empreinte forcée en Garde-à-vue

Petit rappel, suite à la loi relative à la responsabilité pénale et à la sécurité intérieure du 24 janvier 2022, les flics pourront prendre de force la signalétique (empreintes, photos) si cela constitue le seul moyen d'identification d'une personne entendue pour des crimes ou délits punis d'au moins 3 ans d'emprisonnement et qui refuse de donner son identité ou qui fournit des éléments inexacts sur son identité.

Les violences policières vont encore augmenter !

Source : legifrance.gouv.fr

Près de 800 millions pour la police juste avant les élections

Le 2 mars, le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a signé avec les syndicats de police un « protocole historique », selon le ministre : 773 millions d'euros sur cinq ans destiné à la revalorisation des carrières des forces de l'ordre. L'accord est inédit, puisque signé par l'ensemble des organisations syndicales. Il fait suite à plusieurs années de cadeaux, de primes et de privilèges offerts à la police.

Dans le détail, il s'agit d'une prime supplémentaire de 100 euros par mois pour « ceux qui sont exposés aux difficultés de la voie publique », le triplement de la prime de nuit, qui monte à 300 euros par mois, et l'augmentation de l'indemnité journalière d'absence temporaire pour les CRS. A chaque fois qu'un CRS sort de sa caserne, il touche une prime de déplacement en plus de son salaire, déjà confortable. Concrètement, pour une manif le samedi, les CRS touchent déjà des heures supplémentaires, puisqu'en tant que fonctionnaires, ils ne travaillent normalement que du lundi au vendredi. En plus, ils touchent cette prime de déplacement ainsi que le paiement de leurs repas et de leurs hôtels. Libération avait compté que pour un seul samedi à réprimer une manif, un CRS pouvait toucher 190 euros de prime, en plus du salaire de base. Celui-ci était, avant les augmentations accordées par

le gouvernement en 2018, de 1800 euros nets pour un CRS en tout début de carrière, et jusqu'à 4000 euros pour un gradé. Autrement dit, avec ces primes, un CRS de base débutant peut d'ors et déjà empocher quasiment 3000 euros par mois. Pour un flic, vous pouvez ajouter une « prime de risque » qui augmente le salaire de 10 à 30% selon les grades, une prime annuelle de 1 740 euros «Compensatoire pour Sujétions Spécifiques » et 988 euros pour « fidélisation en secteur difficile »....

Avec ces nouvelles augmentations, le moindre flic bénéficie déjà quasiment d'un salaire de cadre.

Cet accord salarial est lié au projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur - Lopmi -, qui a été présenté en Conseil des ministres le 16 mars. Du lourd : ce projet de loi doté de 15 milliards d'euros supplémentaires sur cinq ans, devrait être appliqué après les élections. Pour rappel, le gouvernement voulait privatiser les retraites pour un soi-disant «trou» de 10 milliards. Mais il est prêt à sortir beaucoup plus uniquement pour sa police, déjà suréquipée et bien payée.

S'il y a bien une profession dont le train de vie aura considérablement augmenté sous Macron, c'est bien celle de matraqueur.

Source : Nantes révoltée

« techno-sécuritaire » ?

Ces expérimentations se sont conclues par un échec sur le plan de la santé publique. Mais cette mise en scène du solutionnisme technologique a permis de légitimer certaines pratiques et outils techniques comme l'usage des drones, de la vidéosurveillance dite « intelligente » pour repérer certains comportements. C'est ainsi que La société Datakalab, qui était à l'origine spécialisée dans la détection d'émotions, s'est ainsi réorientée à partir du printemps 2020 vers la vidéosurveillance dite « intelligente », en vue de dresser des tableaux statistiques du port du masque dans les transports publics.

Quant au passe vaccinal, il constitue l'un des nombreux cas d'usage possible des technologies dites d'« identité numérique » que les pouvoirs publics cherchent aujourd'hui à imposer avec leurs partenaires privés, qu'il s'agisse de l'expérimentation de la reconnaissance faciale à travers l'application pour smartphone Alicem, du lancement l'été dernier de la carte d'identité biométrique dotée elle aussi d'un QR code ou du portefeuille européen d'identité numérique annoncé en juin 2021. La crise a ainsi accéléré le déploiement de technologies qui sont le support de nouveaux modes de

gestion des populations. C'est ainsi que n'importe quelle personne munie d'un smartphone peut avoir la mission donnée par l'Etat de contrôler les allées et venues de la population, de réguler l'accès à certains espaces ou services sans forcément en passer par la police, le tout à un coût extrêmement faible pour l'Etat puisque nous avons déjà financé l'essentiel de cette infrastructure en achetant nous-mêmes nos smartphones. Et ce, alors même qu'en France, la détention d'une carte d'identité n'est même pas obligatoire.

Les modalités technologiques de la gestion de crise sanitaire vont avoir des effets durables. Le taux d'équipement en smartphone a augmenté de près de 10% entre fin 2019 et début 2021. Les comportements addictifs à l'endroit de nos gadgets numériques prolifèrent. Il y a eu une banalisation de la visioconférence dans des pans entiers de nos activités sociales.

Félix Tréguer appelle à un « démantèlement de ce qui a été mis en place au fur et à mesure de la crise ». Il faut commencer par exiger des réunions en chair et en os au lieu des visioconférences systématiques, refuser les menus via des QR codes dans les restaurants...

Source : Médiapart.fr du 19 février 22

Big Brother





Dans l'angle mort de la garde à vue

Le 23 août 2020, Toufik Sahih, 23 ans, est mort en garde à vue au commissariat de Lille. Sa famille a porté plainte et un juge d'instruction a été nommé pour diriger l'enquête, mais un an et demi plus tard très peu de choses ont été faites. Le 26 février dernier, 250 personnes ont manifesté à Lille pour que Toufik reste dans les mémoires et que les circonstances de son décès soient connues. Une manière aussi de rappeler qu'il y a régulièrement des décès en garde à vue.

Toufik était originaire d'Algérie. Il n'avait été scolarisé que jusqu'en sixième et avait ensuite dû faire des petits boulots pour aider sa famille avec qui il vivait dans un bidonville. Pour s'en sortir, Toufik a dû émigrer vers la France. Un soir, il a été arrêté et mis en garde à vue, a priori pour être entré dans un appartement pour y passer la nuit. En effet Toufik était sans abri. En fait, il était non seulement sans logement, mais aussi sans travail et avait pour seule famille en France, un cousin éloigné habitant loin de Lille. Dans ces conditions, les autorités pouvaient espérer que sa mort passe quasiment inaperçue, avec juste un court article dans la presse locale.

Mais l'info a résonné avec les mobilisations précédentes contre les violences et les crimes commis par la police et quelques personnes ont cherché à en savoir plus et à ne pas laisser la mort de Toufik sans écho. Parmi elles, des membres du Collectif contre la Répression des Individus et des Mouvements d'Émancipation (CRIME)(1). Pour espérer faire avancer l'affaire, il fallait d'abord prendre contact avec sa famille, ce qui a été possible grâce à l'aide des potes et compagnons de galère de Toufik. C'est eux qui, à une vingtaine, ont été les premiers à protester publiquement, jusque devant le commissariat où ils ont érigé un début de barricade. Leur manif était d'autant plus significative qu'ils sont eux-mêmes sans papiers et donc particulièrement en danger face à la police. Dans la foulée, une fois le contact avec la famille établi, un collectif « Vérité pour Toufik » a été créé. Une manifestation a été organisée, en lien avec le Comité des Sans Papiers (CSP 59), en septembre 2020.

Immédiatement après le drame une enquête a été réalisée par l'IGPN,

à la va-vite, pour bâcler quelques conclusions. Mais la famille a porté plainte et son avocat, Me Antoine Chaudey, a dû intervenir plusieurs fois pour qu'un juge d'instruction a soit nommé. Mais, pour l'instant, le dossier n'a guère avancé. Apparemment, pour la justice, une personne comme Toufik ne mérite pas de faire une enquête sérieuse sur les causes de sa mort. Comme dit un cousin de Toufik : « Ce n'est pas un chat qui est mort ! C'est mon cousin ! ».

Concernant l'IGPN, on connaît sa renommée, personne n'est naïf. Concrètement, ici c'est l'IGPN qui a contacté le cousin de Toufik pour qu'il vienne à Lille reconnaître le corps, qui lui parlé de manière bien affable, qui s'est dite soucieuse que le corps soit envoyé au plus vite en Algérie, pour que la famille puisse procéder aux obsèques et faire son deuil. Certifiant que la police avait fait de son mieux, qu'il n'y avait rien de suspect, qu'il était donc inutile de porter plainte, l'IGPN l'a même mis en garde sur les difficultés à engager une action en justice. Alors quelle est sa fonction ? Enquêter sur les actes de la police, comme une « police des polices » ? Ou arranger au mieux les choses avec les familles des victimes de la police, dans l'intérêt de la police ?

L'enquête de l'IGPN a été bâclée : elle n'a pas interrogé les policiers qui ont arrêté Toufik, ni les policiers de service en garde à vue entre 0h30 (heure à laquelle il est arrivé en garde à vue) et 5 h du matin (heure du changement d'équipe), ni le médecin qui l'avait vu. Et surtout, les vidéos n'ont pas été jointes au dossier – au commissariat de Lille, comme dans bien d'autres, les couloirs et chaque cellule sont sous vidéosurveillance. Sur tous ces points, l'IGPN n'a pas fait son travail. Le juge d'instruction non plus. L'avocat a donc déposé des requêtes sur chacun de ces points et sur d'autres... sans résultat à ce jour.

Pour autant, ça n'empêche pas l'IGPN d'avancer ses conclusions sur l'affaire. Dans son bilan d'activité 2020, l'IGPN prétend que Toufik « a été interpellé pour vol, avec effraction ». Pourtant, dans le dossier judiciaire auquel la famille a eu accès, aucun objet volé n'est mentionné, ni sur Toufik ni sur l'autre homme avec qui lequel il a été arrêté, aucun objet n'est signalé manquant dans le logement où ils sont entrés, et aucun indice d'effraction n'est évoqué, si ce n'est une trace de chaussure sur une porte. Alors où est le vol et où est

l'effraction ? Il semble bien que Toufik, qui était sans abri, soit seulement entré dans cet immeuble en travaux pour s'abriter pour la nuit. Mais comme toujours, quand il y a une victime de la police, les autorités s'empressent de salir son image. L'IGPN prétend aussi que Toufik « s'est tapé la tête contre les murs en garde à vue ». Où sont les vidéos qui le prouveraient ? Absentes du dossier ! Toujours dans le même rapport, il est dit que le décès de Toufik est « d'origine toxique », bien que l'autopsie ne soit pas claire sur ce point. Plusieurs affaires de personnes décédées entre les mains de la police (on peut citer les drames d'Adama Traoré ou de Wissam El Yamni) ont montré qu'il existe de toutes façons des autopsies très complaisantes envers la police. Juste avant l'enterrement de Toufik en Algérie, une deuxième autopsie a eu lieu là-bas, dont on ne connaît pas le résultat.

Le drame de Toufik soulève bien des questions sur ce qui lui est arrivé et sur la gestion de l'enquête, mais aussi plus largement sur ce qu'est la garde à vue en France. Récemment, le Comité de Prévention de la Torture du Conseil de l'Europe a fait une tournée d'inspection de lieux de garde à vue en France. Le commissariat de Lille y est mentionné pour une affaire de violences commises par la police sur une personne handicapée. Malheureusement, ce n'est pas un fait isolé et la France est régulièrement montrée du doigt pour les conditions déplorables qu'elle inflige en garde à vue. Malgré les nombreux rapports sur le sujet, rien ne change et on continue à mourir dans les cellules des commissariats.

(1) Contre la Répression des Individus et des Mouvements d'Émancipation le C.R.I.M.E., créé en 2010, se fixe pour objectifs de lutter contre la répression et plus particulièrement contre les violences et crimes policiers, d'apporter un soutien financier, politique et juridique à ceux qui sont emprisonnés, inculpés ou victimes de la police et d'aider à une prise de conscience du vrai rôle de la police : soumettre les couches sociales qui auraient le plus intérêt à se débarrasser de le système, parce qu'elles en bénéficient le moins.

Le collectif a organisé des manifestations, des projections, des discussions sur ces thèmes et l'actualité des violences policières dans le Nord-Pas de Calais l'a amené à lutter aux côtés de familles de victimes de la police. Entre autres : les familles de Lahoucine Ait Omghar abattu de 5 balles, Selom et Matisse tués par un train alors qu'ils tentaient d'échapper à la police, Henri Lenfant tué d'une balle dans la nuque à bout portant. Et Toufik.

VÉRITÉ POUR TOUFIK



SAMEDI 26 FÉVRIER — 15^h
— départ manifest. matin. WOODSTOCK —



La liberté ne se mendie pas

Avec la publication de son nouvel ouvrage *La liberté ne se mendie pas* (L'Insomniaque 2022), Nadia Ménenger nous propose un recueil de textes issus des premières années de *L'Envolée*, le fameux journal anti-carcéral. Plus qu'une simple compilation, la réunion de ces écrits nous invite à une critique sans concession de la prison et du monde qui la produit et nous permet de constater la continuité sans faille des différents gestionnaires de l'État dans la réduction toujours plus grande de notre liberté. En une dizaine de thèmes et dans un style débarrassé de tout jargon, l'ouvrage nous propose de comprendre et de poursuivre la démarche qui était celle des fondateurs du journal : renouer avec une radicalité basée sur une pratique concrète en lien avec les premiers concernés par la critique de la prison, les prisonniers. Entretien avec une complice historique des luttes anti carcérales.

CHERCHE COMPLICE POUR ENTREPRISE DE DÉMOLITION CARCÉRALE.

Question : Ton bouquin se veut à la fois un hommage à l'un de tes camarades et un retour sur les dix premières années du journal *L'Envolée*, journal dont tu as été une des fondatrices (1). Peux-tu pour commencer nous préciser ta démarche et tes intentions ?

Réponse : Ça faisait déjà un petit moment qu'en relisant certains articles qu'on avait écrits dans le journal, je m'étais rendu compte de leur intérêt et de leur pertinence pour notre actualité. Celle-ci me semble d'ailleurs marquée par le fait que la parole politique est monopolisée par les intellectuels et

j'avais l'envie que l'expérience à laquelle j'avais participé soit racontée par ses acteurs et non par des gens extérieurs ou par des spécialistes. D'autre part je considère que la théorie politique doit s'élaborer, se baser sur une pratique concrète et c'est ce que l'on essayait de faire avec *L'Envolée*. Nous articulions une réflexion avec les premiers concernés par le biais de l'émission de radio, par le relais de la parole des prisonniers et une pratique par le biais de campagnes, d'actions ou par l'organisation de moments de résistances afin de donner de l'écho aux luttes des prisonniers. Cette stratégie je ne la retrouve pas aujourd'hui, j'ai plutôt l'impression que nous sommes submergés par les textes mais que nous sommes incapables d'en faire quelque chose de commun et de les transformer en réflexion pratique collective. Et donc je trouve que cette expérience de *L'Envolée*, elle, vaut. Elle vaut pour elle-même, mais elle vaut aussi par ce qu'elle est la continuité avec l'histoire de la lutte anti carcérale, elle vaut par ce qu'elle pose les bonnes questions, à savoir comment faire, comment s'organiser pour faire reculer un tant soit peu ce système sécuritaire, ce tout enfermement. Le décès d'Olivier a été le déclencheur.

Je trouve, en effet, qu'il y a une nécessité de faire vivre la mémoire des luttes mais aussi la mémoire des personnes qui les ont portées. Aujourd'hui, avec le tout numérique, l'anonymat prévaut, on ne sait pas qui parle, on ne sait pas « d'où parlent les gens », ce qui les motive pour dire et faire ce qu'ils font, et je trouve qu'il est important de parler des nôtres, de notre camp de ceux qui se sont battus et qui ont proposé des pratiques, même si on peut et même si on doit les critiquer. J'avais eu d'ailleurs une démarche similaire avec mon précédent livre (2)...

Ton camarade Olivier, par ses choix de vie (reprise individuelle, illégalisme), par sa participation à de nombreuses publications (3), incarne un certain anarchisme en conflit direct et assumé avec la société...

L'histoire de *L'Envolée*, c'est effectivement l'histoire de la rencontre entre quatre personnes, avec ensuite plein d'autres qui les ont rejointes. Moi je venais de l'Autonomie organisée, de la radio libre avec l'émission Parloir Libre et d'une manière de faire de la politique en dehors des organisations et des partis. Olivier, après un parcours scolaire brillant marqué par le passage dans de « grandes écoles », a fait le choix d'une vie collective, de l'illégalisme et de la confrontation ouverte avec la société.



Résultat : il s'est retrouvé en prison. Et c'est suite à son incarcération qu'il rencontre Hafd (braqueur et futur auteur de polar) et Francine ; c'est du fruit de cette rencontre que naît l'envie de faire une émission de radio et très rapidement un journal. Moi je suis « arrivée » à la prison avec l'incarcération de mon petit frère. On avait donc à la fois une révolte individuelle mais aussi un rapport physique quasi charnel à la prison.

La rencontre c'est quelque chose d'important dans le livre, pas seulement comme un plaisir de la vie mais aussi comme un objet politique...

D'accord, mais la rencontre des différences ; avec Olivier on avait des pratiques politiques différentes et pourtant voilà... Je considère donc que malgré les pratiques et les sensibilités différentes on peut avancer, réfléchir et faire ensemble. Les différences doivent être le prétexte à des confrontations entre des analyses et des points de vue. Aujourd'hui on est dans l'injonction, l'investive, quasiment dans la morale. Avec ce type de comportements on ne peut rien faire. Cette expérience montre aussi la richesse que peuvent produire ces rencontres-là, c'est à partir de cela que l'on peut construire des résistances contre ce qui nous opprime.

L'intérêt de *L'Envolée* c'est aussi de faire le lien avec une histoire qui plonge ses racines dans l'Histoire, celle des luttes anticléricales...

C'est ce qui me paraît le plus important. C'est à dire partir des mouvements. C'est pour ça que les sociologues, eh bien ils ne peuvent pas grand-chose pour nous. Si on ne part pas des luttes, si on n'y va pas non seulement pour les soutenir, pour ne pas laisser les gens qui se battent tout seuls

(1) En 2001 Nadia, Francine, Olivier et Hafd fondent le journal, et, peu de temps après, l'émission de radio sur Fréquence Paris plurielle.

(2) A ceux qui se croient libres, aux éditions de L'Insomniaque, qui racontait la prison à travers la vie et les écrits d'un prisonnier, Thierry Chatbit.

(3) Par exemple TIC/TAC ou bien Mordicus



aménagement du territoire



mais aussi pour rencontrer les gens, on ne peut pas construire quelque chose sur des bases saines. On ne peut pas non plus comprendre pourquoi les luttes collectives dans les prisons semblent aujourd'hui en retrait.

Dans les années 80, il y a avait environ 500 DPS (4), souvent avec un profil de longues peines et/ou de braqueurs, qui étaient particulièrement moteurs dans les luttes. Dans les années 2000, si les profils ont changé, les structures de la prison ont également évolué. L'Administration Pénitentiaire a réussi à anéantir les résistances. Peut-être parce que nous nous sommes focalisés sur les longues peines (à juste titre d'ailleurs), nous avons raté quelque chose concernant le gros de la détention, c'est à dire les petites peines, la détention préventive (près de 29 % des détenus). Je rappelle que la moitié des prisonniers sont condamnés à des peines de moins de deux ans, ce sont eux qui, en découvrant l'univers dégueulasse qu'est la prison, pêtent les plombs, se suicident ou bien font des allers-retours entre la prison et l'extérieur.

Tu as organisé le livre en regroupant sous différentes thématiques les textes publiés, à chaque fois tu expliques le contexte et les raisons qui vous ont poussés à choisir ces thèmes. Par exemple celui de l'isolement, dont la contestation a été une revendication historique de la lutte des prisonniers (5).

Au delà de la revendication légitime, car il ne suffit pas de dénoncer les conditions de détention mais bien de critiquer la prison comme système, nous voulions essayer de comprendre pourquoi, alors que l'isolement dans les années 70 soulevait des protestations très importantes à l'intérieur comme à l'extérieur, cette question aujourd'hui ne choquait plus. L'isolement était alors

présenté comme quelque chose d'inacceptable qui provoquait des dégâts irréversibles, voire la folie chez la personne qui le subissait, bref cette « méthode » était apparentée à une torture. L'autorisation pour les détenus d'avoir des rapports entre eux est désormais présentée comme une gratification, comme le préalable au droit d'exercer une activité ou d'avoir des relations avec d'autres prisonniers. Il s'agit en fait d'un moyen pour favoriser la pacification et le contrôle des établissements pénitentiaires. Ce que nous avons constaté c'est que l'isolement carcéral était le corollaire de l'individualisation, de l'atomisation générale de la société, du fait que nous sommes nous-mêmes isolés dans nos habitats, dans nos pavillons, dans nos HLM comme dans nos rapports sociaux. On valorise le repli sur soi en nous le présentant comme un confort et un luxe alors que l'être humain est un individu social qui se nourrit de rapports avec ses congénères ; on présente l'autre comme un danger potentiel dont il faut se méfier. L'exemple du confinement et l'expérience du Covid 19 sont à ce titre particulièrement éclairants avec les outils technologiques déployés et la pratique de l'auto-attestation pour sortir de chez soi.

Finalement, lorsque nous disions que notre monde ressemble de plus en plus à une prison, nous ne pensions pas être si proches de la réalité. Mais plus que le slogan, il est primordial de réfléchir à propos du débordement de la prison sur la société dans son ensemble. Il nous faut penser la prison et la société qui la produit.

Effectivement, au fil des textes, on prend conscience que la répression est générale et la prison en particulier est un des piliers du fonctionnement de la société capitaliste ; mais vous poussez votre hypothèse plus loin jusqu'à proposer une analyse radicale du droit. Tu écris « le droit c'est l'équivalent d'une religion qui tomberait du ciel » et que personne ne remet en cause.

Le droit s'est progressivement insinué avec la judiciarisation de nos vies, c'est à dire qu'on ne conçoit plus le conflit comme quelque chose qu'on peut résoudre entre individus. Il faut toujours que l'on ait recours à un médiateur qui le juge, à l'Etat ou à une autorité d'une manière générale. C'est devenu l'univers indépassable qui s'est incrusté dans nos têtes et cela a tendance à prendre le pas sur toute autre forme de lutte, même dans le monde du travail, ou dans les affaires de crimes racistes ou de violences policières où l'on se focalise sur le procès. Le droit serait censé protéger les plus fragiles et les plus faibles en nous donnant l'illusion d'être tous égaux. Or le droit est l'émanation de l'Etat et des possédants, il sera

toujours du côté du pouvoir. Même s'il ne faut pas être manichéen et ne pas se priver d'utiliser tous les recours que l'on estime nécessaires, il ne faut pas se laisser enfermer dans ce piège juridique qui ne nous laisse plus de marge de liberté et exclut toutes les autres formes de mobilisation.

Une autre conséquence de la judiciarisation c'est la victimisation, c'est à dire la construction d'une figure, la victime, et sa mise au centre de la démarche judiciaire, en tout cas dans le discours politique.

Cette question était encore à l'époque embryonnaire. La place qu'a prise la victime dans la procédure judiciaire, comme par exemple sa consultation dans l'exécution de la peine, est une nouveauté qui va changer complètement notre vision des choses. Les victimes ne sont que des objets passifs, pas des sujets. La victimisation pousse à la résignation, pas à la révolte. Et puis, si on sort les grands principes, la justice était censée être rendue au nom du peuple, elle sera désormais rendue au nom des victimes. On le voit aujourd'hui avec la rétention de sûreté et la consultation des victimes dans la décision de libérer ou pas les prisonniers.

Comment vois-tu les débats contemporains autour de la justice, à savoir les propositions autour de la justice réparatrice ou des peines alternatives ?

Je ne peux répondre à ces pistes en quelques mots. Déjà je m'interroge sur la pertinence d'aller chercher des solutions aux Etats-Unis alors que nous disposons ici de nombreuses expériences issues des luttes passées. Par ailleurs, je constate que le pouvoir a su récupérer ces revendications et qu'elles se traduisent encore et toujours par plus de répression avec, par exemple, une extension du délai de prescription, l'allongement des peines ou la création de sanctions supplémentaires... Et que trop souvent sont laissées de coté les causes sociales et politiques des phénomènes. Nous pourrions par exemple chercher aussi du côté du processus mis en œuvre au Rwanda après le génocide ou en Kanaky, non pas pour punir, non pas pour désigner le mal ou des boucs-émissaires, mais plutôt pour essayer de refaire communauté ensemble et donc avancer collectivement.

Nadia Ménénger/Olivier Cueto, *La Liberté ne se mendie pas*, L'Envolée 2001-2008 Edition de l'Insomniaque

15 euros. Les lecteurs intéressés qui ne parviendraient à trouver l'ouvrage peuvent s'adresser à *Courant Alternatif*.

4) Détenu Particulièrement Signalé.

(5) Il y aurait actuellement dans les prisons françaises plus d'une centaine de personnes placées à l'isolement. Le quotidien (au moins 22 heures sur 24 enfermées), structuré par de lourdes mesures de sécurité, ne laisse place à aucune prise en charge, et l'absence totale de contacts humains a des effets ravageurs sur les personnes qui y sont confrontées, à tel point qu'on peut parler de torture blanche selon l'euphémisme consacré.



LE COMBAT IGNORÉ DES «SUFFRAGISTES RADICALES»

Le mouvement des suffragettes qui s'est développé au Royaume-Uni il y a un siècle est devenu une référence féministe au niveau international. En revanche, celui des suffragistes, qui l'a précédé puis a coexisté avec, est presque tombé aux oubliettes alors qu'il a duré plus longtemps, qu'il a mobilisé davantage de personnes, et qu'il revendiquait lui aussi le droit de vote pour les femmes. On s'attachera ici à éclairer cette différence de traitement, ainsi qu'à rappeler la lutte menée par la composante ouvrière des suffragistes à la fois pour améliorer la condition des femmes dans la société existante et pour favoriser l'émancipation sociale.

Lorsque Emmeline Pankhurst et sa fille aînée Christabel ont fondé, en 1903 à Manchester, l'Union sociale et politique des femmes (WSPU) avec comme objectif d'obtenir le suffrage féminin, cette revendication était déjà posée en Grande-Bretagne depuis une trentaine d'années – en particulier depuis la création par Millicent Fawcett, en 1897, d'une Union nationale des sociétés pour le droit de vote des femmes (NUWSS). Cette NUWSS était une vaste fédération interclassiste, puisque les multiples associations structurées sur des bases religieuses, politiques, professionnelles ou géographiques qu'elle regroupait étaient animées soit par des bourgeoises conservatrices ou libérales, soit par des ouvrières en général socialistes et travaillant dans les usines de textile du Lancashire.

Les militantes de la WSPU, qui appartenaient pour la plupart aux classes moyennes, ont été nommées « suffragettes » par la presse à partir de 1906, celles de la NUWSS étant déjà étiquetées « suffragistes ». Enfin, dans les années 1970, deux féministes du Lancashire ont désigné comme « suffragistes radicales » les ouvrières membres de cette NUWSS, dans le bel ouvrage qu'elles leur ont consacré (voir l'encadré).

Les désaccords entre suffragistes radicales et suffragettes

Des grèves comme celle des allumettières, en 1888, dans l'est de Londres avaient contribué à développer des habitudes militantes chez les ouvrières ; elles s'étaient organisées à

travers les bourses du travail et avaient tissé entre elles des liens de solidarité. A la fin des années 1890, ces suffragistes radicales jugèrent insuffisantes les méthodes traditionnelles des suffragistes bourgeoises – réunions publiques, brochures, pétitions ou lobbying parlementaire. Il fallait créer un mouvement ouvrier de masse en faveur du suffrage féminin, bien implanté dans les syndicats du textile et dans le Parti travailliste indépendant (ILP [1]), qui avait récemment vu le jour. Le 1^{er} mai 1900, elles organisèrent des réunions jusque dans les plus petites filatures, et leur pétition réclamant le droit de vote pour les femmes recueillit 29 359 signatures. A leurs yeux, ce droit

n'était pas un symbole d'égalité abstrait, mais un outil qui leur permettrait de faire avancer des réformes sociales en envoyant comme les hommes des représentant-e-s au Parlement. Et sa revendication devait bien sûr être associée à d'autres, telles que l'égalité des salaires, l'accès à l'éducation et le droit au divorce pour les femmes, et l'amélioration des conditions de travail pour les deux sexes.

Suffragistes radicales et suffragettes se côtoyaient à Manchester, ville qui appartenait alors à la région du Lancashire – où 250 000 femmes étaient employées dans le coton et où le trade-unionisme et le socialisme prenaient leur essor. Les suffragistes radicales étaient souvent engagées dans l'ILP ; et, au tournant du siècle, l'adhésion d'Emmeline Pankhurst, son mari Richard et leurs quatre enfants à cette organisation établit entre elle et la WSPU des liens étroits mais éphémères.

Des désaccords apparurent cependant vite entre les deux courants défendant le suffrage féminin, car s'ils visaient l'un et l'autre à influencer le mouvement ouvrier sur cette question, les suffragistes radicales menaient une campagne sur le terrain au niveau local (par des réunions publiques sur une place ou aux portes des usines)

1. Né en 1893, l'ILP s'affiliera au Parti travailliste quand il apparaîtra en 1906.



Congrès de la WSPU à Manchester en 1908.



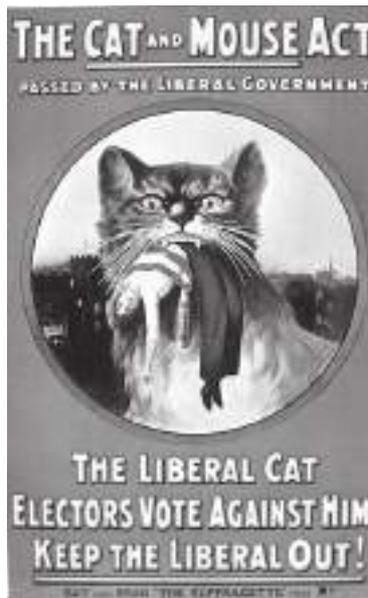
féminisme

pendant que les suffragettes privilégiaient une intervention politique au niveau national. Et ces désaccords s'accrochèrent après le départ pour Londres d'Emmeline Pankhurst (devenue veuve) et ses enfants en 1906, quand Christabel et elle décidèrent d'y développer la WSPU en mettant l'accent sur le « martyr » des suffragettes pour attirer l'attention de la presse (2), ce qui conduisit leur mouvement à entrer dans une spirale de violence.

Quoique la WSPU ait comme devise « Des actes, pas des mots », ses militantes avaient jusque-là pratiqué des actions pacifiques et légales, à l'instar des suffragistes : discours, pétitions, rassemblements, articles (notamment dans leur mensuel *Votes for Women*). Mais, après un « vendredi noir » de 1910 où une de leurs manifestations fut fortement réprimée, elles adoptèrent d'autres méthodes : outrages à agent (3), bris de vitrines, lacération de tableaux dans les musées, agression de parlementaires... puis dépôt de bombes (dans les stades, à l'abbaye de Westminster, à la cathédrale Saint-Paul, à la banque d'Angleterre, à la National Gallery et au domicile du Premier ministre David Lloyd George) et sabotage de réseaux électriques.

Les suffragistes radicales se montrèrent solidaires des suffragettes poursuivies ou emprisonnées ; néanmoins, elles désapprouvaient certains de leurs actes – en particulier les incendies volontaires et l'envoi de colis piégés (les flacons de phosphore qu'ils contenaient pouvaient en se brisant blesser les postiers qui les manipulaient). Et elles critiquaient l'élitisme de ces « ladies » qui se mettaient en scène tandis que des domestiques s'occupaient de leur intérieur et de leurs enfants. Elles-mêmes avaient une double journée de travail. Leur engagement les exposait au risque de perdre leur emploi ; il provoquait souvent des tensions au sein de leur couple et reposait sur l'entraide (des voisines devant se relayer pour garder les enfants des militantes en déplacement ou préparer les repas de leur famille).

De plus, loin de contester la hiérarchie sociale existante, les Pankhurst recherchaient un droit de vote pour les seules femmes des classes supérieures – alors que l'ILP avait adopté dès 1902 la revendication du suffrage pour toutes. La suffragiste radicale Ada Nield (4) reprocha en 1904 aux Pankhurst dans *The Clarion*, organe de l'ILP, de donner la priorité à l'émancipation de « toute la classe des femmes riches » tandis que « la grande majorité des femmes qui travaillent, mariées ou célibataires, resterait sans voix ». En 1912, Christabel Pankhurst suggérait encore à Arthur Balfour, leader du Parti conservateur (5), d'étendre aux femmes pos-



Affiche de la WSPU dénonçant la « loi du chat et de la souris » en 1914. sédantes le système censitaire en place pour les hommes (6) afin d'éviter le suffrage universel.

La postérité des suffragettes et l'oubli des suffragistes, surtout radicales

Ce n'est pas leur importance numérique qui a permis aux seules suffragettes de rester dans l'Histoire : en 1912, la WSPU comptait entre 4 000 et 5 000 membres et 90 sections réparties surtout dans le sud de l'Angleterre, tandis que la NUWSS avait au moins 52 000 membres et 460 sections dans tout le pays. De plus, la Ligue féminine pour la liberté (WFL) – créée en 1907 par 77 suffragettes qui avaient quitté la WSPU, en opposition au fonctionnement antidémocratique des Pankhurst et à l'usage de la violence – comprenait 4 000 membres et 61 sections (7).

Le succès d'Emmeline et Christabel

Pankhurst tient aux raisons suivantes :

D'abord leur choix d'actions spectaculaires et la répression croissante que celles-ci ont entraînée. Car l'Etat a recouru à des méthodes de plus en plus dures pour briser la résistance des suffragettes, qui est restée opiniâtre malgré plus d'un millier d'incarcérations. Lorsque les militantes emprisonnées ont fait la grève de la faim, à partir de 1909, les autorités carcérales ont ordonné leur alimentation par sondes nasales afin de ne pas avoir à les libérer pour raisons médicales. Cette pratique, dénoncée par la presse, a été de plus en plus mal perçue par l'opinion publique. Aussi le Temporary Discharge for Ill Health Act a-t-il été voté en 1913 pour contrecarrer autrement les grèves de la faim : baptisé « loi du chat et de la souris » par les journalistes, ce texte autorisait l'administration pénitentiaire à laisser les suffragettes jeûner jusqu'à ce que leur état de santé devienne préoccupant, à les relâcher... et à les réarrêter dès qu'elles avaient repris des forces afin qu'elles purgent leur peine initiale en entier.

Ensuite, outre le fait que de par leur origine sociale les suffragettes bénéficiaient de solides soutiens financiers et politiques, elles étaient souvent lettrées. Certaines d'entre elles ont raconté la lutte pour le suffrage féminin en ramenant tout à leur propre engagement. Les suffragistes radicales, elles, n'écrivaient en général pas et ne sortaient pas de journal ; peu de personnes connaissent donc aujourd'hui encore les noms de militantes très actives telles que Selina Cooper, Esther Roper, Cissy Foley, Helen Silcock ou Sarah Dickenson.

Enfin, si les suffragettes l'ont emporté sur le plan de la renommée, c'est parce que Emmeline et Christabel Pankhurst ont opté en 1914 pour le nationalisme et le bellicisme. Elles ont négocié avec le gouvernement que le droit de vote soit accordé aux femmes

« HISTOIRE DES SUFFRAGISTES RADICALES »

Pour réaliser leur étude sur les ouvrières suffragistes (1), restées anonymes dans leur très grande majorité, Jill Liddington et Jill Norris ont dû rechercher leur trace en dépouillant des journaux et des archives syndicales locales ; puis elles ont réalisé des entretiens avec les descendantes de certaines, et croisé les renseignements en leur possession.

Ces auteures féministes appartenaient au courant qui, dans les années 1970, avait entrepris de raconter l'engagement des femmes des classes populaires en évitant la distinction opérée par de nombreux historiens entre l'histoire du suffrage et l'histoire ouvrière, le politique et le social. Dans les années 1980, on leur a reproché d'avoir attaqué les Pankhurst et d'avoir insisté sur les rapports de classe et les contributions des ouvrières dans le combat pour le suffrage féminin, au lieu de souligner ce qui unit les femmes contre la domination masculine. Lutter contre le patriarcat sans lutter contre le capitalisme ne peut pourtant conduire qu'à réformer la société, et non à la changer fondamentalement.

1. Parue en 1978, elle a été rééditée plusieurs fois. *Libertalia* a publié sa traduction en 2018.

des classes supérieures à la fin du

1. Né en 1893, l'ILP s'affilia au Parti travailliste quand il apparaîtra en 1906.

2. En 1913, le décès de la suffragette Emily Davison, qui s'était jetée sous les sabots du cheval courant pour le roi George V au derby d'Epsom, suscita une vive émotion.

3. Christabel Pankhurst fut par exemple condamnée en 1905 pour avoir giflé un policier.

4. Couturière licenciée après la publication par le *Crewe Chronicle* de lettres où elle dénonçait les conditions de travail des ouvrières dans l'usine qui l'employait.

5. En 1928, Emmeline Pankhurst sera candidate de cette formation aux élections législatives.

6. 60 % des hommes avaient en effet le droit de vote à l'époque.

7. La WFL pratiquait la désobéissance civile (par exemple le refus de payer l'impôt) et publiait un journal, *The Vote*.





conflit ; en échange, les suffragettes ont participé à l'« effort de guerre », distribuant dans la rue des fleurs – symbole de couardise – aux hommes qui n'étaient pas au combat afin de les pousser à s'engager, et incitant les femmes à s'embaucher dans les usines de munitions.

La NUWSS et la WFL ont, comme la WSPU, suspendu alors leur activité (8). En revanche, les suffragistes ouvrières ont refusé de servir les intérêts de la bourgeoisie, par antimilitarisme et par solidarité prolétarienne internationaliste. Certaines (telle Ada Nield) ont adhéré au Comité international des femmes pour la paix permanente issu du congrès international de La Haye, qui avait réuni 1 200 féministes de 12 pays en 1915. Et Sylvia Pankhurst, la cadette de Christabel, s'est également positionnée contre la guerre, avec sa Fédération des suffragettes d'East London (voir l'article suivant).

En entraînant une pénurie de main-d'œuvre masculine, et donc le recours à une main-d'œuvre féminine

dans les usines, la Première Guerre mondiale a favorisé l'obtention du suffrage féminin, d'autant que la presse n'était plus majoritairement hostile à cette idée et que des militantes portant cette revendication avaient intégré les divers partis anglais (9). Mais ce droit n'a été accordé au Royaume-Uni, le 6 février 1918, que de façon restreinte : la « loi sur la représentation populaire » a fait disparaître le suffrage censitaire pour les hommes... en l'établissant pour les femmes de plus de 30 ans qui étaient propriétaires terriennes, ou locataires (de même que leur conjoint) avec un loyer supérieur à 5 livres, ou encore diplômées d'université. C'est seulement en 1928 que toutes les Britanniques ont eu le droit de voter, et dès 21 ans.

Vanina

8. Dans le même temps, les trois grands partis (libéral, conservateur et travailliste) appelaient à l'union nationale contre l'ennemi, et la Fédération des syndicats (TUC) proclamait une trêve sociale.

9. Millicent Fawcett s'est elle-même rapprochée du Parti travailliste en 1912.



Ada Nield, suffragiste et socialiste, défendant l'ILP lors d'une élection à Crewe en 1912.

Le parcours peu commun de Sylvia Pankhurst

Née à Manchester en 1882, Sylvia Pankhurst devient membre du Parti travailliste indépendant (l'ILP) à 16 ans. Elle fait des études d'art, mais se consacre ensuite au combat pour le droit de vote des femmes en adhérant à l'Union sociale et politique des femmes (WSPU), créée en 1903 par sa mère Emmeline et sa sœur aînée Christabel. Cet engagement lui vaut de multiples séjours en prison. Elle y fait la grève de la faim, de la soif et du sommeil (elle en gardera des séquelles) afin d'obtenir le statut de prisonnière politique, et elle y est nourrie de force par l'administration pénitentiaire.

En 1911, elle publie son livre *The Suffragette*, dont elle assure la promotion aux États-Unis pendant plusieurs mois, prononçant jusqu'à trois allocutions par jour devant des salles comblées. En 1912, elle lance la Fédération des suffragettes d'East London (WSF), qui s'autonomise peu à peu de la WSPU. Sylvia Pankhurst est en désaccord avec sa mère et sa sœur sur leur fonctionnement autoritaire, leur revendication d'un droit de vote réservé aux seules femmes de la bourgeoisie et leur indifférence à l'égard des

inégalités sociales, ainsi que sur leur positionnement belliciste en 1914. C'est toutefois sa sœur qui l'exclura alors de la WSPU.

Dans l'East End londonien où elle vit, Sylvia Pankhurst aide les ouvrières les plus démunies, transforme des pubs en crèches, ouvre des restaurants à prix coûtant et des cliniques pédiatriques... Elle continue de lutter en faveur du suffrage féminin, notamment par le biais de l'hebdomadaire *Women's Dreadnought* de la WSPU (qui tire à 30 000 exemplaires) ; mais elle manifeste aussi son opposition à la Première Guerre mondiale par de multiples conférences et écrits contre le militarisme et les profiteurs de guerre. En 1916, la WSPU se transforme en une Fédération pour le vote ouvrier tandis que son périodique est renommé *Worker's Dreadnought* (il ne tire plus qu'à 10 000 exemplaires). Quand éclate en 1917 la révolution de février en Russie, elle annonce qu'une de ses tâches principales sera désormais de travailler à l'abolition du capitalisme et à l'avènement d'un socialisme où les moyens de production et de distribution serviront les intérêts du peuple ; vers la fin de 1918, elle devient

une Fédération socialiste ouvrière qui se proclame « révolutionnaire, antiparlementariste et prosoviétique ». Sylvia Pankhurst est sous surveillance policière ; elle fait de nouveaux séjours en prison, entre autres pour appel à mutinerie et publications séditieuses ; les locaux du *Worker's Dreadnought*, qui publie des analyses sur les mouvements révolutionnaires de Russie, Grèce, Bulgarie, Italie, Autriche-Hongrie ou Allemagne, sont perquisitionnés plusieurs fois.

À l'été 1919, la III^e Internationale (IC), créée en mars à Moscou, invite les divers groupes révolutionnaires de chaque pays à s'unir, et Sylvia Pankhurst contribue à la fondation du Parti communiste de Grande-Bretagne le 31 juillet 1920. Elle en sera néanmoins exclue, ainsi que de l'IC, dès 1921 parce qu'elle refuse la participation aux élections et l'accord avec les « bourgeois de gauche » imposé par Lénine à toutes les « sections » de l'Internationale, et parce qu'elle ne veut pas céder la direction du *Worker's Dreadnought*. Ce journal, qui est le seul à rendre ouvertement compte des dissensions entre communistes (il publie notamment en 1921 *L'Opposition ou-*

vière d'Alexandra Kollontaï), perd l'aide financière qui lui venait de l'URSS et s'arrête en 1924.

En 1931, Sylvia Pankhurst écrit *The Suffragette Movement*, un livre documenté mais partisan qui ignore les campagnes melle-sorieuse pour ne retenir que celles de la WSPU. Ses convictions anticolonialistes, antifascistes et antiracistes la conduisent à faire campagne contre l'invasion de l'Éthiopie par l'Italie en 1935 dans un nouvel hebdomadaire, le *New Times and Ethiopian News* (il paraîtra de 1936 à 1956), et à se lier avec l'empereur Haïlé Sélassié. Elle écrit aussi en soutien aux républicains espagnols en 1936, et appelle en 1939 à l'intervention de la France et de l'Angleterre contre le fascisme et le nazisme.

À 73 ans, elle s'installe à Addis-Abeba, y fonde un *Ethiopian Observer* qu'elle remplit en grande partie, et y meurt en 1960. La première biographie d'elle publiée en France lui a récemment rendu hommage (1).

1. Marie-Hélène Dumas, Sylvia Pankhurst, féministe, anticolonialiste, révolutionnaire, Libertalia, 2019.





QUAND LES TENANTS DE L'APARTHEID ACCUSENT LEURS ADVERSAIRES DE RACISME

Le 1 février 2022, Amnesty International publiait un rapport : « l'apartheid d'Israël contre la population palestinienne : un crime contre l'humanité ». Élections obligent, les politiques français ont été très discrets autour de ce rapport ou ont préféré le dénoncer et une fois encore se ranger derrière le gouvernement israélien. Tel le maire de Toulouse qui a obtenu la dissolution du comité « Palestine Vaincra » de sa ville.

Check point



AMNESTY

On l'attendait depuis longtemps. Le rapport d'Amnesty International, reprenant ce que d'autres associations internationales (Human Rights Watch), palestiniennes (Al Haq) ou israéliennes (B'tselem) affirmaient depuis longtemps, reconnaît qu'Israël est un État d'apartheid. Il y a aussi eu un rapport de l'ONU, écrit par Richard Falk et Virginia Tilley (2019), dont le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a refusé la publication.

Amnesty a fait un rapport très documenté, s'appuyant sur la définition internationale de l'apartheid. La somme des pratiques qui justifient ce terme est colossale : domination d'une ethnie sur une autre, vol de terres, destructions de maisons, blocus, torture, emprisonnement massif, juridictions différenciées selon l'appartenance « ethnique », crimes de guerre, crimes contre l'humanité... Ce rapport évite soigneusement de remettre en cause ce qui a produit l'apartheid, à savoir le sionisme, et du coup, il a subi quelques critiques palestiniennes.

UN APARTHEID QUI VIENT DE TRÈS LOIN

Les sionistes n'ont jamais fait semblant de prôner les mêmes droits pour tou.tes. Pour Theodor Herzl, le futur État juif devait être un avant-poste contre la barbarie. Et dès 1920, le syndicat sioniste Histadrouit appelait à la grève ... contre les autochtones : « achetez juif, boycotez les magasins arabes ». La déclaration d'indépendance d'Israël (14 mai 1948) est limpide. Contre toute vraisemblance historique, il y est affirmé que les Juifs rentrent chez eux. La Palestine n'existe pas. Le nettoyage ethnique prémédité est nié. Les noms des villes et des rivières sont changés.

Mais la déclaration dit quand même qu'il y aura une égalité de droits sociaux et politiques pour tous les citoyens, ce qui est facile à réaliser quand 90% des autochtones ont été expulsés.

Les années ont passé. Les Palestiniennes qui ont échappé à l'expulsion de 1948 ont vécu pendant des années sous couvre-feu. Une loi dite des « présents-absents » a permis et continue de permettre de confisquer les propriétés des expulsés. L'essentiel du territoire est interdit d'habitation aux non-juifs. Dans les villes dites mixtes, les Palestiniens n'ont pas le droit de construire, même en cas d'agrandissement des familles. La confiscation des terres est incessante. C'est elle qui a provoqué en 1976 la révolte célébrée depuis tous les 30 mars sous le nom de « journée de la terre ». Dans le désert du Néguev, 120 000 Bédouin.es vivent dans des villages non reconnus sans eau, sans électricité, sans route, sans écoles. Le gouvernement israélien ne reconnaît pas leurs actes de propriété et il a décidé que ces terres seraient offertes pour la construction de nouvelles villes juives.

DE L'APARTHEID DISSIMULÉ À L'APARTHEID ASSUMÉ

Avec la conquête de 1967, la colonisation est devenue centrale. Elle n'a pas été tout de suite populaire, mais le privilège colonial a fait basculer l'opinion israélienne. Désormais il y a 50% de Palestiniennes entre Méditerranée et Jourdain et il n'est plus question de faire semblant de leur donner l'égalité.

Avec les colonies et les constructions

à Jérusalem Est, l'apartheid est devenu flagrant. Comme en Afrique du Sud avec les Bantoustans, la Palestine a été fragmentée en une multitude de territoires avec des statuts de domination différents. La Cisjordanie a été truffée de « routes de contournement » réservées aux colons, alors que pour les Palestiniens ce sont les check-points partout. Un colon dépend de la justice ordinaire et un Palestinien, qui habite à côté, de la justice militaire. Celle-ci débite les condamnations : 850 000 Palestiniennes ont connu la prison depuis 1967.

Dans un monde où les riches s'enferment pour se protéger, les colons ont érigé partout des murs et des barbelés.

Bien avant que Poutine écrabouille ostensiblement le droit international, les Israéliens ont multiplié les lois et règlements discriminatoires au mépris total de ce droit supposé.

La loi « Israël, État-Nation du Peuple Juif » (juillet 2018) codifie cet apartheid de fait et établit officiellement le suprématisme. Ce pays est réservé aux Juifs. Les Palestiniens perdent leurs droits culturels et linguistiques. L'expropriation à l'œuvre dans le Néguev devient totalement légale.

Du coup, le langage s'est libéré : de Nétanyahou expliquant que « Hitler ne voulait pas tuer les Juifs, c'est le grand Mufti de Jérusalem qui lui a soufflé l'idée » à Bennett déclarant : « j'ai tué beaucoup d'Arabes dans ma vie, je ne vois pas où est le problème », les complicités avec les racistes et les pires meurtriers sont affirmées. L'apartheid n'est plus dissimulé.

LE DÉNI

Alors que, depuis le génocide nazi, le négationnisme représente pour les Juifs une forme de mal absolu, il est à l'œuvre pour blanchir Israël. En Allemagne où la culpabilité consiste à faire payer aux Palestiniens le prix du génocide, la section locale d'Amnesty s'est dissociée du rapport. En France, le gouvernement, les médias et la plupart des candidats à l'élection présidentielle ont réagi, soit par le silence, soit par le déni. Le mythe de « État juif et démocratique » ou de la « seule démocratie du Proche-Orient » reste tenace. Dans une pseudo gauche, imaginer que le « pays des kibboutz » puisse être comparé à l'Afrique du Sud de l'apartheid, voire être pire sur de nombreux aspects, reste impensable.



NON À LEUR DISSOLUTION !



Ils sont de nos luttes et nous sommes de leurs combats !



La Campagne Unitaire pour la Libération de Georges Ibrahim Abdallah appelle à un

RASSEMBLEMENT 18 MARS 2022

18H - MÉTRO MÉNILMONTANT



L'INSTRUMENTALISATION DE L'ANTISÉMITISME

Certains défenseurs d'Israël ont essayé d'expliquer qu'Israël ne peut pas pratiquer l'apartheid puisque son existence est en jeu (??) et que ce pays a droit à se défendre par tous les moyens.

Mais l'arme principale des dirigeants israéliens, c'est l'accusation d'antisémitisme dès que les crimes qu'ils commettent sont dénoncés. Ils n'ont donc pas hésité à clamer partout qu'Amnesty était antisémite. Au dîner du CRIF, la plupart des dirigeants politiques français sont venus écouter Francis Kalifat (ancien du Bétar) expliquer que le boycott d'Israël était antisémite ou Jean Castex affirmer que Jérusalem était la capitale éternelle du peuple juif (les Palestiniens qui considèrent que Jérusalem est leur capitale apprécieront). Même Mahmoud Abbas s'est senti obligé de protester. Bien sûr à ce dîner, Anne Hidalgo et Yannick Jadot ont réaffirmé l'allégeance exigée.

Le paradoxe qu'aucun dirigeant de ce monde ne relève, c'est qu'un gouvernement d'extrême droite, ouvertement raciste et suprématiste, objet d'admiration de tout ce que la planète compte de néofascistes et même d'antisémites, s'approprie l'histoire de l'antisémitisme et du génocide nazi.

Depuis Orban réhabilitant le régime pro nazi de l'Amiral Horthy, à Bolsonaro expliquant devant le mémorial Yad Vashem à Jérusalem (appelé mémorial de la Shoah) que « les Nazis étaient de gauche » en passant par les Chrétiens sionistes (qui ont financé la colonisation) pour qui les Juifs devront se convertir à « la vraie foi » pour ne

pas disparaître, on a là ce que le journaliste anticolonialiste Gideon Lévy appelle « les amants antisémites d'Israël ».

Quant à l'appropriation de la mémoire du génocide, c'est une escroquerie. Les sionistes n'ont joué qu'un rôle marginal dans la résistance juive au nazisme. Certains d'entre eux, privilégiant la construction d'un État juif sur toute autre considération, ont eu un comportement honteux au moment où l'extermination était à l'œuvre.

LA COMPLICITÉ FRANÇAISE

Autrefois, la politique française se voulait « équilibrée ». Mais depuis Sarkozy, Hollande et Macron, il n'y a plus aucune retenue. D'un côté, on envoie des armes aux nouveaux alliés d'Israël : l'Arabie Saoudite dont le roi fait disparaître ses opposants et qui multiplie les crimes de guerre au Yémen, l'Égypte où les prisonniers politiques se comptent par dizaines de milliers, le Maroc qui prend exemple sur Israël en occupant illégalement le Sahara Occidental depuis des décennies. De l'autre, il y a à présent des manœuvres militaires communes (entre Israël et les pays de l'OTAN), un refus obstiné de cesser les importations des colonies, des manifestations indécentes d'amitié avec les dirigeants israéliens ou le refus de défendre même un citoyen français comme Salah Hamouri ou marié à une Française comme Ramy Shaat.

Les dirigeants français violent les textes de référence. Ainsi, la Cour Européenne des Droits de l'Homme a jugé qu'on avait le droit de boycotter Israël. Aussitôt, Dupont-Moretti a demandé aux Procureurs de poursuivre

quand même les boycotteurs, reprenant le vocabulaire du CRIF selon lequel le boycott est illégal et antisémite.

Face au rapport d'Amnesty, les personnalités habituelles se sont indignées. On retrouve Valls, Ciotti, BHL, Bruckner, Bergé, Maillard et le député « centriste » Habib Meyer qui est de fait la voix des colons au Parlement français.

LA DISSOLUTION DE « PALESTINE VAINCRA ».

On connaît les célèbres paroles du Pasteur Niemöler : « quand ils sont venus chercher les communistes ... »

Darmanin a commencé avec les associations musulmanes qui luttent contre l'islamophobie : CCIF, Baraka City, CRI. Un des prétextes des dissolutions était ... que l'islamophobie n'existe pas puisque la France est un État de droit. Les protestations ont été bien faibles et le Conseil d'État a validé ces dissolutions, créant un bien dangereux précédent. Le CCIF était une grosse association, avec des permanents et des milliers d'adhérents.

Puis ça a été le tour de « Nantes Révoltée ». Dissolution plus difficile à réaliser car il s'agit d'un média et pas d'une association.

Pour deux associations pro palestiniennes, ça a été foudroyant. Jupiter a parlé, Darmanin a tweeté et la dissolution a été prononcée au Conseil des ministres du 9 mars. Palestine Vaincra est affiliée à Samidoun, association palestinienne défendant les prisonniers. Ces camarades sont jeunes, actifs, créatifs et d'extrême gauche. Ils sont à l'origine du film « Fedayin » sur Georges Ibrahim Abdallah. Ils partici-

pent à toutes les manifs antiracistes, y compris à Toulouse, sur l'anniversaire de la tuerie perpétrée par Mohamed Merah. Le prétexte avancé par Darmanin est ahurissant. Ils sont accusés de dire qu'Israël est un pays d'apartheid, ce qui, pour Darmanin, ne peut provoquer que haine et discrimination. Il a mal lu l'avis de la Cour Européenne. À quand la dissolution d'Amnesty ?

Il faut mesurer le pas franchi avec cette dissolution. Il y a eu les manifs nassées, la violence extrême contre les gilets jaunes et à présent l'interdiction de fait d'exprimer ses idées contre le sionisme et l'apartheid.

Le tout avec la manipulation éhontée de l'antisémitisme.

On a le droit en France (comme Zemmour) de dire que Pétain voulait sauver les Juifs, mais on n'a pas le droit de dénoncer l'apartheid. Il ne faut pas laisser faire !

10 03 2022 Pierre Stambul



éditions Acratie à paraître fin avril 2022

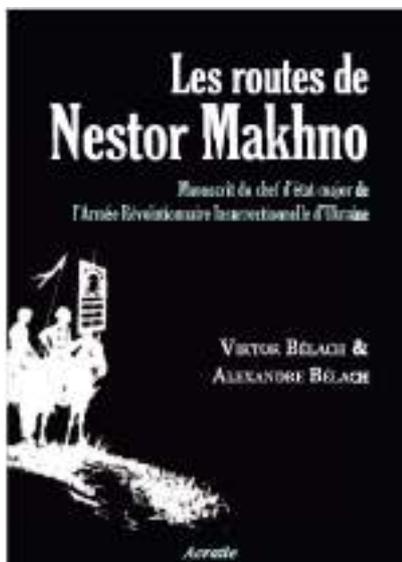
Les routes de Nestor Makhno

Manuscrit du chef d'état-major de l'Armée Révolutionnaire Insurrectionnelle d'Ukraine (makhnoviste)

Viktor Fedorovitch Belach

840 pages (24X16), 33 euros en librairie.

25 euros port compris pour les lecteurs de CA. Commande à Acratie, l'Essart, 86310 La Bussière



Viktor Fédorovitch Bélach (1893-1938) fut chef de l'Armée Révolutionnaire Insurrectionnelle d'Ukraine au sein de la guerre d'émancipation qui allait bientôt prendre le nom de Makhnovtchina. Aux côtés de Nestor Makhno, Voline, Piotr Archinov et d'autres figures du mouvement anarchiste, il organisa, entre 1919 et 1921, la lutte armée des ouvriers et paysans révolutionnaires en Ukraine contre l'occupation allemande, le nationalisme bourgeois de Simon Petlioura, l'aventurisme antisémite de Nikofor Grigoriev, les armées blanches contre-révolutionnaires de Dénikine et Wrangel, et le pouvoir autoritaire bolchévique qui, après plusieurs alliances militaires stratégiques avec la Makhnovtchina, finira par l'écraser traitreusement en 1921. Arrêté par le NKVD, condamné à mort puis amnistié, il rédigea en prison ce manuscrit où il décrit avec précision le quotidien de la Makhnovtchina, les débats qui l'animent et la divisent, la lutte féroce contre ses adversaires qui cherchent à l'anéantir, l'organisation stratégique et militaire de l'Armée Révolutionnaire Insurrectionnelle d'Ukraine, la composition de ses troupes et les mouvements de celles-ci, où il revient aussi sur la biographie et la personnalité de Nestor Makhno, les principes de base de l'anarchisme, et agrémenta son propos de compte-rendus détaillés des différents congrès d'ouvriers, paysans et soldats révolutionnaires auxquels il participa.

De 1966 à 1990, son fils, Alexandre Viktorovitch Bélach (1930-1993), a mené un travail immense de recherches pour étayer le manuscrit de son père : articles de journaux, ordres opérationnels de combat, rapports internes du parti communiste, archives de l'U.R.S.S., mémoires de différents protagonistes de la Guerre civile. C'est avec toutes ces données qu'il a pu en 1993 faire éditer en Russie le présent ouvrage. Une somme d'informations qui éclairent le manuscrit de son père, l'accréditent tout en disqualifiant les fossoyeurs de la Makhnovtchina, dont la franchise est mise à nue par leurs propos, et leur but, la destruction de l'insurrection libertaire ukrainienne, affirmé dans toutes leurs déclarations.